

BANQUE NATIONALE

SUISSE

1966

CINQUANTE-NEUVIÈME  
RAPPORT DE LA  
BANQUE NATIONALE SUISSE  
1966

# RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE SUR L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE EN 1966

---

## A. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

### *1. Evolution de l'économie dans le monde*

L'expansion économique des Etats occidentaux industrialisés s'est poursuivie en 1966, mais l'évolution de la conjoncture n'a pas été la même partout. Aux *Etats-Unis*, le développement de l'activité économique a mis à forte contribution les forces productives. Favorisées aussi par la guerre du Vietnam, les tensions conjoncturelles se sont accentuées et ont renforcé la tendance à la hausse des prix. Le mouvement de hausse a été cependant freiné par une politique monétaire restrictive, qui a entraîné une progression plus rapide de l'intérêt. Les taux ont atteint de ce fait un niveau inhabituel pour les *Etats-Unis*.

En *Grande-Bretagne* et dans la *République fédérale d'Allemagne*, les mesures de stabilisation prises par les autorités ont eu des résultats positifs. En *Allemagne*, il s'agissait de ramener le développement de l'économie à un niveau normal, tandis que la *Grande-Bretagne* s'efforçait de rétablir l'équilibre de sa balance des paiements en restreignant la demande intérieure et en apportant des changements de structure à son économie.

En *France* et en *Italie*, l'économie a repris son essor sans que les facteurs de la production subissent des tensions excessives.

L'économie des *Pays-Bas* est restée soumise à de fortes poussées conjoncturelles, qui se sont toutefois atténuées dans le courant de l'année, grâce notamment à une stricte politique du crédit et des revenus. La tendance au déficit de la balance des biens et des services est devenue moins marquée et le marché de l'emploi s'est nettement détendu. En *Belgique*, la croissance de l'économie s'est ralentie. L'expansion de la production a cessé, les investissements privés ont stagné et le nombre des personnes employées a diminué. En *Suède*, l'activité économique est restée calme. La demande n'a augmenté que lentement, si bien que l'accroissement des importations a été modeste; comme les exportations ont fortement progressé, le déficit de la balance commerciale a été moins important qu'en 1965. Une reprise de l'activité économique a eu lieu en *Autriche*. La demande intérieure a augmenté plus fortement que l'offre, d'où une aggravation du déficit de la balance des revenus.

La *lutte contre l'inflation* est demeurée le principal problème économique des pays industrialisés. Une expansion vigoureuse et sans cesse renaissante a continué de menacer la stabilité des prix, l'équilibre des balances des paiements et, par là, les perspectives à long terme du développement économique. Bien que la lutte contre l'inflation n'ait abouti qu'à des succès partiels, la volonté de la poursuivre n'a pas diminué.

Dans de nombreux pays en voie de développement, la croissance de l'économie s'est surtout ressentie d'un financement inflationniste des dépenses publiques.

La *hausse mondiale de l'intérêt*, due essentiellement à une pénurie générale de capitaux, a continué en 1966. Dans de nombreux pays, les taux d'intérêt sont montés à un niveau qu'ils n'avaient plus atteint depuis la fin de la dernière guerre.

Une des principales causes de la pénurie de fonds en Europe a été la réduction des exportations américaines de capitaux décidée par les autorités des États-Unis afin d'améliorer la situation de la balance des paiements. Les afflux de capitaux américains en Europe ont diminué, alors que la demande de capitaux des entreprises américaines sur les marchés européens s'est accrue. D'autre part, la demande de fonds pour le financement des investissements de l'industrie a augmenté de façon générale, parce que la hausse des salaires et l'intensification de la concurrence internationale ont réduit les marges de bénéfice des entreprises et leurs possibilités d'autofinancement. Une autre cause importante de l'augmentation de la demande a été l'accroissement des besoins de capitaux des collectivités publiques, en particulier pour l'adaptation de leur infrastructure à l'expansion de l'économie et de la population.

Dans le domaine de l'*intégration économique de l'Europe*, de nouveaux progrès ont été réalisés en 1966, aussi bien par la Communauté économique européenne (CEE) que par l'Association européenne de libre échange (AELE). Il n'y a pas eu toutefois de rapprochement entre ces deux groupes. L'AELE est parvenue à la fin de l'année à la suppression totale des droits de douane sur les produits fabriqués. Quant aux membres de la CEE, ils sont notamment arrivés à un accord sur les principes de leur politique agricole commune. La Grande-Bretagne s'est préparée à engager de nouveaux pourparlers en vue d'un éventuel rattachement à la CEE. Les négociations relatives à la réduction des discriminations douanières (Kennedy round), organisées dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), se sont poursuivies en 1966.

## *2. Les questions monétaires internationales*

La *situation monétaire internationale* n'a pas été exempte de perturbations. La livre sterling a subi au mois de juillet une nouvelle crise de confiance; il a fallu, pour la surmonter, que le gouvernement britannique prenne des mesures draconiennes et que des banques centrales étrangères viennent en aide à la Banque d'Angleterre.

Les balances des paiements se sont améliorées dans l'ensemble. Toutefois, le déficit de la balance américaine et de la balance anglaise n'a pas disparu. La diminution des réserves d'or des États-

Unis a été plus faible qu'en 1965, mais l'accroissement rapide des dépenses causées par la guerre du Vietnam et la poussée des importations due à l'expansion vigoureuse de l'économie intérieure ont empêché une nouvelle amélioration notable de la balance des paiements. Sans être aussi important qu'en 1965, l'excédent de la balance italienne est demeuré appréciable, tandis que la balance française est devenue déficitaire dans le courant de l'année. Le déficit des échanges extérieurs de l'Allemagne occidentale a fait place au second semestre à un excédent croissant. La balance des paiements du Japon a également présenté un excédent.

Quelques pays ont dû apporter des restrictions à leurs relations économiques avec l'étranger pour faciliter le redressement de leur balance des paiements. Après la crise de la livre du mois de juillet, la Grande-Bretagne a sensiblement restreint les exportations de capitaux et elle a réduit, à partir de novembre, les attributions de devises pour les voyages à l'étranger; en revanche, elle a supprimé à la fin du même mois la surtaxe de 10% qui frappait les importations depuis novembre 1964. Aux Etats-Unis, les consignes de modération données pour l'exportation des capitaux ont été maintenues. Par contre, la France a décidé, vers la fin de l'année, d'assouplir les prescriptions relatives aux placements des banques à l'étranger, au contrôle des changes et aux investissements extérieurs à court et à long terme.

En Italie, les autorités monétaires ont continué d'encourager les banques à faire des placements à court terme à l'étranger, en particulier sur le marché des « eurodevises », pour compenser l'excédent élevé de la balance des revenus. Le but principal de cette politique était d'éviter une augmentation exagérée des réserves monétaires italiennes et un resserrement du marché international de l'argent.

*Les discussions sur la réforme du système monétaire international et en particulier sur la possibilité de créer des moyens de réserve additionnels* se sont poursuivies au sein du Fonds monétaire international et du « Groupe des Dix », constitué par les dix Etats industrialisés signataires des « Arrangements généraux de crédit » de janvier 1962. Conformément au mandat qui leur avait été confié en septembre 1965, lors de l'Assemblée annuelle des institutions de Bretton Woods, les experts monétaires du « Groupe des Dix » ont cherché à définir en commun les grandes lignes d'un plan qui pourrait être appliqué pour créer des moyens de réserve supplémentaires en cas de pénurie mondiale de liquidités. Les résultats de ces travaux ont été soumis aux ministres des finances et aux gouverneurs des banques centrales du « Groupe des Dix » dans un rapport que ceux-ci ont approuvé lors d'une réunion qui s'est tenue au mois de juillet à La Haye. Selon ce rapport, les Etats membres du « Groupe des Dix » sont d'avis qu'une pénurie mondiale de liquidités n'est ni actuelle, ni imminente. Ils ont recommandé à l'unanimité une amélioration des structures du système monétaire international en ce qui concerne notamment les méthodes d'ajustement des balances des paiements ainsi que la surveillance multilatérale de leur évolution et de la compensation des soldes. Bien qu'une pénurie de liquidités ne soit pas imminente, tous les Etats membres du « Groupe des Dix », à l'exception de la France, considèrent qu'il convient de préparer un plan qui serait appliqué si un besoin mondial de moyens de réserve

additionnels se faisait sentir. La France estime qu'il n'est pas indiqué d'élaborer immédiatement un plan de création de réserves, car il est impossible de prévoir dans quelles circonstances une pénurie de liquidités pourrait se produire. Les experts ne sont pas parvenus à s'entendre dans leur rapport sur la forme que prendraient ces moyens de réserve, sur les conditions précises de leur utilisation et sur la façon dont leur création serait décidée. Ils ont cependant indiqué quels systèmes de création de réserves pourraient être pris en considération. Les experts continueront de chercher la solution des problèmes en suspens.

Lors de leur réunion du mois de septembre 1965, à Washington, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des États membres du « Groupe des Dix » avaient décidé, sur la proposition des États-Unis, que la réforme du système monétaire international et la création de moyens de réserve additionnels seraient discutées dans un cercle plus large lorsque les membres du « Groupe des Dix » seraient parvenus à un accord sur les principes d'un système de création de réserves. Bien qu'une entente complète n'ait pu être réalisée, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales ont invité leurs experts à se réunir périodiquement avec les directeurs exécutifs du Fonds monétaire international. La première réunion commune a eu lieu en novembre 1966. La Banque nationale a continué d'être représentée par des observateurs aux séances du « Groupe des Dix ».

Un groupe de travail a élaboré, sous les auspices de l'OCDE, un rapport sur les méthodes d'ajustement des balances des paiements. Ce rapport, qui recommande diverses mesures propres à remédier plus rapidement au déséquilibre des balances des paiements, a constitué une remarquable contribution aux discussions sur la réforme du système monétaire international.

*Les banques centrales ont continué de s'entraider* dans le domaine monétaire. C'est avant tout la situation de la livre sterling qui a réclamé leur collaboration. Le crédit à court terme accordé à la Banque d'Angleterre en septembre 1965 par dix banques centrales et par la Banque des Règlements Internationaux (BRI) a été prolongé de trois mois en mars 1966. La Grande-Bretagne n'a toutefois pas eu besoin d'utiliser ce crédit. Au mois de juin, les principales banques centrales et la Banque des Règlements Internationaux ont conclu avec la Banque d'Angleterre un nouvel accord qui assure un soutien financier aux autorités monétaires anglaises pour le cas où leurs réserves monétaires diminueraient sous l'effet d'une réduction des avoirs en livres appartenant à des étrangers; la France s'est associée à cette aide. La Banque d'Angleterre a recouru modérément à ce soutien financier. A l'occasion de la crise de la livre, la Banque de Réserve Fédérale de New York et les onze banques centrales qui avaient conclu avec elle des accords de « swap » ont décidé de relever de 2,8 milliards de dollars la limite globale des opérations « swap » et de la fixer à 4,5 milliards de dollars. La limite des « swaps » entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, notamment, a été portée de 750 à 1 350 millions de dollars. Il convient de mentionner encore un crédit à court terme en liras, d'un montant correspondant à 250 millions de dollars, que la Banque d'Italie a accordé au Fonds monétaire international, afin que celui-ci puisse répondre à un tirage en liras que les États-Unis désiraient effectuer. Les États-Unis se sont servis de

ces lires pour racheter des dollars à la Banque d'Italie. C'est la première fois que le Fonds monétaire international a emprunté des devises sans recourir aux « Arrangements généraux de crédit ».

La Suisse a continué de jouer un rôle actif dans le domaine de la coopération monétaire internationale. Elle a prolongé de trois en trois mois les prêts de 120 millions de dollars au total – ou 519 millions de francs suisses – qu'elle avait consentis en 1964 et 1965 à la Banque d'Angleterre en liaison avec des crédits de soutien fournis par le « Groupe des Dix ». En juin 1966, la Banque nationale suisse s'est associée aux banques centrales qui, comme nous l'avons vu, ont promis une aide financière à la Banque d'Angleterre. Enfin, elle a accepté de majorer de 50 millions et de porter à 200 millions de dollars la limite des deux accords de « swap » qu'elle a conclus avec la Banque de Réserve Fédérale de New York, d'une part, et la Banque des Règlements Internationaux, d'autre part.

### *3. Evolution générale de l'économie, du crédit et du marché des capitaux en Suisse*

Suivant une tendance qui se manifeste depuis 1964, l'expansion de l'économie suisse a continué de se ralentir. Ce ralentissement a résulté avant tout de la diminution du nombre des personnes employées. Les progrès réalisés dans le domaine de la rationalisation ont toutefois valu à l'économie suisse un accroissement de productivité considérable, même par rapport aux résultats obtenus à l'étranger.

Le développement des différents secteurs de l'économie n'a pas été uniforme. Alors que les chiffres du commerce extérieur – ceux des exportations et, plus tard, ceux des importations – ont fortement augmenté, l'expansion de la consommation privée s'est ralentie, car la réduction de la main-d'œuvre étrangère a partiellement compensé la progression des revenus individuels. Il semble toutefois que la demande de services s'est encore accrue. Les investissements privés ont été un peu plus faibles qu'en 1965, mais leur part au produit national est demeurée très importante, même en comparaison avec d'autres pays industrialisés. La construction de logements, en particulier, s'est maintenue à un niveau élevé, et elle n'a pas subi le recul que beaucoup craignaient.

Grâce à la vigoureuse expansion des exportations et à l'augmentation des recettes provenant des prestations invisibles, la balance des revenus, qui avait été déficitaire ces dernières années, a présenté de nouveau un solde actif. On peut en déduire que la relation entre l'épargne et les investissements s'est améliorée.

L'évolution de la conjoncture aurait été plus calme si les dépenses des collectivités publiques n'avaient pas augmenté de façon considérable. Cela a compensé dans une large mesure la diminution des investissements privés.

L'évolution des prix n'a pas été satisfaisante. Le coût de la vie est monté de 4,6%, ce qui place la Suisse parmi les pays où le renchérissement a été supérieur à la moyenne. Une des causes de cette hausse a été l'évolution des salaires, qui ont progressé sensiblement plus vite que la productivité, en raison de la demande toujours importante de main-d'œuvre et de la faible élasti-

citée de l'offre sur le marché du travail. L'économie suisse s'est ainsi trouvée enfermée dans un cercle vicieux, dont les inconvénients ont été aggravés par l'expansion des dépenses publiques.

Le marché de l'argent et des capitaux est demeuré tendu, alors que l'excédent de la balance des revenus aurait dû accroître l'offre de fonds. Mais comme la différence des taux entre la Suisse et l'étranger a stimulé les exportations de fonds à court et à long terme et que les investisseurs ont eu tendance à retarder leurs placements dans l'attente d'une hausse des taux suisses, l'effet favorable que l'excédent de la balance des revenus aurait dû avoir sur la liquidité du marché n'a pu se manifester. D'autre part, les besoins de crédits de l'économie sont demeurés élevés, tandis que la mise à contribution de l'appareil bancaire et du marché des capitaux par les collectivités publiques s'est accrue. Dans ces conditions, une nouvelle hausse des taux d'intérêt était inévitable. La Banque nationale s'est efforcée de modérer la poussée des taux, mais elle n'a pu soustraire le marché suisse à l'influence de la hausse mondiale de l'intérêt. Il ne pouvait être question de fournir des fonds au marché pour maintenir les taux à un niveau artificiellement bas. Une telle politique eût été incompatible avec la lutte contre l'inflation, sans compter que l'interdépendance des marchés financiers l'aurait de toute façon rendue illusoire.

#### *4. Les mesures conjoncturelles*

Les Chambres fédérales ont prolongé d'une année, soit jusqu'au 17 mars 1967, la durée de validité de l'arrêté sur le crédit, qui était entré en vigueur le 17 mars 1964 et que le peuple avait approuvé le 28 février 1965. Le Conseil fédéral n'a pas demandé la prorogation de l'arrêté sur la construction, parce que la demande de travaux avait diminué dans l'ensemble. Les mesures relatives au marché de l'emploi, qui sont de la compétence du Conseil fédéral, ont été maintenues avec quelques changements. Le principe de la double limitation de l'effectif du personnel de chaque entreprise a subsisté. Les employeurs ont dû réduire encore leur personnel étranger soumis au contrôle, puisque le nombre des travailleurs étrangers, à l'exclusion des frontaliers, devait être abaissé de dix pour cent au total entre le 1<sup>er</sup> mars 1965 et le 31 janvier 1967.

La convention sur les fonds étrangers et la convention sur la limitation des crédits que la Banque nationale avait conclues avec les banques et que le Conseil fédéral avait déclarées d'application générale en vertu de l'arrêté sur le crédit, ont été maintenues en vigueur, de même que l'ordonnance instituant l'obligation d'annoncer les émissions publiques de titres.

La limitation des crédits a été assouplie en ce sens que le quota d'accroissement des placements hypothécaires a été sensiblement augmenté, puis elle a été supprimée le 1<sup>er</sup> janvier 1967. Après entente avec l'Association Suisse des Banquiers, la Banque nationale a vivement recommandé aux banques de respecter en 1967 certaines directives sur l'octroi des crédits. Les prescriptions relatives au placement des fonds étrangers ont été progressivement abrogées. Le Conseil fédéral a tout d'abord autorisé, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1966, le placement de fonds étrangers dans des nouvelles obligations d'emprunts émis essentiellement pour financer la cons-



truction de logements et – de façon limitée – dans des certificats de fonds de placement immobilier. A partir du 23 juin, cette autorisation a été étendue à l'ensemble du marché des obligations, y compris les bons de caisse émis par les banques. Ces allègements n'ont pas provoqué d'afflux notables de capitaux étrangers. Comme les taux d'intérêt étaient plus élevés dans les autres pays, les investisseurs étrangers ne tenaient guère à faire des placements à long terme en Suisse. La suppression complète des prescriptions relatives au placement des fonds étrangers était donc justifiée. C'est pourquoi l'ordonnance concernant le placement de fonds étrangers, du 24 avril 1964, a été rapportée le 17 octobre 1966. Les clauses de la convention sur les fonds étrangers relatives au placement de ces fonds ont été abrogées à la même date. Par contre, les dispositions qui interdisent aux banques de verser un intérêt sur les avoirs étrangers en francs suisses et qui les obligent à neutraliser tout accroissement net de ces avoirs, sont demeurées en vigueur.

##### *5. Extension des moyens d'action de la banque d'émission*

Après des travaux préparatoires qui ont demandé plusieurs années à la Banque nationale, le Département fédéral des finances et des douanes a engagé, au mois de mai 1966, la procédure de consultation relative à la révision de la loi fédérale sur la Banque nationale suisse. Le but du projet de révision est d'étendre les moyens d'action de la banque d'émission. Cette extension doit consister en trois innovations: la Banque nationale recevrait, premièrement, la compétence légale d'exiger que les banques constituent chez elle des avoirs minimaux, secondement, elle serait autorisée, en cas de besoin, à limiter directement l'expansion du crédit bancaire et, troisièmement, elle pourrait élargir le champ d'action de sa politique d'open-market, notamment par l'émission de bons à court terme pour son propre compte. Accessoirement, cette révision doit permettre d'apporter quelques modifications secondaires à la loi sur la Banque nationale.

Par rapport aux tâches que la Constitution et la loi imposent à la Banque nationale, les moyens d'action que la législation ordinaire met à sa disposition sont très limités. Leur insuffisance, qui ressort déjà de la comparaison avec d'autres banques d'émission, s'est fait spécialement sentir depuis 1960, c'est-à-dire depuis que les problèmes de la politique monétaire suisse sont devenus particulièrement complexes. Il est vrai que la Banque nationale a pris plusieurs fois le parti de conclure des conventions volontaires avec les banques, mais il est apparu que, dans certaines conditions, l'effet de ces accords, qui sont très précieux en eux-mêmes, était insuffisant. Pour que la politique monétaire et la politique de crédit soient pleinement efficaces, il faut que toute l'économie les soutienne en adoptant un comportement conforme aux exigences de la conjoncture.

Le projet d'extension des moyens d'action de la Banque nationale est adapté aux caractéristiques de notre économie et à la structure particulière de notre système bancaire. Il laisse une large place à la coopération entre la Banque nationale et les banques, car il prévoit que l'institut d'émission ne pourra user de ses compétences légales en matière d'avoirs minimaux et de limi-

tation des crédits que si des mesures plus douces ne permettent pas d'atteindre le but visé. Il n'y a pas lieu de craindre que ces nouveaux moyens d'action puissent servir à des fins déflationnistes, car les avoirs minimaux porteront sur l'accroissement et non sur le total des engagements bancaires pris en considération. Conçu pour empêcher une expansion inflationniste du crédit bancaire, le droit de limiter les crédits est assorti de conditions qui excluent aussi tout effet déflationniste.

Les associations économiques et les groupements politiques consultés ont approuvé une extension des moyens d'action de la banque d'émission, mais les avis exprimés sur les points principaux du projet n'ont pas toujours été unanimes. La proposition d'élargir le champ d'action de la politique d'open-market n'a pas rencontré d'opposition. La majorité des réponses sont également favorables à l'introduction d'un système d'avoirs minimaux. Quant à la proposition d'accorder à la banque d'émission la compétence légale de limiter les crédits, elle est controversée. La procédure envisagée pour la fixation des avoirs minimaux et des taux d'accroissement des crédits – qui donne aux banques le droit de se prononcer et qui confie au Comité de banque de la Banque nationale le soin de trancher en cas de divergences de vues entre la Direction générale et les banques – a soulevé des objections.

## B. EVOLUTION DE LA CONJONCTURE EN SUISSE

### *1. Les principaux secteurs de l'économie*

L'accroissement du produit national brut exprimé en valeur réelle n'a pas dépassé 2 à 3%, alors qu'il avait atteint 4,2% en 1965. L'essor de l'économie s'est ralenti sous l'effet notamment des mesures prises pour contenir les poussées inflationnistes qui se sont manifestées dans la première moitié de cette décennie. L'expansion des investissements privés a été freinée avant tout par la réduction de la main-d'œuvre. Par contre, les exportations ont continué de se développer, quoique leur progression ait légèrement fléchi dans le courant de l'année. Quant à l'accroissement des importations, il n'a pas égalé celui des exportations, mais il a été nettement plus marqué que l'année précédente.

La *production industrielle* a augmenté à peu près dans la même proportion qu'en 1965. Durant les trois premiers trimestres, elle a dépassé en moyenne de 3% le niveau de l'année précédente. Elle s'est accrue surtout dans les branches travaillant pour l'exportation, en particulier dans l'industrie horlogère et dans l'industrie chimique. Au contraire, la production a diminué dans quelques compartiments de l'industrie des textiles, parce que plusieurs pays en voie de développement ont fortement encouragé chez eux cette industrie et que la demande suisse, d'autre part, n'a que faiblement augmenté. La production a également fléchi dans les industries dont l'activité est liée à celle du secteur de la construction, comme la sidérurgie, l'industrie des métaux et l'industrie du bois.

De la fin du troisième trimestre de 1965 à la fin du troisième trimestre de 1966, le *nombre des personnes employées* a diminué de 0,8% dans l'industrie et de 0,6% dans le bâtiment, tandis qu'il a augmenté de 0,4% dans l'artisanat, le commerce et les transports. Pour l'ensemble de ces activités, la baisse du chiffre de l'emploi a été de 0,3%. Les jeunes Suisses qui sont entrés dans la vie active et les employés et ouvriers étrangers libérés du contrôle n'ont pas entièrement compensé la réduction de l'effectif de la main-d'œuvre étrangère soumise au contrôle.

A la fin du mois d'août, il y avait en Suisse 648 548 *travailleurs étrangers soumis au contrôle* et leur nombre était de 4,1% moins élevé qu'une année auparavant. Si l'on fait abstraction des frontaliers, l'effectif des travailleurs étrangers était, à la fin du mois d'août 1966, de 600 548 personnes. Il avait diminué de 30 180 personnes, ou de 4,8% en l'espace d'une année. La réduction de 5% du personnel étranger à laquelle les employeurs devaient encore procéder jusqu'au 31 janvier 1967, conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 1<sup>er</sup> mars 1966, était donc pratiquement réalisée au mois d'août déjà. Du point de vue conjoncturel, cette réduction a eu l'avantage de soulager le marché du logement, de freiner l'expansion de la demande de biens de consommation et de biens d'investissement et d'accroître la productivité du travail. Par contre, la double limitation du personnel des entreprises a continué d'accumuler une réserve d'inflation dans le domaine des salaires.

Dans le secteur de la *construction*, la détente s'est confirmée. Selon les résultats de l'enquête du délégué aux possibilités de travail, les projets de construction pour l'année 1966 s'élevaient à 13,2 milliards de francs; leur montant était ainsi de 3% inférieur à celui des projets annoncés pour l'année 1965, mais il dépassait de 1,4 milliard de francs la valeur des travaux exécutés la même année. Ce dépassement avait été de 1,8 milliard de francs en 1965 et il avait même atteint 3,9 milliards en 1964. L'excédent de la demande de travaux a donc nettement diminué au cours de ces trois dernières années. Comme une pénurie de capitaux et un ralentissement de l'essor économique font généralement abandonner certains projets, l'offre et la demande de travaux ont dû à peu près s'équilibrer. Cela a stimulé la concurrence dans l'industrie du bâtiment et favorisé des abattements de prix. Le coût de la construction est monté plus lentement, s'il n'a pas diminué. L'indice zurichois du coût de la construction de logements n'a augmenté que de 2,3% du début d'octobre 1965 au début d'octobre 1966, contre 3% de 1964 à 1965 et 6,3% de 1963 à 1964; il a baissé de 0,3% du printemps à l'automne 1966.

Dans la relation entre les projets de construction privés et les projets publics, la part des seconds a nettement augmenté. Les projets publics pour l'année 1966 s'élevaient à 5,1 milliards de francs; ils dépassaient de 28% la valeur des travaux exécutés en 1965. Quant aux projets privés pour 1966, ils atteignaient 8,1 milliards de francs et ne dépassaient que de 4% les dépenses de construction pour 1965, qui s'étaient élevées à 7,8 milliards. Le montant des projets de constructions industrielles pour 1966 était même plus faible que celui des travaux effectués en 1965.

Une activité soutenue a cependant continué de régner dans la *construction de logements*. En 1966, 20 896 logements ont été terminés dans nos 65 villes, soit seulement 5% de moins qu'en

1965. Comme la production totale de logements doit avoir diminué à peu près dans la même proportion et que, d'autre part, 56 000 logements environ avaient été terminés en 1965, on peut évaluer la production de 1966 à 53 000 logements environ. L'évolution du nombre des logements en construction confirme cette hypothèse. A la fin du mois de juin 1966, leur nombre était de 49 800 dans les communes de plus de 2 000 habitants, contre 51 900 une année auparavant. Selon les nouvelles estimations de l'Institut de recherches conjoncturelles de l'École Polytechnique Fédérale, une production annuelle de 42 000 logements sera nécessaire de 1966 à 1970 pour rétablir, puis pour maintenir l'équilibre du marché suisse du logement. Bien qu'elle ait été un peu plus faible en 1966 qu'en 1965, la production de logements a dépassé celle qui est considérée comme nécessaire pour l'équilibre du marché. Ainsi, la pénurie de logements qui subsiste dans plusieurs centres urbains devrait avoir encore diminué. Le nombre des appartements vacants a d'ailleurs nettement augmenté dans diverses localités.

Les annonces de *projets de construction de logements* ont évolué de façon irrégulière. Au premier trimestre de 1966, leur nombre était, dans les 65 villes suisses, de 37 % plus élevé qu'une année auparavant. Après cette forte progression, il a varié en ayant cependant tendance à diminuer. Les permis de construction délivrés en 1966 ont porté sur 21 060 logements, ce qui représente une augmentation de 2 % par rapport à 1965. Toutes les données disponibles permettent de penser que la situation du marché du logement continuera de se détendre en 1967.

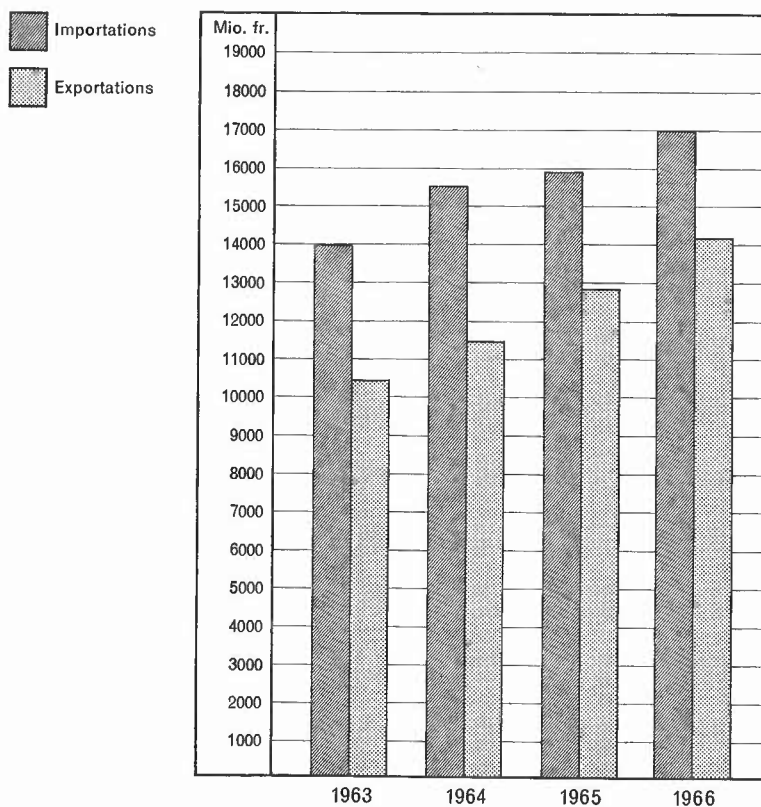
Le recul des *projets de constructions industrielles* a été nettement moins fort que les années précédentes. Alors que le nombre des projets soumis à l'inspecteur des fabriques avait fléchi de 9 % de 1964 à 1965, il n'a diminué que de 5 % de 1965 à 1966. La tendance à la stabilisation a été particulièrement marquée pour les projets d'agrandissement. Après une baisse de 25 % de 1964 à 1965, le volume des agrandissements projetés, soit 9,54 millions de mètres cubes, s'est maintenu à peu près au niveau de 1965. Les mesures de lutte contre la surexpansion économique ont continué de freiner les *investissements d'équipement*, qui ne semblent pas avoir atteint le niveau de l'année précédente. Leur composition s'est aussi modifiée, en ce sens que la part des investissements servant à rationaliser la production s'est accrue.

Dans l'ensemble, l'*investissement intérieur brut* s'est stabilisé à un niveau élevé en 1966. Il a représenté en chiffre rond un quart du produit national brut. Peu de pays occidentaux consacrent aux investissements une part aussi importante de leur produit national.

Le *commerce extérieur* a continué de se développer. Les importations se sont montées à 17 005 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 1 075 millions, ou de 6,7 %, par rapport à l'année précédente. La reprise des importations, qui s'était amorcée dans le second semestre de 1965, s'explique avant tout par une forte demande intérieure de biens d'investissement et de produits de consommation. La détente qui s'est produite dans le secteur de la construction a par contre entraîné une diminution des achats à l'étranger de fer brut et de fer semi-ouvré.

Les exportations ont augmenté de 1 343 millions de francs, ou de 10,4 %, pour atteindre 14 204 millions de francs. Leur taux d'accroissement, qui était de 13,7 % au premier trimestre, a baissé

*Commerce extérieur  
de la Suisse*



à 7,3% au quatrième trimestre. Ce ralentissement tient sans doute en partie à une stabilisation, voire à une diminution de la demande de produits suisses dans plusieurs pays industrialisés d'Europe; il provient aussi du fait que quelques branches de notre industrie d'exportation sont arrivées à la limite de leur capacité de production.

Toutes les branches importantes de l'industrie d'exportation ont augmenté le chiffre de leurs ventes à l'étranger. La part de l'industrie horlogère à l'accroissement des exportations a été de 236 millions de francs, celle de l'industrie des machines de 423 millions, celle de l'industrie chimique de 282 millions et celle de l'industrie des textiles de 94 millions. Quant aux exportations de denrées alimentaires et de stimulants, elles ont augmenté de 68 millions de francs.

La répartition géographique de nos exportations s'est sensiblement modifiée. En ce qui concerne l'Europe, les exportations dans les pays de l'AELE ont augmenté de 9,3%, alors que nos ventes dans les pays du Marché commun se sont accrues de 5,5% seulement. Tous les pays de l'AELE ont participé à l'accroissement de nos exportations. Proportionnellement, c'est en Autriche que l'augmentation de nos ventes a été la plus forte, en Grande-Bretagne et en Suède qu'elle a été la plus faible. Parmi les pays de la CEE, la France et l'Italie ont accru de façon notable leurs achats dans notre pays, tandis que nos exportations en Allemagne occidentale n'ont pas atteint tout à fait le montant de 1965. Les exportations dans les pays d'outre-mer ont progressé de 15,5%. Ce sont surtout les Etats-Unis, le Brésil et le Japon qui ont acheté davan-

tage de marchandises suisses. Les exportations à destination des États-Unis se sont montées à 1528 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 23% par rapport à 1965.

Le déficit de la *balance commerciale* a été de 2801 millions de francs. Il a diminué de 268 millions, ou de 9%, par rapport à l'année précédente, alors que la réduction avait été de 25% en 1965. Sous l'effet de la nouvelle diminution du déficit de la balance commerciale, de l'augmentation de l'excédent traditionnel de la Suisse dans les échanges de services et du rendement accru des placements de capitaux à l'étranger, la balance des revenus est redevenue active.

Dans le domaine des *transports*, le nombre des voyageurs qui ont utilisé les Chemins de fer fédéraux a été de 1% moins élevé qu'en 1965. Le trafic des marchandises, au contraire, a augmenté de 2%. Cette augmentation a résulté exclusivement de l'accroissement du trafic de transit dû au nouvel essor de l'économie italienne. La baisse des transports intérieurs de marchandises par les CFF, que l'on observait depuis un certain temps déjà, n'a tenu qu'en partie à la conjoncture; d'autres facteurs, comme la part croissante prise par les transports routiers à l'ensemble du trafic intérieur, ont aussi joué leur rôle.

L'évolution du *tourisme* s'est améliorée après le fléchissement, dû essentiellement au mauvais temps, qui s'était produit en 1965. Le nombre total des nuitées a augmenté de 1,5%, mais, tandis que les nuitées des touristes étrangers se sont accrues de 2,5%, celles des hôtes suisses sont demeurées pour ainsi dire au même niveau qu'en 1965. Comme la capacité de l'industrie hôtelière a considérablement augmenté, le taux d'occupation des lits a été légèrement plus faible qu'en 1965, malgré l'accroissement du nombre des nuitées.

Selon les saisons, le rendement de l'*agriculture* a bénéficié ou souffert des conditions atmosphériques. Au printemps, elles ont favorisé la croissance des plantes et, au début de l'été, elles ont permis d'engranger une belle récolte de foin. Les moissons, au contraire, se sont ressenties des pluies du milieu de l'été, alors que le temps chaud de l'automne a été favorable à l'arboriculture, aux cultures de plantes sarclées et à la viticulture, qui ont donné de bonnes récoltes. Le Secrétariat des paysans suisses a évalué à 3884 millions de francs le rendement brut de la production agricole, ce qui représente une augmentation de 6,4% par rapport à 1965. La production végétale et la production animale ont contribué l'une et l'autre à cette amélioration. Quant au rendement quantitatif, il s'est accru de 4%.

L'évolution des prix des produits agricoles a été plus calme qu'en 1965. En raison de l'importance des récoltes, les prix des légumes et des plantes sarclées ont nettement baissé. D'autre part, la demande d'une majoration du prix de base du lait a été reportée au printemps 1967. L'indice des prix payés à la production a fléchi de 2,1% de la fin de 1965 à la fin de 1966, tandis que l'indice des prix des agents de la production agricole est monté de 2,3%. Cette augmentation est attribuable notamment à la hausse des salaires payés dans l'agriculture, au renchérissement des outils et des machines agricoles ainsi qu'à l'élévation des taux hypothécaires. Cependant, comme les récoltes ont été bonnes en général, la productivité s'est accrue.

Si elle a été stimulée par la hausse accélérée des salaires, la *demande de biens de consommation* a aussi été freinée par la diminution du nombre des personnes occupées, par la disparition de certains gains spéculatifs et par des pertes en bourse. Soumis à ces influences contradictoires, le chiffre d'affaires du commerce de détail n'a augmenté que de 5,1%, contre 6,2% l'année précédente. Si l'on tient compte du renchérissement, l'augmentation de la consommation privée n'a vraisemblablement pas dépassé 1 à 2%. Cependant, comme le revenu disponible des ménages privés a augmenté davantage que leurs dépenses de consommation et que l'épargne volontaire n'a guère varié, il est à supposer que l'expansion de la demande de services s'est renforcée.

Les *dépenses publiques* ont augmenté à un rythme accéléré. Selon les chiffres provisoires, les dépenses budgétaires courantes des pouvoirs publics et des assurances sociales ont progressé de 11,7% en 1966, contre 6,6% en 1965. Par ailleurs, le montant des subventions s'est considérablement accru, alors que le développement des investissements des collectivités publiques (Confédération, cantons, communes) est devenu un peu moins fort. Les perspectives financières du secteur public sont plutôt défavorables. Il est vrai que la Confédération est parvenue à freiner quelque peu l'expansion des dépenses du compte financier dans son budget pour 1967; leur montant, de 5 828 millions de francs, est de 39 millions plus faible que celui des dépenses budgétées pour 1966. Cependant, pour parvenir à cette modeste réduction, il a fallu procéder à des abattements massifs dans les crédits demandés par les Départements fédéraux, parce que les dispositions financières de certaines lois et la hausse des prix et des salaires multiplient et alourdissent les charges de la Confédération. Les recettes du compte financier pour 1967 sont évaluées à 5 416 millions de francs. Leur montant est de 213 millions de francs inférieur à celui des recettes budgétées pour 1966. Cette baisse tient au fait que l'exercice 1967 sera une année de faible rendement de l'impôt pour la défense nationale. Il n'est pas possible de compenser la diminution périodique du rendement de cet impôt par une augmentation des autres recettes, et cela d'autant moins que la suppression des droits de douane sur les produits fabriqués en provenance des pays de l'AELE ne permet pas d'escompter une amélioration des recettes douanières. Le budget pour 1967 présente donc un déficit de 412 millions de francs au compte financier, alors que le découvert budgétaire pour 1966 était de 238 millions. Comme un déficit de près d'un demi-milliard n'est pas compatible avec sa politique de lutte contre l'inflation, le Conseil fédéral a soumis aux Chambres un programme financier immédiat destiné à assurer des recettes supplémentaires à la Confédération. Les mesures envisagées ont trait à l'impôt sur le chiffre d'affaires (retour aux anciens taux, de 11% environ plus élevés; plus forte imposition des travaux de construction confiés à des maîtres d'état) et à l'impôt pour la défense nationale (suppression du rabais de 10% accordé par arrêté fédéral du 27 septembre 1963). Si l'on se fonde sur les délibérations du Conseil national, ces mesures procureraient au Trésor, en 1967, des recettes supplémentaires d'un montant de 55 millions de francs. Le déficit budgétaire pour 1967 serait ainsi ramené à 357 millions. Cependant, étant donné la tendance de la conjoncture, il est inévitable qu'un déficit de cette ampleur, de quelque façon qu'il soit financé, stimule la hausse

déjà très forte des coûts et des prix. Les effets inflationnistes du budget de la Confédération seront encore aggravés par les déficits budgétaires croissants de la plupart des cantons et des communes.

Malgré la réduction appréciable de l'excédent de la demande, principalement dans le secteur privé, la tendance à la hausse des *prix* et des *salaires* n'a pas faibli. On peut en déduire que la hausse des prix due à un excédent de la demande fait place de plus en plus à une inflation provoquée par la hausse des coûts.

L'indice des *prix à la consommation*, dont les bases de calcul ont été adaptées au mode de vie actuel de la population, a augmenté de 4,6%, contre 4,9% en 1965. Cette augmentation est imputable essentiellement à la hausse des loyers et au renchérissement des services. La hausse des loyers s'explique par le fait que les nouveaux appartements ont des prix de location élevés, que la surveillance des loyers a remplacé le contrôle des loyers et qu'en général la hausse des taux hypothécaires a été mise à la charge des locataires. A vrai dire, les loyers ont souvent été majorés dans une proportion plus forte que la hausse de l'intérêt ne le justifiait. Les hausses qui se sont produites dans le groupe de dépenses «divers» ont été causées en grande partie par le renchérissement des services, dû à l'évolution des coûts. Dans ce secteur, où les charges salariales sont l'élément principal du prix de revient et où les importations manquent d'élasticité, l'excédent de la demande a permis de reporter la hausse des salaires sur les prix. Par contre, sous l'influence de facteurs particuliers, conjoncturels ou saisonniers, le renchérissement dans les autres groupes de dépenses, en particulier dans les groupes «denrées alimentaires», «chauffage et éclairage» et «habillement» a été plus faible qu'en 1965.

A la fin de décembre, l'indice des *prix de gros* en revanche ne dépassait pas de plus de 0,9% le niveau qu'il avait atteint une année auparavant. Pourtant, jusqu'au mois de juillet, la hausse de cet indice avait été de 2 à 3% par rapport à l'année précédente. En moyenne, les prix des marchandises indigènes ont augmenté de 1,4%; ceux des marchandises étrangères ont baissé de 0,6%.

La réduction du nombre des travailleurs étrangers n'est pas restée sans influence sur les *salaires*. La limitation du personnel des entreprises a permis d'éviter une explosion des salaires, mais leur hausse s'est néanmoins légèrement accentuée. A la fin de l'année, les taux des salaires étaient en moyenne de 5,6% plus élevés qu'une année auparavant, alors qu'ils avaient progressé de 5% en 1965. L'augmentation des charges salariales a été ainsi plus forte que celle de la productivité. Cet écart est une des causes principales du renchérissement.

## 2. Réserves monétaires et marché des changes

A la fin de 1965, les réserves monétaires s'élevaient à 14 017 millions de francs. Le dénouement des opérations «swap» conclues avec les banques vers la fin du mois de décembre 1965 les a fait diminuer de 1 662 millions de francs au début de 1966.



La hausse mondiale des taux d'intérêt a ensuite encouragé les banques et l'économie à faire de nouveaux placements sur les marchés étrangers à court terme, ce qui s'est traduit par une demande croissante de dollars. Ainsi, la Banque nationale a dû céder des dollars au marché dans le courant du mois de mars pour la contre-valeur de 374 millions de francs. Elle a en outre fourni des devises à la Confédération et à l'Administration des postes. Cependant, du 31 janvier au 6 mai, date à laquelle elles ont atteint leur montant le plus bas de l'année, soit 12 039 millions de francs, les réserves monétaires n'ont diminué que de 280 millions, parce que la Banque nationale a échangé 500 millions de francs contre des dollars avec la Banque de Réserve Fédérale de New York.

Le resserrement croissant du marché suisse de l'argent et des capitaux ayant provoqué une forte hausse des taux sur le marché de l'« eurofranc », de nombreuses banques étrangères ont réduit leurs engagements en francs suisses. Par contrecoup, la Banque nationale a été amenée, jusqu'à la fin du mois de mai, à reprendre des dollars du marché pour un montant de 524 millions de francs. En outre, lors de leurs préparatifs pour l'échéance semestrielle, les banques ont cédé des dollars à la Banque nationale, qui en a repris pour 339 millions de francs au comptant et pour 353 millions de francs sur la base d'opérations « swap ». Ces reprises ont porté les réserves monétaires à 12 934 millions de francs à la fin du premier semestre. Les réserves ont diminué au mois de juillet lors du dénouement des transactions « swap » faites avec les banques, mais, le même mois encore, les afflux de fonds dus à la nouvelle crise de la livre sterling ont provoqué des cessions de dollars à la Banque nationale pour un montant de 298 millions de francs. Les réserves de devises ayant atteint de ce fait un montant élevé (12 338 millions de francs), les deux accords de « swap » conclus par la Banque de Réserve Fédérale de New York avec la Banque des Règlements Internationaux et la Banque nationale ont été mis en application. Chacun de ces accords servit de base à un « swap » d'un montant de 75 millions de dollars, ou de 324 millions de francs suisses. Comme les années précédentes, la Banque de Réserve Fédérale de New York a utilisé les francs suisses ainsi obtenus pour racheter à la Banque nationale des dollars qui ne bénéficiaient pas d'une garantie de change.

Lorsque la crise de la livre sterling s'est résorbée, la demande de dollars a recommencé d'augmenter, parce que le niveau élevé de l'intérêt sur les marchés à court terme étrangers attirait beaucoup de fonds suisses. La Banque nationale eut ainsi l'occasion, en octobre, de céder des dollars au marché pour 152 millions de francs; c'était la première fois depuis 1959 qu'elle pouvait vendre des dollars en automne. Cette évolution a accéléré l'amortissement des opérations « swap » conclues au mois de juillet avec les autorités monétaires américaines. La baisse des réserves monétaires s'est toutefois ralentie dans le courant du mois de novembre. A la fin du même mois déjà, les banques ont cédé des dollars à la Banque nationale pour un montant de 326 millions de francs, afin d'améliorer leur liquidité. Comme chaque année, les réserves monétaires ont augmenté au mois de décembre, où la Banque nationale a repris des dollars pour un montant de 1 717 millions de francs sur la base de « swaps » à court terme conclus avec les banques.

Le 31 décembre, les réserves monétaires atteignaient 14 358 millions de francs et dépassaient de 341 millions de francs le montant atteint à la fin de l'année précédente.

Les *réserves d'or* de la Banque nationale, qui s'élevaient à 13 164 millions de francs à la fin de 1965, ont diminué de 1 650 millions au mois de janvier par suite du dénouement du «swap» dollars contre or conclu avec la Banque des Règlements Internationaux à la fin de décembre. Au printemps, des ventes d'or et l'amortissement d'un «swap» francs contre or avec la Banque des Règlements Internationaux les ont fait diminuer encore. Les réserves d'or ont recommencé d'augmenter au mois de juillet sous l'effet de la conversion de dollars en or et de diverses transactions «swap» avec la Banque des Règlements Internationaux. En revanche, les opérations du pool de l'or, qui groupe plusieurs banques centrales dont la Banque nationale, ne les ont guère influencées. A la fin de l'année, les reprises de dollars faites sur la base d'opérations «swap» ont eu des répercussions sur les réserves d'or, parce que la Banque nationale a de nouveau conclu un «swap» avec la Banque des Règlements Internationaux pour échanger des dollars contre de l'or pour un montant de 693 millions de francs. A la fin de l'année, les réserves d'or atteignaient 12 298 millions de francs.

Les *réserves de devises* ont subi de plus fortes variations que les réserves d'or. Pendant les quatre premiers mois de l'année, les sorties de fonds de notre pays ont provoqué une baisse continue de ces réserves. De la fin de 1965, où elles étaient de 853 millions de francs, au 6 mai, où elles se sont inscrites à 608 millions, elles ont diminué de 245 millions de francs. Sous l'effet de la hausse de l'intérêt sur le marché de l'«eurofranc» et des préparatifs des banques en vue de l'échéance semestrielle, les réserves de devises ont plus que doublé, en s'élevant passagèrement à 1 474 millions de francs à la fin du mois de juin. Le recul provoqué au début du mois de juillet par la liquidation des «swaps» conclus à la fin de juin s'est arrêté dans la deuxième moitié du mois de juillet sous l'influence de la crise de la livre sterling; puis les réserves de devises ont recommencé de diminuer. De 1 137 millions de francs à la fin de juillet, leur montant est tombé à 799 millions le 23 novembre. Les préparatifs des banques en vue des échéances annuelles ont fait monter les réserves de devises à 2 060 millions de francs.

La reprise de livres sterling munies d'une garantie de change, que la Banque nationale avait cédées à des grandes banques pour réduire la liquidité du marché, a fait augmenter ses *avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères* de 60 millions de francs à la fin d'avril et de 30 millions à la fin de juillet. A la fin de l'année, ce poste du bilan se montait à 519 millions de francs.

La demande saisonnière de devises durant les premiers mois de l'année a entraîné une hausse du cours du dollar. De 4,3185 à la fin de décembre 1965, il a passé à 4,3435 à la fin de mars, ce qui a amené la Banque nationale à céder des dollars au marché. Au début de mai, le renversement de la tendance du change a amené la devise américaine au cours d'achat de la Banque nationale. Jusqu'à l'échéance semestrielle, elle n'a pu s'élever que très peu au-dessus de ce niveau. Au mois de juillet, les afflux de dollars l'ont fait retomber au cours d'achat, mais en août elle

est remontée très rapidement à 4,33. Le cours du dollar a même atteint 4,34 en octobre; toutefois, il a fléchi rapidement en novembre pour retomber passagèrement, à la fin du mois, au cours d'achat de la Banque nationale.

Parmi les principales autres devises, c'est la livre sterling qui a surtout retenu l'attention. Le cours de la livre a manifesté une légère tendance à la baisse pendant tout le premier semestre et il a atteint son point le plus bas en juillet. Le franc français, qui se distinguait depuis longtemps par une fermeté remarquable et dont les variations de cours étaient toujours minimales, a baissé de façon notable à partir de la mi-septembre sous l'effet du déficit de la balance des paiements. Le cours du mark allemand, au contraire, s'est raffermi dans la seconde moitié de l'année, reflétant l'excédent croissant de la balance allemande des paiements.

Sur les *marchés internationaux de l'or*, les prix et le volume des transactions ont fortement fluctué. Après une demande soutenue au début de l'année, l'évolution de ces marchés est devenue plus calme et les prix ont baissé. Au début de mai, le prix de l'or sur le marché de Londres a passé par le point le plus bas de l'année, soit 35,10<sup>5</sup>/<sub>8</sub> dollars l'once de fin. Au mois de juin cependant, la demande a commencé à se raffermir. La crise de la livre a donné lieu en juillet à des transactions particulièrement importantes et le prix de l'or a même dépassé 35,19 dollars. Il s'est maintenu à ce niveau élevé pendant les deux mois suivants. C'est pendant l'Assemblée annuelle du Fonds monétaire international, à la fin de septembre, que l'or a atteint le cours le plus élevé de l'année, soit 35,19<sup>1</sup>/<sub>4</sub> dollars l'once de fin. La demande a recommencé à diminuer à partir du mois d'octobre pour s'accroître en décembre par suite des nouvelles discussions sur le prix de l'or; le cours est alors remonté à 35,19<sup>1</sup>/<sub>4</sub>. Un des facteurs déterminants de l'évolution des marchés de l'or a été la diminution de l'offre de l'Afrique du Sud due à un renforcement des réserves métalliques de la République Sud-Africaine au cours du premier semestre. En outre, l'URSS n'a pas vendu d'or et la Chine populaire a commencé à en acheter.

En Suisse, le kilogramme de fin en lingot a atteint son prix le plus élevé, soit 4908 francs, à la mi-mars, et son prix le plus bas, soit 4873 francs, au début de mai; les variations de prix ont été par conséquent de faible amplitude.

### 3. *Le marché de l'argent et des capitaux*

Durant les premiers mois de 1966, le *marché suisse de l'argent* a tendu à se resserrer sous l'influence du déficit de la balance des paiements. La balance des revenus présentait, il est vrai, un léger excédent, mais celle des mouvements de capitaux s'est soldée par un déficit appréciable du début de l'année jusqu'à la fin du mois d'avril. Ce déficit provenait principalement de l'exportation de capitaux, c'est-à-dire de l'émission d'emprunts étrangers en Suisse, de l'octroi de crédits bancaires à l'étranger, de l'achat de valeurs étrangères, des investissements extérieurs directs de l'économie suisse et enfin des placements que des banques suisses ont faits sur le marché des «eurodevises» pour leur propre compte ou pour le compte de leurs clients. La baisse des ré-

serve monétaires de l'institut d'émission a été toutefois nettement plus faible que le déficit de la balance des paiements, parce que la Banque nationale a acheté à la Banque de Réserve Fédérale de New York, contre des francs suisses, la plus grande partie des dollars dont le marché suisse avait besoin. La Banque de Réserve Fédérale de New York a reçu ainsi 500 millions de francs suisses. Sur ce montant, 300 millions de francs en chiffre rond lui ont servi à liquider un «swap» conclu avec la BRI. Le solde de 200 millions de francs lui a permis de rembourser avant terme une partie des placements de la Confédération en obligations du Trésor américain libellées en francs suisses. Grâce à ces opérations, les fonds que les banques avaient dû céder à la Banque nationale pour obtenir des dollars, sont revenus en Suisse, si bien que le fort resserrement du marché de l'argent qui aurait dû résulter du déficit de la balance des paiements ne s'est pas produit.

La situation a changé à partir du mois de mai. En effet, les banques étrangères ont remboursé des avances à court terme en francs suisses, ce qui les a obligées le plus souvent à vendre des dollars. Au mois de juin, ce sont les banques suisses qui ont réduit leurs placements à l'étranger pour renforcer leur liquidité. Ces transactions ont entraîné de fortes cessions de dollars à la Banque nationale. La détente du marché s'est encore accentuée lorsque la crise de la livre sterling a provoqué un nouvel afflux de devises. Ainsi le marché de l'argent est resté relativement liquide jusqu'en automne. Afin de neutraliser une partie des francs suisses créés par ses reprises de dollars, la Banque nationale a liquidé progressivement deux «swaps» francs contre or qu'elle avait conclus avec la Banque des Règlements Internationaux.

Le marché de l'argent s'est resserré de la fin du troisième trimestre jusqu'au début de décembre et sa liquidité est tombée au-dessous du niveau de l'année précédente. Les transactions de fin d'année entre les banques et la Banque nationale, par lesquelles le système bancaire s'est procuré 2,3 milliards de francs, ont ramené à la fin de décembre la liquidité du marché à peu près au niveau de l'année précédente.

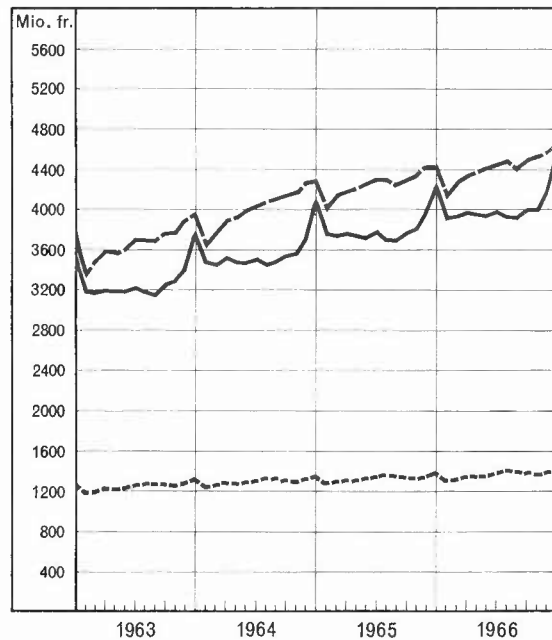
L'évolution des *avoirs en comptes de virements de l'économie* à la Banque nationale a donc été déterminée avant tout par la situation de la balance des paiements. Elle a été influencée également par les mesures compensatoires que la Banque nationale a prises, comme nous l'avons vu, en cas d'excès ou de défaut de liquidité du marché; elle a aussi reflété les variations de la circulation fiduciaire et les fluctuations parfois considérables de la trésorerie fédérale. A certains moments, la situation a été dominée par les transactions (mise en pension de papiers à court terme et, de façon plus limitée, demandes d'escompte et d'avances sur nantissement) que les banques ont faites avec la Banque nationale pour se procurer des moyens liquides. Enfin, les achats de soutien de titres fédéraux et cantonaux effectués par la Banque nationale ont fourni des fonds au marché.

Les avoirs de l'économie en comptes de virements se montaient à 3 005 millions de francs à la fin de 1965. Dans le courant de janvier 1966, les banques ont dû remettre 1 662 millions de francs à la Banque nationale pour reprendre les dollars qu'elles lui avaient cédés sur la base de transactions «swap» afin de renforcer leur liquidité avant l'échéance annuelle; elles lui ont en outre remboursé des crédits et ont dégagé les papiers à court terme qu'elles avaient mis provisoirement

## Répartition des billets en circulation

En fin de mois

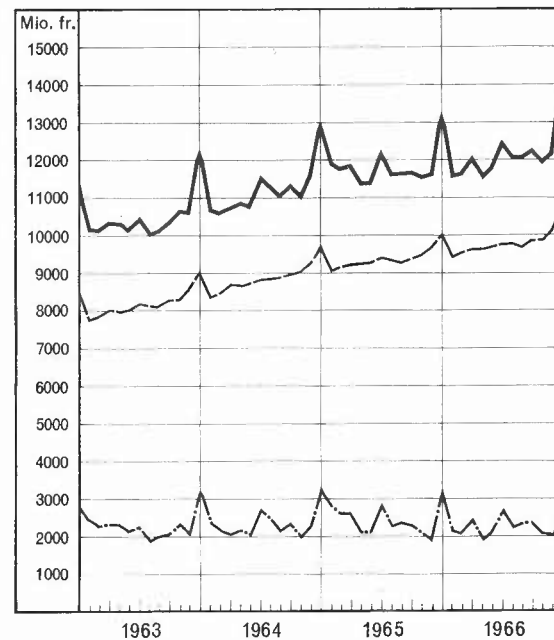
- Coupures de 1000 et 500 francs
- Coupures de 100 francs
- - - Coupures de 50, 20, 10 et 5 francs



## Billets et engagements à vue

En fin de mois

- Billets en circulation
- - - Engagements à vue
- Total



en pension chez elle. Ces diverses opérations ont provoqué dans leurs avoirs à vue une réduction qui n'a été compensée qu'en partie par d'importantes bonifications résultant du reflux des billets. Les avoirs à vue de l'économie à la Banque ont ainsi diminué de plus de 1 milliard pour s'inscrire à 1918 millions de francs à la fin de janvier. Leur montant était alors de 682 millions de francs moins élevé qu'une année auparavant. Ils ont ensuite varié, tout en manifestant une nette tendance à la baisse. Au début de mai, ils ne se montaient qu'à 1642 millions de francs, mais l'écart par rapport à l'année précédente n'était plus que de 103 millions de francs; il faut dire cependant que la Banque nationale avait procédé au début de 1965 à une importante opération de neutralisation. Au mois de mai et au mois de juin 1966, les cessions de dollars faites à la banque d'émission ont entraîné un accroissement des avoirs à vue des banques. En été, si l'on fait abstraction des jours de bilan, les avoirs à vue de l'économie ont varié en général entre 1,8 et 2,2 milliards de francs. Leur montant a diminué lorsque la balance des paiements est redevenue déficitaire dans le courant de l'automne. C'est le 7 novembre que les avoirs en comptes de virements de l'économie à la Banque nationale ont atteint le niveau le plus bas de l'année, soit 1 465 millions de francs. Les transactions conclues par les banques avec la Banque nationale en vue de l'échéance annuelle ont porté ces avoirs à 2 982 millions de francs à la fin de décembre.

Les banques se sont procuré des moyens liquides en mettant des *papiers à court terme* en pension pour une brève période à la Banque nationale. Elles ont usé de cette possibilité de re-

financement à chaque échéance trimestrielle et, en outre, à quelques échéances mensuelles, mais c'est au moment de l'échéance trimestrielle de mars que le montant des titres mis en pension à la Banque nationale a été le plus élevé: il a atteint alors 250 millions de francs.

Le recours au *crédit d'escompte* et au *crédit sur nantissement* de la banque d'émission a été en général limité. Abstraction faite des pointes passagères qui ont correspondu aux échéances bancaires, les crédits en cours ont varié entre 120 et 180 millions de francs, alors qu'ils avaient évolué entre 90 et 110 millions en 1965. A la fin de l'année, les crédits octroyés par la Banque nationale s'élevaient à 267 millions de francs. Sur ce montant, 158 millions revenaient au crédit d'escompte et 109 millions au crédit sur nantissement.

La Banque nationale a reçu à l'*escompte*, au total, pour 220 millions de francs de bons du Trésor de la Confédération, contre 264 millions en 1965. Elle a d'autre part escompté des effets sur la Suisse pour un montant de 458 millions de francs. Le montant moyen des effets du portefeuille suisse a été de 86 millions de francs. Comme les années précédentes, les effets de stocks obligatoires ont constitué la part la plus importante de ce portefeuille. En 1966, ces effets, y compris ceux qui avaient trait à la constitution de réserves de céréales panifiables, se sont montés en moyenne à 71 millions de francs. Le nombre des stocks obligatoires entretenus par l'économie est demeuré à peu près au niveau de l'année précédente. Au total, 2892 contrats de constitution de stocks étaient en vigueur à la fin de 1966. Quant à la valeur des marchandises stockées, elle était de 1516 millions de francs, contre 1393 millions à la fin de 1965. Les banques assuraient le financement de ces stocks jusqu'à concurrence de 924 millions de francs, contre 860 millions l'année précédente.

L'escompte d'obligations a gagné en importance. Le portefeuille de la Banque nationale a contenu en moyenne pour 19 millions de francs d'obligations escomptées, contre 10 millions en 1965.

Le resserrement du marché s'est traduit par un recours accru au *crédit sur nantissement* de la banque d'émission. La moyenne des avances en cours s'est élevée à 33 millions de francs, alors qu'elle avait été de 21 millions en 1965.

Au 31 décembre 1965, la *circulation fiduciaire* avait atteint 10042 millions de francs, après un accroissement de 321 millions, ou de 3,3%, au cours des douze mois précédents. Elle a continué de se développer au même rythme durant le premier semestre de 1966. Au troisième trimestre, toutefois, la progression s'est accélérée et la circulation fiduciaire a dépassé de 470 millions de francs, ou de 5%, le chiffre correspondant de l'année précédente. Son taux d'accroissement a baissé à 4,3-4,4% en octobre et en novembre. Au 31 décembre 1966, la circulation fiduciaire s'élevait à 10651 millions de francs. Elle avait augmenté par conséquent de 609 millions, ou de 6,1%, dans le courant de l'année. Son développement a ainsi été un peu plus marqué qu'en 1965, mais moins fort qu'en 1964, où l'économie suisse était en pleine surexpansion.

La *masse totale des moyens de paiement*, qui comprend les espèces en circulation, les avoirs à vue dans les banques et les avoirs en comptes de chèques postaux, a augmenté de 3% seule-

ment de la fin novembre 1965 à la fin novembre 1966, contre 4,3% dans la période correspondante 1964/1965. Quant au mouvement des comptes de chèques postaux, il s'est accru de 7,3% en 1966, contre 6,2% en 1965.

Les *avoirs de la Confédération* à la Banque nationale ont beaucoup varié. Ces moyens de trésorerie, qui étaient tombés à 126 millions de francs à la fin de 1965, ont continué de diminuer au mois de janvier 1966. Pour se procurer des disponibilités, la Confédération a mis en pension à la Banque nationale, pendant les deux premiers mois de l'année, deux obligations du Trésor américain libellées en francs suisses, dites bons «Roosa», d'un montant de 100 et 120 millions de francs. Elle a repris ces deux titres lorsque l'état de sa trésorerie s'est amélioré, mais elle s'est fait rembourser, en mai et en juillet, pour 200 millions de francs de ces bons, ce qui a ramené à 480 millions de francs le montant de ses placements en obligations du Trésor des Etats-Unis. La Confédération a en outre réduit de 31 millions de francs ses placements en dollars et en livres et de 175 millions ses placements à la Banque des Règlements Internationaux. Elle a ainsi remis dans le circuit économique 406 millions de francs qu'elle avait neutralisés en les plaçant à l'étranger. La trésorerie fédérale a évolué de façon satisfaisante et même favorable au printemps et en été, puis elle a diminué en automne. A la fin de l'année, les avoirs de la Confédération à la Banque nationale s'élevaient à 375 millions de francs.

La trésorerie fédérale a également été influencée par des remboursements et des émissions de titres. Des bons du Trésor de la Confédération d'un montant de 72 millions de francs, échus au milieu d'avril ou au début de mai, n'ont pas été renouvelés, ce qui a fait baisser à 889 millions le montant total des bons du Trésor placés sur le marché. La Confédération a en outre restitué au marché 84 millions de francs lors du remboursement d'obligations sorties au tirage et de la conversion d'un emprunt fédéral. Par contre, elle a prélevé 120 millions de francs sur le marché en émettant des bons de caisse à la mi-novembre.

L'évolution des *taux d'intérêt* a reflété la tension du marché de l'argent et des capitaux ainsi que la hausse mondiale de l'intérêt, à l'influence de laquelle la Suisse n'a pas pu se soustraire. Le 6 juillet, afin de s'adapter aux conditions du marché, la Banque nationale a majoré son *taux d'escompte* de 1% et son *taux pour les avances sur nantissement* de  $\frac{1}{2}$ %, en les portant respectivement à  $3\frac{1}{2}$  et à 4%. Une hausse plus forte du taux des avances sur nantissement aurait vraisemblablement eu des répercussions sur les taux à long terme. Les taux d'escompte spéciaux, appliqués pour les effets qui servent au financement des stocks obligatoires, ont été relevés de  $\frac{1}{2}$ % le 1<sup>er</sup> octobre; ils ont passé à  $3\frac{1}{4}$ % pour les stocks de denrées alimentaires et de fourrages et à  $3\frac{1}{2}$ % pour les autres stocks.

Après avoir majoré de  $\frac{1}{2}$ % et porté à  $3\frac{1}{2}$ % au début de l'année le taux d'escompte privé pour les effets commerciaux et les acceptations bancaires, les banques ont passé en juillet au taux de 4%. Cette hausse a ramené le taux d'escompte privé au-dessus du taux d'escompte de la Banque nationale. Sous l'effet de l'évolution saisonnière du marché au début de l'année, le taux de l'argent au jour le jour a baissé jusqu'à la fin du mois de janvier de 3% à  $2\frac{1}{2}$ – $2\frac{3}{4}$ % sur la place de Zurich.

Lorsque le marché s'est resserré, ce taux a recommencé de monter pour atteindre  $3\frac{1}{2}$  à  $4\%$  à la fin du mois de juin. La détente qui s'est produite en juillet sur le marché de l'argent l'a fait baisser à  $2\frac{1}{2}\%$  vers la fin d'août, puis il est remonté à  $3\frac{1}{2}$ – $4\%$ . L'intérêt servi sur les dépôts à trois mois par les grandes banques a été influencé par la hausse des taux sur le marché des « eurodevises », où l'intérêt des avances à trois mois en francs suisses, qui était de  $4\frac{1}{8}\%$  en janvier, s'est élevé jusqu'à  $7\frac{1}{4}\%$  en novembre, dépassant ainsi de  $2\frac{1}{4}\%$  le niveau de l'année précédente. Des banques suisses ont cherché par conséquent à se procurer des fonds à court terme pour faire des avances en francs suisses sur le marché des « eurodevises ». Le taux des dépôts à trois mois a donc eu tendance à monter. De  $3\frac{3}{4}$  à  $3\frac{7}{8}\%$  au début de l'année, il a passé à  $4$ – $4\frac{1}{4}\%$ ; il a même atteint  $4\frac{1}{2}\%$  à la mi-novembre pour les dépôts importants.

La Confédération, tenant compte de l'évolution du marché, a élevé les taux des bons du Trésor. Alors qu'au quatrième trimestre de 1965, les bons à une année, une année et demie et deux ans d'échéance avaient été renouvelés aux taux de  $2\frac{3}{8}\%$ ,  $2\frac{1}{2}\%$  et  $2\frac{5}{8}\%$ , il a fallu appliquer au mois d'octobre 1966 les taux de  $3\frac{1}{2}\%$ ,  $3\frac{5}{8}\%$  et  $3\frac{3}{4}\%$ . Des bons à trois mois ont été renouvelés à  $3$ – $3\frac{1}{4}\%$  dans les derniers mois de l'année.

Sur le marché à *moyen terme*, les grandes banques émettaient au début de l'année leurs *obligations de caisse* d'une durée de trois ans à  $4\frac{1}{4}\%$  et les titres d'une durée de quatre ans et plus à  $4\frac{1}{2}\%$ . Les banques cantonales offraient également un intérêt de  $4\frac{1}{4}\%$  pour leurs obligations de caisse d'une durée de trois ans. Une partie d'entre elles appliquaient le même taux de  $4\frac{1}{4}\%$  pour les titres d'une durée de quatre ans; quant aux autres, elles bonifiaient un intérêt de  $4\frac{1}{2}\%$  sur les titres d'une durée de quatre ans et plus. La plus grande partie des banques locales et des caisses d'épargne émettaient au début de l'année leurs obligations de caisse d'une durée de trois ans et plus à  $4\frac{1}{2}\%$ ; un petit nombre d'établissements seulement appliquaient déjà le taux de  $4\frac{3}{4}\%$  pour les titres d'une durée de cinq ans et plus. Dans le courant de l'année, la plupart des banques locales et des caisses d'épargne ont adopté le taux de  $4\frac{3}{4}\%$  pour leurs obligations de caisse d'une durée de cinq ans et plus.

Au printemps, des établissements appartenant à tous les groupes de banques ont fait savoir à la Banque nationale que l'évolution défavorable du volume des obligations de caisse les contraignait à envisager une nouvelle augmentation de taux de  $\frac{1}{4}\%$ . Afin que l'adaptation se fasse sans heurts, la Banque nationale a d'abord demandé aux banques de réduire à quatre ans la durée de leurs obligations de caisse dont l'intérêt était le plus élevé. Puis, le 1<sup>er</sup> juillet, elle a donné son accord à une hausse de  $\frac{1}{4}\%$ . Dans la deuxième moitié de l'année, les grandes banques et les banques cantonales ont par conséquent émis leurs obligations de caisse d'une durée de trois ou quatre ans à  $4\frac{1}{2}\%$  et elles ont fixé à  $4\frac{3}{4}\%$  le taux des titres d'une durée supérieure. Après des hésitations, les banques locales et les caisses d'épargne ont en général porté à  $5\%$  l'intérêt de leurs obligations de caisse d'une durée de cinq ans et plus. Très souvent, elles n'ont pas vu d'un bon œil cette hausse de l'intérêt, mais la crainte de perdre des fonds à moyen terme les a poussées à majorer aussi leurs taux. Un certain nombre d'entre elles ont cependant conservé



le taux de  $4\frac{3}{4}\%$ , afin d'éviter d'avoir à travailler pendant plusieurs années avec des fonds de roulement grevés d'un intérêt élevé. Comme le volume des obligations de caisse stagnait dans les derniers mois de l'année parce que les taux paraissaient insuffisants aux investisseurs, les grandes banques et les banques cantonales ont informé une nouvelle fois la Banque nationale de leur intention de majorer de  $\frac{1}{4}\%$  l'intérêt de ces titres. La Banque nationale les a autorisées à le faire à partir du 3 janvier 1967.

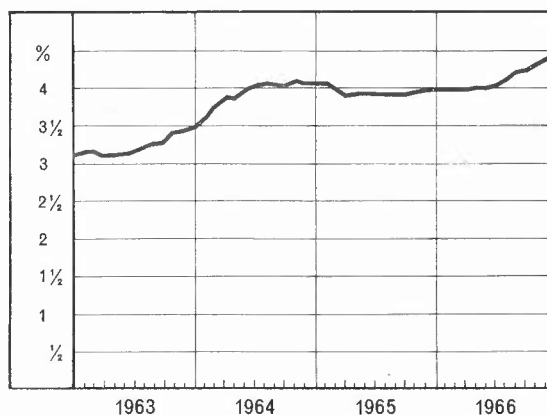
L'augmentation de l'intérêt servi aux dépôts d'épargne a été assez lente. Du début à la fin de l'année, l'intérêt moyen payé par les principales banques cantonales a passé de 3,21 à 3,33%, car elles ont bonifié dans les derniers mois de 1966 un intérêt de  $3\frac{1}{4}$  ou de  $3\frac{1}{2}\%$  aux épargnants. Les banques locales et les caisses d'épargne ont appliqué des taux allant de  $3\frac{1}{4}$  à  $3\frac{3}{4}\%$ . De nombreux établissements ont décidé d'adopter un taux plus élevé dès le 1<sup>er</sup> janvier 1967. Quelques banques ont fait beaucoup de publicité en faveur d'un type particulier de livrets de dépôts assortis d'un intérêt plus élevé, mais aussi de conditions de retrait moins libérales que les carnets d'épargne.

Les intérêts perçus par les banques ont aussi augmenté, mais il n'y a pas eu, ici non plus, de hausses brutales. En ce qui concerne les débiteurs, l'intérêt des crédits gagés a été majoré de  $\frac{1}{4}$  à  $\frac{1}{2}\%$  et celui des crédits en blanc de  $\frac{1}{4}$  à  $\frac{3}{4}\%$ . Dans les derniers mois de 1966, les taux des crédits de construction étaient en général de  $\frac{1}{4}$  à  $\frac{1}{2}\%$  plus élevés qu'une année auparavant. L'intérêt à payer pour ces crédits variait (sans commission) de  $4\frac{1}{2}$  à  $5\frac{1}{2}\%$  selon les groupes de banques. Les banques cantonales ont majoré de  $\frac{1}{4}\%$  les taux des avances et prêts aux corporations de droit public et elles les ont portés à  $4\frac{1}{4}$  à  $4\frac{3}{4}\%$ , ou même exceptionnellement à 5%.

Le renchérissement des fonds de tiers, en particulier des fonds provenant de l'épargne et des obligations de caisse, devait nécessairement avoir des répercussions sur les taux des prêts hypothécaires. Cependant, la plupart des établissements bancaires ont fait preuve de réserve lorsqu'ils ont majoré ces taux. De la fin de 1965 à la fin de 1966, l'intérêt moyen des anciens prêts hypothécaires en premier rang sur les habitations courantes a passé de 4,13 à 4,28% dans les principales banques cantonales. C'est dire que la majorité d'entre elles ont adopté le taux de  $4\frac{1}{4}\%$ . Pourtant, quelques banques de ce groupe ont déjà appliqué en 1966 un taux de  $4\frac{1}{2}\%$ , alors qu'une grande banque cantonale a conservé celui de 4%. L'intérêt demandé pour les prêts sur les biens-fonds agricoles et sur les habitations à loyers modérés a été en général le même que pour les prêts sur les habitations courantes, alors que l'intérêt des hypothèques grevant les installations industrielles et les entreprises artisanales a été de  $4\frac{1}{2}$  à  $4\frac{3}{4}\%$ . Durant le dernier trimestre de 1966, les banques cantonales ont fixé à  $4\frac{1}{4}$  à  $4\frac{3}{4}\%$  l'intérêt des nouveaux prêts sur les habitations courantes, ce qui a porté à 4,59% à la fin de décembre le taux moyen de cette catégorie de prêts dans les principales banques cantonales. Quant aux nouvelles hypothèques accordées par les banques cantonales aux entreprises artisanales, elles ont été assorties d'un intérêt de  $4\frac{1}{4}$  à 5%, ou même de  $5\frac{1}{4}\%$ . Les différences de taux ont été plus marquées entre les établissements de crédit hypothécaire privés qu'entre les banques cantonales. Dans certaines ré-

## Rendement de valeurs d'Etat suisses

Moyennes mensuelles



gions, les banques locales et les caisses d'épargne ont adapté leurs conditions à celles des établissements cantonaux; ailleurs, elles ont appliqué des taux de  $\frac{1}{4}$ - $\frac{1}{2}$ % plus élevés que les banques cantonales. Les établissements de crédit foncier locaux et les caisses d'épargne ont ordinairement demandé un intérêt de  $4\frac{1}{4}$  à  $4\frac{3}{4}$ % pour les anciennes hypothèques sur les habitations courantes, et de  $4\frac{3}{4}$ - $5$ % pour les nouvelles hypothèques. Ces établissements ont fixé normalement à  $4\frac{3}{4}$ - $5\frac{1}{2}$ % le taux des nouveaux prêts accordés à l'industrie et aux entreprises artisanales. Un assez grand nombre d'établissements appartenant à tous les groupes de banques ont exigé, lors de l'octroi ou du versement d'un prêt hypothécaire, une commission unique de 0,2-1%, lorsque le prêt considéré ne servait pas à consolider un de leurs propres crédits de construction. Plusieurs banques ont décidé de majorer leur taux hypothécaire de  $\frac{1}{4}$ % en 1967.

Le rendement moyen des obligations fédérales, qui était de 3,98% à la fin de 1965, n'a guère dépassé 4% pendant la première moitié de l'année, en raison notamment des interventions de la Banque nationale sur le marché de ces titres. Lorsque la banque d'émission a assoupli un peu sa politique de soutien des cours au second semestre, la tendance générale du marché s'est fait davantage sentir, si bien que le rendement moyen des obligations fédérales s'est élevé progressivement à 4,53%. En partie aussi, cette augmentation a tenu au fait que le nombre moyen d'années à courir avant l'échéance des titres considérés est tombé de huit ans et demi à sept ans et demi. Le rendement moyen des obligations cantonales a augmenté plus fortement puisqu'il a passé de 4,58 à 5,18% dans le courant de l'année. La moitié environ de la hausse a eu lieu au troisième trimestre.

Le marché des émissions est demeuré tendu toute l'année. Les emprunts annoncés à la Commission chargée d'établir le programme des émissions ont atteint un montant qui dépassait de beaucoup la capacité du marché. Pour éviter une mise à contribution excessive du marché et limiter la hausse des taux des nouveaux emprunts, la Commission a réduit parfois fortement le montant des emprunts annoncés. Malgré la limitation du volume des émissions, de nombreux emprunts ont été des échecs. Etant donné la hausse des taux à l'étranger et les besoins croissants de capitaux des collectivités publiques, les investisseurs, qui escomptaient de nouvelles améliorations des conditions, n'ont souscrit qu'avec réserve aux emprunts qui leur étaient offerts.

L'évolution du marché n'a cependant pas été uniforme. Au début de l'année, les emprunts  $4\frac{3}{4}\%$  émis au pair (droit de timbre compris) par les centrales de lettres de gage et les collectivités publiques, de même que les emprunts  $5\%$  émis au pair ou légèrement au-dessus du pair par les compagnies d'électricité, pouvaient être placés avec succès mais, au printemps, le marché a manifesté une certaine lassitude, dont les emprunts des compagnies d'électricité ont été les premiers à se ressentir. Les prix d'émission ont été alors fixés au-dessous du pair. Cela n'a pas empêché le prix des nouvelles obligations non encore cotées en bourse de tomber au-dessous du prix d'émission. Aussi les émetteurs de premier ordre du secteur public ont adopté depuis le début de l'été un taux de  $5\%$ , tandis que les compagnies d'électricité passaient à  $5\frac{1}{4}\%$  ou à  $5\frac{1}{2}\%$ . Les nouveaux emprunts assortis de ces taux et émis au pair ou légèrement au-dessous du pair ont pu en général être placés avec succès. Pour une partie d'entre eux, les souscriptions ont même dépassé fortement le montant offert. Ces taux se sont révélés suffisants jusqu'à la fin de l'automne, bien que les résultats des émissions soient devenus plus inégaux. Le climat du marché des émissions s'est toutefois rembruni dans les derniers mois de l'année, ce qui a pesé sur les émissions des compagnies d'électricité. Cette catégorie d'émetteurs a ainsi été amenée à appliquer le taux de  $5\frac{3}{4}\%$  pour ses nouveaux emprunts. Une partie des villes et des cantons ont alors adopté pour les leurs le taux de  $5\frac{1}{4}\%$ . Ces emprunts ont reçu un accueil favorable.

Le nombre des emprunts suisses mis en souscription publique a été de 120 et leur valeur nominale de 2999 millions de francs, alors qu'en 1965 il avait été émis 126 emprunts valant ensemble 2858 millions de francs. Après déduction des conversions, on constate qu'en 1966 les émissions publiques d'emprunts suisses ont prélevé sur le marché 2292 millions de francs d'argent frais, soit 231 millions de moins qu'en 1965.

L'emprunt fédéral  $3\frac{1}{4}\%$  de 650 millions de francs émis en avril 1946 est arrivé à échéance le 15 avril. Pour en assurer la conversion ou le remboursement, la Confédération a mis en souscription un emprunt par obligations  $4\frac{1}{2}\%$  de 350 millions de francs et d'une durée maximale de 15 ans, au prix de  $100,25\%$  (droit de timbre compris), un emprunt par obligations  $4\frac{1}{4}\%$  de 100 millions de francs et d'une durée de 10 ans, au prix de  $99,30\%$ , et un emprunt par bons de caisse  $4\%$  de 100 millions de francs et d'une durée de 5 ans, au prix de  $99,70\%$ . Selon le résultat des souscriptions, le Conseil fédéral s'était réservé le droit d'augmenter ou de réduire le montant de chacun de ces trois emprunts, le montant total des trois tranches restant toutefois fixé à 550 millions de francs. Un montant de 100 millions de francs n'a pas été converti, notamment parce que la Confédération détenait pour 80 millions de francs d'obligations de l'emprunt arrivant à échéance. Comme les souscripteurs se sont intéressés avant tout à l'emprunt  $4\frac{1}{2}\%$  et aux bons de caisse, le montant des trois tranches a été fixé à 360 millions de francs pour l'emprunt  $4\frac{1}{2}\%$ , à 50 millions pour l'emprunt  $4\frac{1}{4}\%$  et à 140 millions de francs pour les bons de caisse  $4\%$ .

Parmi les autres émetteurs, ce sont les cantons et les communes qui viennent en tête. Leurs prélèvements d'argent frais sur le marché ont atteint 760 millions de francs, soit 111 millions de plus que l'année précédente. Cet accroissement a reflété l'expansion des besoins de fonds du sec-

teur public. La Commission des émissions a réduit le montant des emprunts annoncés par les cantons et les communes afin d'adapter le volume des émissions à l'offre de capitaux à long terme. Les banques et les centrales de lettres de gage ont pris la seconde place, mais le volume de leurs emprunts a continué de diminuer; elles se sont procuré 644 millions de francs sur le marché, contre 761 millions en 1965. La mise à contribution du marché par les compagnies d'électricité, qui s'est élevée à 554 millions de francs, a été de 76 millions plus faible qu'en 1965. Les émissions de l'industrie et du commerce ont retiré 197 millions de francs d'argent frais du marché, soit guère plus de la moitié du montant de l'année précédente. Après déduction des remboursements d'un montant de 255 millions de francs, les émissions publiques d'emprunts suisses ont prélevé sur le marché 2037 millions de francs en chiffre net, contre 2157 millions l'année précédente.

Les *émissions publiques d'actions* ont atteint 258 millions de francs, contre 282 millions en 1965, alors que les remboursements d'actions suisses se sont montés, comme l'année précédente, à 16 millions de francs. La mise à contribution nette du marché par les émissions d'actions a donc été relativement limitée, ce qui est dû, en partie sans doute, à la diminution des investissements industriels constatée depuis 1964. En outre, l'évolution du marché des actions n'a pas été favorable.

Les *émissions non publiques* d'emprunts par obligations et d'actions ont été plus importantes que l'année précédente; les émissions d'emprunts se sont montées à 446 millions de francs, contre 193 millions en 1965. Cette augmentation tient au fait que la Confédération s'est procuré 120 millions par une émission non publique de bons de caisse, et que des cantons et des communes ont émis sans souscription publique pour 135 millions de francs de bons de caisse. Les emprunts des centrales de lettres de gage au Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants, qui sont aussi compris dans les emprunts émis sans souscription publique, se sont montés à 112 millions de francs, contre 59 millions en 1965. Les émissions non publiques d'actions, sans s'élever au niveau de l'année précédente, ont atteint un montant appréciable; elles se sont chiffrées à 963 millions de francs, contre 1273 millions en 1965.

Au total, les émissions publiques et non publiques d'obligations et d'actions suisses ont retiré du marché des capitaux la somme nette de 3 688 millions de francs, contre 3 888 millions l'année précédente.

En 1966, 17 *emprunts étrangers* d'une valeur nominale totale de 567 millions de francs ont été mis en souscription publique en Suisse. Après déduction des conversions, qui ont représenté 6 millions, le montant d'argent frais demandé au marché par les emprunts étrangers a été de 561 millions de francs, contre 339 millions en 1965. La part que les souscripteurs étrangers ont prise à ces emprunts a été considérable. Sur la valeur nominale totale de 567 millions, 410 millions de francs sont revenus à 11 emprunts en francs suisses et 157 millions aux tranches suisses des 6 emprunts internationaux en monnaie étrangère, à l'émission desquels des banques suisses ont participé. C'est en effet en 1966 que, pour la première fois, des banques suisses sont entrées dans des syndicats d'emprunts internationaux.

Les émissions d'emprunts internationaux se sont beaucoup développées en Europe depuis que les Etats-Unis, préoccupés par la situation de leur balance des paiements, ont fortement freiné les émissions d'emprunts européens sur le marché américain et que les entreprises américaines placent des emprunts sur les marchés européens pour financer leurs investissements à l'étranger. Avant 1966 déjà, le marché suisse absorbait une part notable de ces emprunts internationaux émis notamment au Luxembourg, parce que les établissements groupés dans les syndicats d'émission ne pouvaient placer sur leur propre marché qu'une partie seulement de la tranche qui leur était attribuée. Par contre, la clientèle suisse et étrangère de nos banques souscrivait volontiers à ces emprunts internationaux, dont l'intérêt pouvait s'élever jusqu'à 6<sup>3</sup>/<sub>4</sub>%. Cette forme d'exportation de capitaux n'était pas soumise au contrôle de la Banque nationale.

Si les banques suisses ne faisaient pas partie des syndicats internationaux d'émission jusqu'au printemps 1966, c'est notamment que le prélèvement dans notre pays d'un impôt sur les coupons ne leur permettait pas d'entrer dans ces syndicats sur un pied d'égalité avec les banques des autres pays. La décision de supprimer cet impôt au 1<sup>er</sup> janvier 1967 a levé cet obstacle majeur. En vertu de l'article 8 de la loi sur les banques, la Banque nationale a autorisé la participation directe de banques suisses à l'émission d'emprunts internationaux, à condition que les établissements intéressés placent auprès de leur clientèle étrangère la moitié au moins de la tranche qui leur est attribuée par le syndicat d'émission.

Aux émissions publiques d'emprunts étrangers, qui se sont montées à 567 millions de francs, il faut ajouter un emprunt étranger d'un montant de 4,8 millions qui n'a pas été mis en souscription publique. Après déduction des conversions et d'un montant de 241 millions de francs représentant les remboursements et les parts d'emprunts affectées à la consolidation de crédits bancaires, l'exportation nette de capitaux en 1966 se chiffre à 325 millions de francs, alors qu'elle avait atteint 209 millions en 1965. Il convient de rappeler que les souscriptions faites par des étrangers sont comprises dans ces montants.

Les crédits bancaires à l'étranger soumis à l'autorisation de la Banque nationale en vertu de l'article 8 de la loi sur les banques se sont montés à 484 millions, contre 153 millions en 1965.

Le *Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants* a augmenté de 221 millions le montant de ses placements; les capitaux prêtés représentent le revenu de la fortune du Fonds, car les rentes servies absorbent la totalité des contributions des assurés, des employeurs et des pouvoirs publics.

Dans les *banques*, les apports de fonds de la clientèle (comptes créanciers à vue et à terme, carnets d'épargne, livrets de dépôts, obligations de caisse) ont été moins importants que l'année précédente. Du début de l'année à la fin de novembre, ces différents postes du bilan ont augmenté au total de 2612 millions de francs, ou de 4,7%, dans les 62 banques qui remettent des données mensuelles, alors que leur accroissement avait été de 3313 millions de francs, ou de 6,4%, dans les onze premiers mois de 1965. Les prélèvements de capitaux faits par les banques sur le marché à long terme (emprunts par obligations, emprunts aux centrales d'émission de

lettres de gage, emprunts des banques cantonales au Fonds de compensation de l'AVS) ont été également moins importants que l'année précédente. Ils ont atteint 651 millions de francs, contre 757 millions en 1965. L'augmentation des engagements en banque, en revanche, a été de 554 millions de francs, contre 460 millions en 1965.

La composition des nouveaux apports de fonds de la clientèle s'est considérablement modifiée. Le gros des apports s'est concentré sur les comptes créanciers à terme. Leur accroissement, qui a été de 1095 millions de francs, a représenté 42% de l'augmentation totale des fonds de la clientèle, contre respectivement 803 millions de francs et 24% l'année précédente. Cette différence s'explique tout d'abord par le fait que les investisseurs, dans l'attente d'une hausse de taux, ont fait preuve de beaucoup de réserve dans la souscription d'obligations de caisse; d'autre part, l'intérêt élevé que les banques ont servi sur les fonds à court terme a certainement contribué à renforcer l'offre de ces fonds. L'augmentation des obligations de caisse n'a été que de 435 millions de francs, contre 1147 millions en 1965. Quant aux avoirs de la clientèle en comptes de chèques et en comptes créanciers à vue, ils ont même diminué de 96 millions de francs. Cette baisse est attribuée aux placements directs de l'économie suisse sur le marché des «euro-deviscs» et à la diminution des engagements des banques suisses envers des étrangers. Les fonds placés sur les carnets d'épargne et les livrets de dépôts se sont accrus de 1179 millions de francs, c'est-à-dire à peu près dans la même proportion qu'en 1965.

Le montant des fonds que les banques ont prélevés sur le marché des capitaux a été plus faible qu'en 1965, notamment parce que les banques ont émis moins d'emprunts par obligations. La somme des emprunts par obligations des banques a augmenté de 398 millions de francs durant les onze premiers mois de 1966, contre 489 millions dans la période correspondante de 1965. Le montant des nouveaux prêts accordés aux banques par les centrales de lettres de gage, qui s'est élevé à 225 millions de francs, a été à peu près le même que l'année précédente.

Bien que les entrées de fonds dans les banques se soient ralenties, l'expansion du crédit bancaire a été plus forte qu'en 1965. Du début de janvier à la fin de novembre, les comptes débiteurs, les avances et prêts aux collectivités de droit public et les placements hypothécaires ont progressé de 4026 millions de francs, ou de 7,9%, contre 7,5% dans la période correspondante de l'année précédente. L'accroissement supplémentaire s'explique par le développement vigoureux des comptes débiteurs qui ont augmenté de 2178 millions, ou de 9,5%, contre 7,8% dans la période correspondante de 1965. Leur taux d'accroissement annuel a été de 11,3% pour la période allant de la fin de novembre 1965 à la fin de novembre 1966. Si l'on compare les bilans semestriels détaillés des 62 banques, on constate que, de la fin de juin 1965 à la fin de juin 1966, les comptes débiteurs de la clientèle étrangère ont progressé de 40% et ceux de la clientèle suisse de 8%. L'accroissement des prêts à la clientèle suisse a donc été, proportionnellement, plus faible que celui des prêts à la clientèle étrangère, mais il a certainement dépassé de beaucoup l'augmentation du produit national réel. Les nouveaux crédits de construction ont atteint un montant élevé. Dans les 62 banques considérées, les ouvertures de crédit de construction se

sont montées à 3504 millions de francs, contre 3386 millions l'année précédente. Comme on s'y attendait, ces crédits ont surtout servi à financer la construction de logements, 48% de leur montant total allant à la construction d'habitations courantes, 12% à celle de logements à loyers modérés et 16% à celle de maisons familiales et de villas.

Les avances et prêts aux corporations de droit public ont augmenté de 412 millions de francs du début de janvier à la fin de novembre. Leur accroissement a été, il est vrai, moins important que dans la période correspondante de l'année précédente, mais il faut dire que des cantons et des communes ont remboursé des prêts que les banques leur avaient accordés durant le second semestre de 1965. En outre, des engagements bancaires à court terme des pouvoirs publics ont été consolidés par des emprunts. Pour la période de douze mois comprise entre la fin de novembre 1965 et la fin de novembre 1966, le taux d'accroissement des avances aux pouvoirs publics s'établit à 13%. Ce chiffre montre que, pour couvrir leurs besoins d'argent, les corporations de droit public ont recouru dans une forte mesure au crédit bancaire. Selon les constatations faites par la Banque nationale, des cantons et des communes ont couvert une partie de leurs besoins de capitaux à long terme en empruntant des fonds à court terme, ce qui est contraire aux exigences de la lutte contre l'inflation et aux principes d'une saine politique financière. C'est pourquoi la Banque nationale a fait savoir aux banques qu'en cas de dépassement des quotas elle se réservait, conformément à l'article 9 de la convention sur la limitation des crédits, de contrôler la durée effective des avances à court terme faites à des collectivités publiques et d'exiger la preuve que ces fonds ont servi uniquement à couvrir des besoins passagers de trésorerie. Elle leur a en outre rappelé qu'elle n'acceptait pas, en règle générale, de réescompter des prescriptions de cantons et de communes.

L'accroissement des placements hypothécaires a été un peu plus important que l'année précédente; leur montant total a augmenté de 1436 millions de francs.

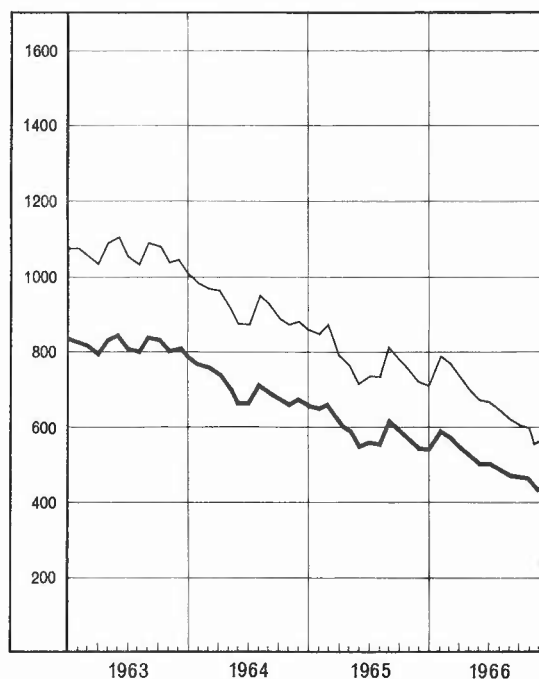
L'expansion du crédit bancaire en Suisse aurait été encore plus vigoureuse si la convention sur la limitation des crédits n'avait pas obligé les banques à faire preuve de retenue dans l'octroi de leurs prêts. Un nombre considérable d'établissements ont utilisé complètement leurs quotas.

Dans l'ensemble, l'accroissement des crédits a non seulement été plus important que l'année précédente, mais il a encore dépassé le montant des nouveaux apports de fonds de la clientèle. Par conséquent, le développement du crédit bancaire s'est fait en partie au détriment de la liquidité. Les disponibilités de caisse, en particulier, ont diminué, ce qui s'est traduit par une baisse des avoirs à vue des banques à la Banque nationale. Comme cette évolution était à la fois contraire à la stabilisation de la conjoncture, à la défense de la monnaie et aux intérêts bien compris des banques elles-mêmes, la Banque nationale leur a recommandé, en avril déjà, de ralentir l'expansion des crédits. Elle les a aussi engagées à entretenir une forte liquidité.

Le système bancaire suisse dispose certes à l'étranger d'un montant considérable d'avoirs à court terme qu'il peut rapatrier pour renforcer ses liquidités de caisse. Mais les engagements de nos banques envers l'étranger sont également considérables, parce qu'une grande part des fonds

## Indice suisse des actions

— Indice général  
— Actions industrielles seules



à court terme qu'elles placent sur les marchés internationaux proviennent de leur clientèle étrangère et de leurs correspondants étrangers. Par conséquent, les banques doivent maintenir un juste équilibre entre leurs créances et leurs dettes extérieures. A la fin du mois de septembre, selon une statistique trimestrielle détaillée qui a été établie pour la première fois en 1966, les avoirs des banques suisses à l'étranger, à l'exclusion des placements en titres, s'élevaient à 17,7 milliards de francs et leurs engagements envers l'étranger à 16,7 milliards de francs. L'excédent des avoirs sur les engagements était ainsi de un milliard de francs. Ces chiffres font ressortir de façon frappante l'importance des relations du système bancaire suisse avec l'étranger.

Pour les *fonds de placement*, l'année 1966 n'a pas été favorable. Certains fonds immobiliers, qui n'avaient pas veillé à conserver une liquidité suffisante les années précédentes, se sont trouvés dans une situation difficile.

Les 114 fonds de placement qui communiquent des données trimestrielles à la Banque nationale ont eu à reprendre, du début de l'année à la fin de septembre, 827 000 certificats d'une valeur de 106 millions de francs. Ce sont surtout les porteurs de parts de fonds de placement en valeurs mobilières et de fonds de placement en valeurs mobilières et immobilières qui se sont fait rembourser des certificats. Le nombre des certificats de ces fonds a diminué de 816 000 pour s'établir à 16,7 millions et leur fortune, qui a baissé de 436 millions de francs, est tombée à 2911 millions. Le rachat de certificats pour 106 millions de francs et des pertes de cours pour 330 millions de francs sont les causes de cette diminution. Par contre, le nombre des certificats et la fortune des fonds de placement immobiliers n'ont pas subi de changements notables, car les reprises de parts ont compensé le volume modeste des émissions; à la fin du mois de sep-



tembre, ces fonds avaient 5,6 millions de certificats en circulation et leur fortune était évaluée à 2964 millions de francs.

Le climat des *marchés suisses des actions* s'est un peu amélioré au début de l'année, mais de façon passagère seulement, puisque les cours sont retombés à la fin du mois de mars au même niveau qu'à la fin de 1965. Leur fléchissement s'est ensuite ralenti; ils n'ont cependant pas cessé de s'effriter jusque vers la fin de l'année. La tendance du marché suisse des actions a été influencée par les baisses qui se sont produites dans les bourses étrangères, en particulier à New York, et par le resserrement du marché suisse de l'argent et des capitaux, qui a provoqué une hausse du rendement des valeurs à revenu fixe. La demande d'actions est demeurée sélective et peu soutenue. De la fin de décembre 1965 au début de décembre 1966, l'indice suisse des actions s'est replié de 118 points pour s'inscrire à 426 points. Le raffermissement de la tendance du marché qui a eu lieu au mois de décembre a ramené l'indice à 449 points à la fin de l'année. Toutes les catégories d'actions ont été touchées par la baisse des cours, qui a été en moyenne de 17% en 1966.

#### 4. *Autorités et direction de la Banque*

Les changements suivants se sont produits dans les *autorités de la Banque*:

Pour succéder à M. Oscar de Chastonay, décédé en 1965, l'Assemblée générale des actionnaires du 26 mars 1966 a élu membre du Conseil de banque, M. Joseph Michaud, ingénieur agronome, directeur de «Provins», Fédération des Producteurs de Vins du Valais, président de la Chambre valaisanne de commerce, Sion.

Au mois d'août 1966, nous avons eu à déplorer le décès de M. Niklaus Senn, conseiller d'Etat et directeur de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Intérieures, qui était membre de notre commission de contrôle depuis 1957, après en avoir été membre suppléant depuis 1948. Nous garderons du défunt un souvenir reconnaissant.

Deux changements se sont produits dans la *Direction générale* de la Banque. Son vice-président, M. Riccardo Motta, qui était à la tête du II<sup>e</sup> département, a demandé au Conseil fédéral de pouvoir se retirer à la fin du mois de mars. De son côté, M. Walter Schwegler, président de la Direction générale et chef du I<sup>er</sup> département, a prié le Conseil fédéral de le libérer de ses fonctions à la fin du mois d'août. Le Conseil fédéral a accepté leurs demandes de démission en les remerciant des grands services qu'ils ont rendus à la banque centrale et au pays. MM. Schwegler et Motta se sont retirés quelques mois avant d'avoir atteint la limite d'âge afin de préserver l'indispensable continuité de la Direction générale.

M. Walter Schwegler a tout d'abord appartenu pendant plusieurs années au groupe des collaborateurs scientifiques du siège de Zurich, puis il a dirigé la succursale de Lucerne, où il a pu se familiariser avec la vie bancaire pratique. En 1944, le Conseil fédéral l'a nommé suppléant du chef du I<sup>er</sup> département et, dix ans plus tard, membre de la Direction générale et chef du III<sup>e</sup> département. En 1956, il a été porté à la présidence de la Direction générale et il a pris la tête du

I<sup>er</sup> département. Les dix années de présidence de M. Schwegler ont été caractérisées par une lutte courageuse et sans compromis contre l'inflation et la surexpansion économique. Convaincu qu'une croissance saine et durable de l'économie ne peut se fonder que sur une monnaie stable, il a mis toute son énergie au service de cette idée.

Après avoir acquis une formation bancaire approfondie en Suisse et à l'étranger, M. Riccardo Motta a été nommé par le Conseil fédéral en 1938 directeur de la Banque nationale et suppléant du chef du II<sup>e</sup> département. En cette qualité, il eut à s'occuper plus particulièrement des affaires du siège et du rayon de Berne. Nommé vice-président de la Direction générale et chef du II<sup>e</sup> département en 1955, M. Motta, par ses dons de diplomate et par la conviction avec laquelle il a défendu notre monnaie, a contribué dans une large mesure à la réalisation des objectifs de la Banque nationale.

Nous tenons à exprimer ici notre reconnaissance à MM. Schwegler et Motta qui ont consacré pendant longtemps toutes leurs forces au bien de la banque d'émission.

Pour remplacer les deux membres de la Direction générale qui se sont retirés, le Conseil fédéral a choisi comme président de la Direction générale et chef du I<sup>er</sup> département M. l'ambassadeur Edwin Stopper, docteur ès sciences économiques, auparavant directeur de la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique, et comme vice-président de la Direction générale et chef du II<sup>e</sup> département, M. Alexandre Hay, avocat, auparavant suppléant du chef du II<sup>e</sup> département. M. Hay est entré en charge le 1<sup>er</sup> avril et M. Stopper le 1<sup>er</sup> septembre 1966.

Les nominations suivantes ont eu lieu dans le *corps des directeurs* :

Le Conseil fédéral a désigné comme suppléant du chef du II<sup>e</sup> département M. Michel de Rivaz, docteur en droit, auparavant directeur de division près le siège de Berne, et, comme suppléant du chef du III<sup>e</sup> département, M. Fritz Leutwiler, docteur ès sciences économiques, auparavant directeur de division près le siège de Zurich.

M. Riccardo Rossi, directeur de la succursale de Lugano, a demandé à être mis prématurément à la retraite pour raisons de santé. Le Conseil fédéral a accepté sa demande en le remerciant des excellents services qu'il a rendus à la banque d'émission pendant près de vingt-cinq ans et il a nommé comme nouveau directeur de la succursale de Lugano M. Plinio Cioccarì, docteur ès lettres, auparavant chef du Département des finances et de l'instruction publique du canton du Tessin. M. Cioccarì est entré en charge le 1<sup>er</sup> février.

Le Comité de banque a nommé directeur de division près le siège de Berne, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1967, M. Pierre Flückiger, docteur ès sciences politiques, suppléant du secrétaire général.

Enfin, il convient de relever le changement qui s'est produit à la tête de notre *caisse principale*. Notre caissier principal, M. Otto Kunz, a pris sa retraite pour raison d'âge, après une longue activité à ce poste lourd de responsabilités. Nous lui redisons notre gratitude pour le travail accompli. Son suppléant, M. Rudolf Aebersold, a été nommé nouveau caissier principal.

# COMPTES ANNUELS

---

1. COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR 1966

2. BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1966

# COMPTE DE

DOIT

Arrêté au

	fr.	
<b>Frais généraux et d'administration</b>		
Autorités de la Banque .....	fr. 424 572. —	
Personnel .....	fr. 12 399 679. 80	
Frais généraux et frais de bureau .....	fr. 1 245 312. 07	
Divers .....	<u>fr. 494 901. 91</u>	14 564 465. 78
Intérêts pour bons du Trésor de la Confédération .....		16 512 710. 35
Intérêts aux comptes de dépôts .....		429 999. 22
Dépenses pour les bâtiments de la Banque .....		3 223 157. 01
Amortissements sur le mobilier .....		893 107.15
Frais d'opérations d'open-market .....		16 460 401. 85
Frais de confection de billets de banque .....		7 019 623. 20
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque .....		1 000 000. —
Subvention à la Caisse de pensions .....		2 000 000. —
Bénéfice net .....		6 843 248. 80
		68 946 713. 36

# PROFITS ET PERTES

31 décembre 1966

AVOIR

	fr.
Produit des opérations en or et en devises .....	35 216 068.10
Escompte et commissions sur effets à l'encaissement .....	3 127 134.23
Produit des avances sur nantissement .....	1 159 892.35
Produit des fonds publics appartenant à la Banque, y compris les bons du Trésor étrangers en francs suisses .....	26 964 403.90
Intérêts sur comptes correspondants en Suisse .....	236 887.07
Commissions .....	892 726.26
Divers .....	1 349 601.45

68 946 713.36

# BILAN ARRÊTÉ

## ACTIF

	fr.	
Caisse		
Or, en Suisse et à l'étranger . . . . .	fr. 12 297 388 069. 05	
Autres valeurs en caisse . . . . .	fr. 13 472 481. 94	12 310 860 550. 99
Devises . . . . .		2 060 340 047. 47
Avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères . . . . .		518 920 000. —
Portefeuille suisse		
Effets sur la Suisse . . . . .	fr. 97 832 380. 81	
Bons du Trésor de la Confédération . . . . .	fr. 16 750 000. —	
Obligations escomptées . . . . .	fr. 43 259 500. 35	157 841 881. 16
Avances sur nantissement . . . . .		109 343 647. 91
Bons du Trésor étrangers en francs suisses . . . . .		432 000 000. —
Fonds publics		
pouvant servir de couverture . . . . .	fr. 1 757 600. —	
autres . . . . .	fr. 179 990 801. —	181 748 401. —
Correspondants		
en Suisse . . . . .	fr. 81 500 222. 47	
à l'étranger . . . . .	fr. 15 413 945. 11	96 914 167. 58
Effets à l'encaissement . . . . .		2 461 739. 92
Chèques postaux . . . . .		3 171 806. 11
Débiteurs divers . . . . .		14 833 972. 85
Coupons . . . . .		17 351. 85
Bâtiments de la Banque . . . . .		1 500 000. —
Mobilier . . . . .		1. —
Autres actifs . . . . .		7 322 161. 65
Capital social non versé . . . . .		25 000 000. —
		15 922 275 729. 49

	fr.
Billets en circulation .....	10 651 053 330. —
Comptes de virements	
Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie .....	fr. 2 982 220 323. 37
Comptes de virements de banques temporairement liés .....	fr. 1 035 000 000. —
Comptes de virements de banques étrangères....	<u>fr. 34 385 418. 21</u>
Administrations fédérales .....	375 232 250. 93
Déposants .....	15 340 828. 32
Accords de paiements et de clearing avec l'étranger .....	23 277 503. 94
Engagements à terme .....	389 050 000. —
Dépôts obligatoires selon l'arrêté fédéral du 13 mars 1964 .....	2 290 000. —
Créanciers divers .....	239 993 215. 32
Chèques en circulation .....	777 103. 58
Autres passifs .....	46 629 141. 97
Capital social .....	50 000 000. —
Fonds de réserve .....	33 000 000. —
Provision pour opérations d'open-market .....	6 000 000. —
Provision pour la confection de billets de banque .....	17 183 112. 65
Provision pour risques non assurés .....	6 500 000. —
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque .....	6 189 758. 15
Provision pour impôts .....	310 494. 25
Provision pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération .....	1 000 000. —
Bénéfice net .....	6 843 248. 80
	<hr/>
	15 922 275 729. 49
	<hr/>

# DÉTAIL DES COMPTES ANNUELS

## ACTIF DU BILAN

### ENCAISSE

Solde en caisse au 31 décembre 1965, y compris l'or à l'étranger .....	fr. 22 875 685 317. 82
Entrées au cours de l'année 1966 .....	fr. 26 149 174 746. 15
Sorties au cours de l'année 1966 .....	fr. 25 813 687 772. 98
Mouvement de caisse .....	fr. 51 962 862 519. 13
Excédent des entrées .....	fr. 335 486 973. 17
Solde en caisse au 31 décembre 1966, y compris l'or à l'étranger .....	fr. 23 211 172 290. 99
Détail de l'encaisse au 31 décembre 1966:	
Or .....	fr. 12 297 388 069. 05
Monnaies divisionnaires .....	fr. 13 464 894. 92
Divers .....	fr. 7 587. 02
Total selon bilan .....	fr. 12 310 860 550. 99
plus nos propres billets en caisse .....	fr. 10 900 311 740. —
Total .....	fr. 23 211 172 290. 99

L'or est porté en compte à fr. 4 869. 80 le kilogramme de fin, soit au prix d'achat en vigueur pour les lingots d'or livrables franco Berne.

### DEVISES

Montant au 31 décembre 1965 .....	fr. 852 625 676. 32
Entrées en 1966 .....	fr. 24 301 905 207. 15
	fr. 25 154 530 883. 47
Sorties en 1966 .....	fr. 23 094 190 836. —
Montant au 31 décembre 1966 .....	fr. 2 060 340 047. 47

### AVOIRS AVEC GARANTIE DE CHANGE AUPRÈS DE BANQUES D'ÉMISSION ÉTRANGÈRES

Montant au 31 décembre 1965 .....	fr. 428 545 000. —
Montant au 31 décembre 1966 .....	fr. 518 920 000. —



## ESCOMPTE

### *Effets sur la Suisse*

En portefeuille au 31 décembre 1965 .....	646 effets représentant	fr.	98 060 110. 40
Escomptés au cours de l'année 1966 .....	3 288 effets représentant	fr.	457 753 906. 82
	3 934 effets représentant	fr.	555 814 017. 22
Encaissés au cours de l'année 1966 .....	3 291 effets représentant	fr.	457 981 636. 41
En portefeuille au 31 décembre 1966 .....	643 effets représentant	fr.	97 832 380. 81

### *Bons du Trésor de la Confédération*

En portefeuille au 31 décembre 1965 .....		fr.	9 500 000. —
Escomptés au cours de l'année 1966:			
remis par la Confédération .....	fr.	—	
par le marché .....	fr.	220 250 000. —	fr. 220 250 000. —
			fr. 229 750 000. —
Encaissés au cours de l'année 1966 .....		fr.	213 000 000. —
En portefeuille au 31 décembre 1966 .....		fr.	16 750 000. —

### *Obligations*

En portefeuille au 31 décembre 1965 .....	fr.	31 526 340. 55
Escomptées au cours de l'année 1966 .....	fr.	130 710 423. 80
	fr.	162 236 764. 35
Encaissées au cours de l'année 1966 .....	fr.	118 977 264. —
En portefeuille au 31 décembre 1966 .....	fr.	43 259 500. 35

## AVANCES SUR NANTISSEMENT

Montant des avances au 31 décembre 1965 .....	fr.	38 946 863. 05
Avances accordées durant l'année 1966 .....	fr.	918 785 196. 62
	fr.	957 732 059. 67
Avances remboursées durant l'année 1966 .....	fr.	848 388 411. 76
Montant des avances au 31 décembre 1966 .....	fr.	109 343 647. 91

Le nombre des comptes d'avances sur nantissement s'élevait le 31 décembre 1966 à 143.

Le montant des obligations de la Confédération, des créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération, des obligations des cantons et des communes, ainsi que des banques cantonales au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, remises en nantissement, représentait, le 31 décembre 1966, 70% de la somme totale des gages.

## BONS DU TRÉSOR ÉTRANGERS EN FRANCS SUISSES

En portefeuille au 31 décembre 1965 .....	fr.	432 000 000. —
En portefeuille au 31 décembre 1966 .....	fr.	<u>432 000 000. —</u>

## FONDS PUBLICS APPARTENANT À LA BANQUE

En portefeuille au 31 décembre 1965 .....	fr.	92 946 801. —
Entrées en 1966 .....	fr.	<u>90 048 800. —</u>
	fr.	182 995 601. —
Sorties en 1966 .....	fr.	<u>1 247 200. —</u>
En portefeuille au 31 décembre 1966 .....	fr.	<u>181 748 401. —</u>

## COMPTES DES CORRESPONDANTS EN SUISSE

Avoir de la Banque au 31 décembre 1965 .....	fr.	66 072 588. 31
En 1966, de la part des correspondants, la Banque a été		
créditée de .....	fr.	9 846 791 062. —
débitée de .....	fr.	<u>9 831 363 427. 84</u>
Mouvement total .....	fr.	19 678 154 489. 84
Excédent des écritures au crédit .....	fr.	<u>15 427 634. 16</u>
Avoir de la Banque au 31 décembre 1966 .....	fr.	<u>81 500 222. 47</u>

Au 31 décembre 1966, le réseau des correspondants en Suisse de la Banque s'étendait à 362 places bancables et 183 places auxiliaires. Le nombre des mandats de correspondants s'élevait à 468.

## COMPTES DES CORRESPONDANTS À L'ÉTRANGER

Montant au 31 décembre 1965 .....	fr.	14 541 659. 41
Entrées en 1966 .....	fr.	<u>2 636 437 832. 36</u>
	fr.	2 650 979 491. 77
Sorties en 1966 .....	fr.	<u>2 635 565 546. 66</u>
Montant au 31 décembre 1966 .....	fr.	<u>15 413 945. 11</u>

## ENCAISSEMENT

La Banque a reçu à l'encaissement au cours de l'année 1966:

22 170 chèques et effets pour	fr. 807 034 136. 54	sur des maisons faisant partie d'une chambre de compensation,
<u>13 768 chèques et effets pour</u>	<u>fr. 273 075 493. 38</u>	sur d'autres tirés,
<u>35 938 chèques et effets pour</u>	<u>fr. 1 080 109 629. 92</u>	au total, y compris
1 163 chèques et effets pour	fr. 46 303 288. 92	reçus en couverture de la part de correspondants en Suisse.

## COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX

Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1965 .....	fr.	7 237 200. 01
En 1966, les comptes de chèques postaux ont été		
crédités de .....	fr.	38 805 245 968. 94
débités de .....	fr.	<u>38 809 311 362. 84</u>
Mouvement total .....	fr.	77 614 557 331. 78
Excédent des écritures au débit .....	fr.	<u>4 065 393. 90</u>
Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1966 .....	fr.	<u>3 171 806. 11</u>

Le mouvement entre les comptes des clients de la Banque et les comptes de chèques postaux s'est développé comme il suit durant l'exercice:

18 289 virements de la Banque nationale à l'Administration des postes ....	fr.	1 549 658 988. 60
31 382 virements de l'Administration des postes à la Banque nationale ....	fr.	<u>20 473 051 504. 80</u>
Total .....	fr.	<u>22 022 710 493. 40</u>

Les bureaux de chèques postaux sont autorisés à délivrer contre des chèques postaux des chèques sur la Banque nationale, destinés à être portés au crédit de comptes de virements.

Dans l'année, 25 bureaux de chèques postaux ont délivré 2173 chèques représentant .....	fr.	<u>222 665 918. 65</u>
---	-----	------------------------

## IMMEUBLES ET MOBILIER DE LA BANQUE

### *Immeubles*

Au 31 décembre 1966, la valeur en compte des bâtiments atteignait . . . . .	fr. 1 500 000. —
comme en 1965.	
L'assurance contre l'incendie s'élevait à fr. 38 805 200. —.	
Les dépenses pour rénovation et entretien des immeubles, installations nouvelles, éclairage, chauffage, garde et nettoyage des locaux se sont élevées à . . . . .	fr. 3 532 412. 41
Après déduction du produit des locations dans les bâtiments de la Banque, soit . .	fr. 309 255. 40
il reste un excédent de dépenses de . . . . .	fr. 3 223 157. 01

### *Mobilier*

Le mobilier figurait dans les livres au 31 décembre 1965 pour une valeur de . .	fr. 1. —
Les achats faits en 1966 pour le montant de . . . . .	fr. 893 107. 15
ont été entièrement amortis.	
Le solde au 31 décembre 1966 est ainsi ramené à . . . . .	fr. 1. —

## PASSIF DU BILAN

### ÉMISSION ET COUVERTURE DES BILLETS (Voir annexes N<sup>os</sup> 1 et 2)

La circulation des billets de la Banque nationale se montait:

au 31 décembre 1965 .....	à	fr. 10 042 543 625
au 31 décembre 1966 .....	à	fr. 10 651 053 330
Augmentation .....		fr. 608 509 705

La circulation des billets s'est élevée en moyenne à fr. 9 566 482 405; elle a atteint au maximum (le 23 décembre) fr. 10 867 695 125 et au minimum (le 16 février) fr. 8 983 353 635.

Durant l'exercice, la Banque a retiré pour les détruire 31 976 250 billets rappelés ou détériorés d'une valeur nominale de fr. 1 971 150 000, qui ont été remplacés par des coupures neuves.

Des billets de la Banque nationale suisse rappelés, n'étaient pas encore rentrés au 31 décembre 1966:

billets de 1 000 francs, au verso «Fonderie» .....	fr.	28 025 000
billets de 500 francs, au verso «Brodeuses» .....	fr.	8 430 500
billets de 100 francs, au verso «Fauqueur» .....	fr.	27 345 900
billets de 50 francs, au verso «Bûcheron» .....	fr.	8 469 250
billets de 20 francs, au recto «Tête de Pestalozzi» .....	fr.	8 025 820
Total .....	fr.	80 296 470

La Banque nationale est tenue d'échanger à leur valeur nominale les billets de 1000, 500, 100 et 50 francs mentionnés ci-dessus jusqu'au 30 septembre 1978, les billets de 20 francs du type Pestalozzi jusqu'au 31 mars 1976.

Couverture des billets au 31 décembre 1966:

Or .....		fr. 12 297 388 069
Autres actifs pouvant servir de couverture:		
Devises .....	fr.	2 060 340 047
Portefeuille suisse .....	fr.	157 841 881
Avances sur nantissement .....	fr.	109 343 648
Titres .....	fr.	1 757 600
Couverture totale des billets .....		fr. 2 329 283 176
		fr. 14 626 671 245

La couverture-or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 136,66% (le 7 janvier), au minimum à 110,08% (le 23 décembre). La couverture-or de la circulation des billets et des engagements à vue a atteint au maximum 101,10% (le 21 mars), au minimum 87,33% (le 30 décembre).

SERVICE DES VIREMENTS (Voir annexe N° 3)

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1965 .....	fr. 4 084 276 762. 02
En 1966, les écritures se sont élevées :	
au crédit .....	à fr. 506 682 548 764. 75
au débit .....	à fr. 506 715 219 785. 19
Mouvement total .....	fr. 1 013 397 768 549. 94
Excédent des écritures au débit .....	fr. 32 671 020. 44
Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1966 .....	fr. 4 051 605 741. 58

En 1966, les 98,32% du mouvement total ont été réglés par virements dans les livres de la Banque, au lieu de versements d'espèces.

Sur le montant total des virements, soit . . . . 4 291 803 postes représentant fr. 1 013 397 768 549. 94 les opérations de clearing bancaire passées par les comptes de virements de la Banque nationale se sont élevées à . . . . . 3 677 104 postes représentant fr. 778 057 844 349. 80 dont . . . . . 3 639 426 postes représentant fr. 246 615 085 205. 46 ont été compensés par les comptes de clearing bancaire tenus à la Banque nationale.

Le solde des avoirs en comptes de virements a atteint au maximum (le 14 janvier) fr. 4 232 179 360. 29 et au minimum (le 7 novembre) fr. 2 500 176 597. 85 ; il s'est élevé en moyenne annuelle à fr. 3 032 180 650. 07.

Le 31 décembre 1966, le nombre des comptes de virements s'élevait à 1537.

## COMPTES DES ADMINISTRATIONS FÉDÉRALES

### *Service des versements et paiements*

Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1965 . . . . fr. 126 266 196. 96

En 1966, les écritures se sont élevées :

au crédit . . . . . à fr. 39 349 403 422. 65

au débit . . . . . à fr. 39 100 437 368. 68

Mouvement total . . . . . fr. 78 449 840 791. 33

Excédent des écritures au crédit . . . . . fr. 248 966 053. 97

Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1966 . . . . fr. 375 232 250. 93

Le mouvement total se répartit comme il suit:

	Crédits	Débits
Caisse d'Etat fédérale . . . . .	fr. 11 217 198 165. 69	fr. 10 968 004 403. 22
Entreprise des PTT . . . . .	fr. 25 804 466 212. 95	fr. 25 804 413 854. 74
Chemins de fer fédéraux . . . . .	fr. 1 913 959 939. 10	fr. 1 913 443 711. 36
Autres administrations . . . . .	fr. 413 779 104. 91	fr. 414 575 399. 36
Total . . . . .	<u>fr. 39 349 403 422. 65</u>	<u>fr. 39 100 437 368. 68</u>

### *Gestion de titres*

Aux termes de l'article 15, 1<sup>er</sup> alinéa, de la loi qui la régit, la Banque est tenue de recevoir en dépôt et de gérer sans frais les valeurs appartenant à la Confédération ou placées sous son administration.

Au 31 décembre 1966, la Banque avait en dépôt pour la garde et la gestion :

des titres remis par la Confédération pour . . . . . fr. 1 137 561 100. —

des titres remis par les Chemins de fer fédéraux pour . . . . . fr. 352 500. —

Total . . . . . fr. 1 137 913 600. —

### *Livre de la dette de la Confédération*

Conformément à l'article 10 de la loi fédérale du 21 septembre 1939 sur le livre de la dette de la Confédération, la Banque est chargée de tenir le livre de la dette. Elle exerce cette fonction au nom et en qualité de mandataire de la Confédération.

Etaient inscrites dans le livre de la dette au 31 décembre 1965:

724 créances, d'un montant total de ..... fr. 1 206 237 000. —

Augmentation au cours de l'année 1966:

Souscriptions de créances inscrites lors d'émissions d'emprunts ..... fr. 88 907 000. —

fr. 1 295 144 000. —

Diminution au cours de l'année 1966:

Remboursements ..... fr. 255 345 000. —

Etaient inscrites au livre de la dette au 31 décembre 1966:

658 créances, d'un montant total de ..... fr. 1 039 799 000. —

En 1966, 40 créances inscrites ont été transférées à d'autres créanciers pour un montant total de .....

fr. 16 266 000. —

En 1966, les intérêts bonifiés aux créances inscrites (1 138 bordereaux) se sont élevés à .....

fr. 22 693 311. 45

Au cours de l'exercice, le livre de la dette de la Confédération n'a pas été ouvert pour la transformation d'obligations en créances inscrites.

### *Paiement de titres et coupons*

Fonctionnant comme domicile de paiement, la Banque a payé, en 1966, pour le compte de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, les titres remboursables et coupons échus suivants:

Titres remboursables ..... 8 496 unités représentant fr. 17 748 500. —

Coupons ..... 286 580 unités représentant fr. 14 046 834. 95

Total ..... 295 076 unités représentant fr. 31 795 334. 95

### COMPTES DE DÉPÔT

Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1965 ..... fr. 18 976 251. 90

En 1966, les écritures se sont élevées:

au crédit ..... à fr. 1 795 062 982. 32

au débit ..... à fr. 1 798 698 405. 90

Mouvement total ..... fr. 3 593 761 388. 22

Excédent des écritures au débit ..... fr. 3 635 423. 58

Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1966 ..... fr. 15 340 828. 32



## ACCORDS DE PAIEMENTS ET DE CLEARING AVEC L'ÉTRANGER

Les comptes des accords de paiements et de clearing accusaient au 31 décembre 1965

des avoirs de tiers se montant à ..... fr. 20 876 287. 81

En 1966, les écritures sur ces comptes se sont élevées:

au crédit ..... à fr. 1 666 561 686. 66

au débit ..... à fr. 1 664 160 470. 53

Mouvement total ..... fr. 3 330 722 157. 19

Excédent des écritures au crédit ..... fr. 2 401 216. 13

Solde des comptes au 31 décembre 1966 ..... fr. 23 277 503. 94

## ENGAGEMENTS À TERME

Solde au 31 décembre 1965 ..... fr. 602 000 000. —

Au début de 1966, le compte a été crédité, par le débit des comptes de virements

de banques, de ..... fr. 23 000 000. —

fr. 625 000 000. —

Il a été débité du montant des fonds de cette nature restitués à des banques pour

les opérations de fin d'année, soit ..... fr. 235 950 000. —

Solde du compte au 31 décembre 1966 ..... fr. 389 050 000. —

Ces engagements à terme résultent du placement auprès des banques, le 1<sup>er</sup> octobre 1960 et le 4 août 1964, de bons du Trésor destinés à réduire la liquidité du marché.

## DÉPÔTS OBLIGATOIRES SELON L'ARRÊTÉ FÉDÉRAL DU 13 MARS 1964

Montant au 31 décembre 1965 ..... fr. 19 938 860. 95

En 1966, le compte a été

crédité de ..... fr. 20 898 855. 45

fr. 40 837 716. 40

débité de ..... fr. 38 547 716. 40

Solde du compte au 31 décembre 1966 ..... fr. 2 290 000. —

## CHÈQUES EN CIRCULATION

Tirages sur la Banque, en circulation au

31 décembre 1965 .....	132 chèques représentant	fr.	996 853. 38
En 1966, le compte a été crédité de .....	7 971 chèques représentant	fr.	538 910 858. 09
	8 103 chèques représentant	fr.	539 907 711. 47
En 1966, le compte a été débité de .....	7 969 chèques représentant	fr.	539 130 607. 89
Restaient en circulation au 31 décembre 1966 ..	134 chèques représentant	fr.	777 103. 58

## FONDS PROPRES DE LA BANQUE

### *Capital social*

Le capital social de fr. 50 000 000. —, divisé en 100 000 actions de fr. 500. — chacune, dont 50% versés, soit fr. 250. — par action, est resté sans changement.

Le Comité de banque a approuvé, pendant l'année, le transfert de 1 292 actions au nom de nouveaux propriétaires.

Suivant les inscriptions au registre des actionnaires, le capital social se trouvait réparti au 31 décembre 1966 entre:

2 103 actionnaires particuliers possédant chacun .....	1 action
1 340 actionnaires particuliers possédant chacun .....	2 actions
1 224 actionnaires particuliers possédant chacun .....	de 3 à 5 actions
623 actionnaires particuliers possédant chacun .....	de 6 à 10 actions
343 actionnaires particuliers possédant chacun .....	de 11 à 25 actions
168 actionnaires particuliers possédant chacun .....	de 26 à 50 actions
51 actionnaires particuliers possédant chacun .....	de 51 à 100 actions
21 actionnaires particuliers possédant chacun .....	de 101 à 200 actions
14 actionnaires particuliers possédant chacun .....	plus de 200 actions
5 887 actionnaires particuliers possédant ensemble .....	41 852 actions
24 cantons et demi-cantons possédant ensemble .....	38 733 actions
28 banques cantonales possédant ensemble .....	16 896 actions
50 autres collectivités et établissements de droit public possédant ensemble	2 519 actions
5 989 actionnaires possédant ensemble .....	100 000 actions

Les 58,15% du capital social appartiennent aux cantons, aux banques cantonales, ainsi qu'à d'autres collectivités et établissements de droit public, et les 41,85% à des actionnaires particuliers.

### *Fonds de réserve*

Selon décision de l'Assemblée générale du 26 mars 1966, le fonds de réserve s'élève à	fr. 33 000 000. —
Après attribution de .....	fr. 1 000 000. —
prélevés sur le bénéfice net de 1966, le fonds de réserve s'élèvera à .....	<u>fr. 34 000 000. —</u>

### PROVISION POUR IMPÔTS

Montant de la provision au 31 décembre 1965 .....	fr. 636 737. 45
Prélèvement pour payer l'impôt de défense nationale .....	fr. 326 243. 20
Montant de la provision au 31 décembre 1966 .....	<u>fr. 310 494. 25</u>

### PROVISION POUR TRANSFORMATIONS AUX BÂTIMENTS DE LA BANQUE

Montant de la provision au 31 décembre 1965 .....	fr. 5 768 992. 80
Prélèvement pour couvrir des frais de transformations au bâtiment de la Banque à Berne .....	<u>fr. 579 234. 65</u>
Solde .....	fr. 5 189 758. 15
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de .....	fr. 1 000 000. —
et portée à .....	<u>fr. 6 189 758. 15</u>

## RÉPARTITION DU BÉNÉFICE NET

Conformément à l'article 27 de la loi sur la Banque nationale du 23 décembre 1953, un premier prélèvement est fait sur le bénéfice net accusé par le compte de profits et pertes en faveur du fonds de réserve; ce prélèvement ne doit pas dépasser 2% du capital social, soit 1 million de francs.

Peut être payé ensuite un dividende qui ne dépassera pas 6% du capital social versé, soit fr. 1 500 000. — au maximum.

L'excédent doit être bonifié à la Caisse d'Etat fédérale en vue du versement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes au maximum par tête de population. Calculé sur cette base, le montant nécessaire s'élèverait au 31 décembre 1966 à fr. 4 343 248. 80.

## RÉSOLUTIONS

Nous fondant sur l'exposé ci-dessus, nous avons l'honneur de proposer les résolutions suivantes :

1. L'Assemblée approuve le présent rapport, ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1966.

2. L'Assemblée donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.

3. Le bénéfice net de fr. 6 843 248. 80 accusé par le compte de profits et pertes sera réparti comme il suit :

attribution au fonds de réserve .....	fr. 1 000 000. —
paiement d'un dividende de 6% .....	fr. 1 500 000. —
versement à la Caisse d'Etat fédérale.....	fr. 4 343 248. 80
	<hr/>
	fr. 6 843 248. 80

Arrivés au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude au chef du Département fédéral des finances et des douanes, Monsieur le Conseiller fédéral Bonvin, président de la Confédération, pour le vif intérêt qu'il n'a cessé de témoigner aux problèmes de la Banque nationale et pour l'appui qu'il nous a apporté.

Nous remercions de leur précieux concours nos correspondants, ainsi que tous les milieux bancaires, commerciaux, industriels et agricoles qui contribuent à notre information. Le dévouement dont notre personnel a fait preuve dans l'accomplissement de son devoir mérite aussi toute notre reconnaissance.

Zurich, le 10 janvier 1967.

Au nom de la Direction générale  
de la Banque nationale suisse:

Le président, *Stopper*

Le secrétaire général, *Läng*

# LE COMITÉ DE BANQUE DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

a pris connaissance, dans sa séance du 27 janvier 1967, du présent rapport sur l'exercice 1966 et l'a approuvé. Conformément aux articles 43, 1<sup>er</sup> alinéa, chiffre 4, et 49, 1<sup>er</sup> alinéa, de la loi sur la Banque nationale, le Comité soumet ce rapport au Conseil de banque avec les propositions suivantes :

Le Comité

PROPOSE

au Conseil de banque d'arrêter :

1. Le rapport sur l'exercice 1966 ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1966 sont approuvés pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.
2. Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions formulées à la page 52 du rapport.

Berne, le 27 janvier 1967.

Au nom du Comité de banque  
de la Banque nationale suisse :

Le président du Conseil de banque, *Dr B. Galli*  
Le secrétaire, *Flückiger*

RAPPORT PRÉSENTÉ  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES  
DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE  
PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Monsieur le Président,  
Messieurs les Actionnaires,

Au cours de l'année dernière, votre Commission de contrôle a procédé à des revisions dans toutes les succursales de la Banque, ainsi que dans les agences de Bienne, La Chaux-de-Fonds et Winterthour, et elle vient de pointer la comptabilité générale et de vérifier les existences aux sièges de Zurich et de Berne.

La Commission ayant tout trouvé exact, elle déclare que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1966, qui vous sont soumis, sont conformes aux soldes des comptes ouverts au Grand livre de la Banque. Elle se plaît à constater que la comptabilité générale et celle des sièges, des succursales et des propres agences sont d'une clarté parfaite et que l'ordre règne dans tous les services de la Banque.

Nous vous proposons, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, d'approuver le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1966, accusant un bénéfice net de fr. 6 843 248.80, et la répartition de ce bénéfice suivant les propositions du Conseil de banque.

Veillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 10 février 1967.

La Commission de contrôle,

*E. Gsell*

*A. von der Weid*

*H. Villiger*

## LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE,

en exécution de l'article 25, alinéa 3, et de l'article 63, chiffre 2, lettre i, de la loi fédérale du 23 décembre 1953 sur la Banque nationale suisse ;

vu le rapport de la Commission de contrôle prévu par l'article 51, alinéa 2, de ladite loi, daté du 10 février 1967 ;

sur la proposition du Département fédéral des finances et des douanes,

### DÉCIDE:

Le rapport de gestion et le compte annuel de la Banque nationale suisse pour l'exercice de 1966 sont approuvés conformément aux prescriptions de la loi.

Berne, le 17 février 1967.

Au nom du Conseil fédéral suisse :

Le président de la Confédération, *Bonvin*

Le chancelier de la Confédération, *Ch. Oser*



# À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Messieurs,

Le Conseil de banque de la Banque nationale suisse a approuvé dans sa séance du 10 février 1967, sur la proposition du Comité de banque, le rapport présenté par la Direction générale sur l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1966, pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément à l'article 51, alinéa 2, de la loi sur la Banque nationale, la Commission de contrôle a déposé son rapport en date du 10 février 1967. L'approbation des comptes par le Conseil fédéral, prévue par l'article 25, alinéa 3, de ladite loi, a eu lieu le 17 février 1967.

Nous avons donc l'honneur de vous soumettre le présent rapport en vous recommandant l'acceptation des comptes et l'adoption des propositions relatives à l'emploi du bénéfice, selon les résolutions formulées à la page 52.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 20 février 1967.

Au nom du Conseil de banque  
de la Banque nationale suisse :

Le président du Conseil de banque, *Dr B. Galli*  
Un membre de la Direction générale, *Dr. M. Iklé*



## LISTE DES ANNEXES

---

- N° 1 Situations périodiques.
- N° 2 Répartition des billets en circulation.
- N° 3 Service des virements.
- N° 4 Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque.
- N° 5 Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907:  
Tableau I: Situation au 31 décembre.  
Tableau II: Moyennes annuelles.  
Tableau III: Mouvement.  
Tableau IV: Résultats des opérations.
- N° 6 Planche graphique:  
Banque nationale suisse 1961 à 1966.
- N° 7 Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture.
- N° 8 Trafic de compensation:  
Mouvement des chambres suisses de compensation (col. 2—10).  
Clearing des titres pour opérations au comptant sur les places de Bâle et de Zurich (col. 11 et 12).
- N° 9 Liste des membres des autorités et des organes de la Banque.

1966	Actif												
	Encaisse- or	Devises	Avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères	Portefeuille effets sur la Suisse		Avances sur nantisse- ment	Bons du Trésor étrangers en fr. s.	Fonds publics		Correspondants		Autres postes de l'actif	
				Effets de change	Bons du Trésor de la Con- fédération			Total	Total	pouvant servir de cou- verture	en Suisse		à l'étranger
	En 1000 francs												
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Jan. 7	13 088 415	827 324	428 545	128 133	1 000	129 133	18 375	432 000	92 947	2 306	19 270	17 716	32 728
14	12 586 343	831 479	428 545	125 668	1 000	126 668	11 024	532 000	95 335	2 306	7 501	17 372	37 992
21	12 302 919	808 068	428 545	115 911	—	115 911	18 699	532 000	97 976	2 306	4 982	15 948	37 228
31	11 514 592	804 548	428 545	111 884	—	111 884	11 787	532 000	99 808	2 306	18 703	13 969	38 036
Fév. 7	11 514 592	803 290	428 545	108 340	—	108 340	10 922	532 000	99 808	2 306	13 489	14 860	43 497
15	11 514 592	772 533	428 545	105 342	—	105 342	10 825	532 000	99 808	2 306	22 574	17 528	41 857
23	11 514 592	749 423	428 545	103 223	—	103 223	13 034	532 000	102 077	2 306	20 004	15 108	43 482
28	11 514 592	752 609	428 545	104 871	—	104 871	19 377	652 000	102 077	2 306	19 080	11 623	46 671
Mars 7	11 514 592	749 799	428 545	99 622	—	99 622	24 170	652 000	105 426	2 896	26 739	14 967	43 014
15	11 514 592	748 201	428 545	103 534	—	103 534	21 882	552 000	108 067	2 896	28 291	23 069	45 113
23	11 514 592	739 365	428 545	103 725	—	103 725	24 578	532 000	111 017	2 896	18 141	13 573	45 799
31	11 478 246	748 732	458 545	170 490	78 500	248 990	45 249	632 000	113 732	2 896	49 452	14 434	54 767
Avril 7	11 478 246	668 993	428 545	118 107	—	118 107	38 171	532 000	113 732	2 896	13 533	15 154	68 493
15	11 456 602	672 809	428 545	103 614	—	103 614	31 673	532 000	113 732	2 256	23 924	31 047	82 156
22	11 456 602	636 007	488 795	100 493	—	100 493	25 606	532 000	116 209	2 256	17 235	15 127	78 949
29	11 456 602	614 101	488 795	98 670	36 000	134 670	34 216	532 000	120 087	1 665	29 822	14 843	77 309
Mai 6	11 430 635	608 096	488 795	100 929	—	100 929	38 685	532 000	124 903	1 665	2 273	19 660	77 390
13	11 400 632	686 295	488 795	99 988	—	99 988	29 621	532 000	129 340	1 665	28 694	13 478	75 974
23	11 383 483	655 349	488 795	92 264	—	92 264	30 735	432 000	133 875	1 665	18 895	14 657	76 682
31	11 383 483	1 034 523	488 795	89 203	39 500	128 703	50 946	432 000	138 562	1 758	37 219	12 541	80 366
Juin 7	11 383 483	1 047 525	488 795	87 345	—	87 345	39 423	432 000	143 500	1 758	25 852	29 577	72 038
15	11 311 192	1 121 050	488 795	92 238	—	92 238	32 197	432 000	148 391	1 758	34 020	32 329	71 650
23	11 286 207	1 113 763	488 795	98 914	500	99 414	41 089	432 000	153 153	1 758	29 230	28 151	68 385
30	11 459 315	1 474 167	488 795	99 393	500	99 893	56 138	432 000	158 129	1 758	62 406	12 398	68 434
Juillet 7	11 274 669	1 338 484	488 795	100 693	—	100 693	52 966	432 000	158 129	1 758	20 051	31 776	72 938
15	11 505 105	957 415	488 795	100 353	—	100 353	33 013	432 000	161 179	1 758	33 493	13 478	71 420
22	11 505 105	1 237 534	518 920	99 078	—	99 078	26 963	432 000	161 179	1 758	16 385	13 375	72 794
29	11 613 013	1 136 565	518 920	100 156	—	100 156	24 467	432 000	164 294	1 758	28 496	12 025	73 965
Août 5	11 604 221	1 135 294	518 920	97 175	—	97 175	22 090	432 000	164 294	1 758	21 259	15 678	74 685
15	11 604 221	1 139 534	518 920	93 329	—	93 329	14 357	432 000	164 294	1 758	18 829	14 372	75 610
23	11 604 221	1 138 536	518 920	104 152	—	104 152	20 063	432 000	166 868	1 758	20 540	12 917	74 669
31	11 604 221	1 141 016	518 920	98 625	—	98 625	20 252	432 000	166 868	1 758	30 713	11 221	77 325
Sept. 7	11 600 866	1 126 892	518 920	96 707	—	96 707	17 584	432 000	166 868	1 758	16 740	30 938	77 713
15	11 600 866	1 112 182	518 920	94 494	—	94 494	21 078	432 000	166 868	1 758	28 545	31 338	79 761
23	11 600 866	1 073 585	518 920	95 970	—	95 970	24 527	432 000	170 091	1 758	19 082	17 341	76 330
30	11 600 866	1 059 527	518 920	103 031	30 000	133 031	44 120	432 000	170 091	1 758	37 454	14 355	76 509
Oct. 7	11 598 373	1 051 646	518 920	103 073	—	103 073	35 075	432 000	170 091	1 758	15 354	16 916	86 061
14	11 598 373	997 240	518 920	104 123	—	104 123	22 165	432 000	170 091	1 758	21 747	16 741	85 803
21	11 598 373	867 612	518 920	98 764	—	98 764	24 765	432 000	170 091	1 758	9 711	15 247	87 269
31	11 598 373	851 612	518 920	98 188	—	98 188	29 243	432 000	172 922	1 758	32 132	17 424	89 380
Nov. 7	11 592 330	839 223	518 920	101 436	—	101 436	38 463	432 000	175 800	1 758	26 964	14 239	88 892
15	11 592 330	821 513	518 920	93 767	—	93 767	26 529	432 000	175 800	1 758	35 904	16 785	93 802
23	11 592 330	798 529	518 920	95 094	—	95 094	21 814	432 000	175 800	1 758	27 007	25 937	91 835
30	11 592 330	1 072 276	518 920	107 417	6 000	113 417	48 488	432 000	178 840	1 758	42 948	23 659	94 150
Déc. 7	11 674 447	1 277 323	518 920	110 381	6 000	116 381	66 919	432 000	178 840	1 758	30 224	30 229	90 657
15	11 937 804	1 343 060	518 920	120 721	6 000	126 721	67 091	432 000	181 748	1 758	40 577	20 506	89 147
23	11 962 805	1 957 258	518 920	125 687	6 000	131 687	77 222	432 000	181 748	1 758	41 325	15 435	93 446
30	12 297 388	2 060 340	518 920	141 092	16 750	157 842	109 344	432 000	181 748	1 758	81 500	15 414	42 780

# PÉRIODIQUES

Passif										Couverture-or	
Fonds propres	Billets en circulation	Engagements à vue			Comptes de virements de banques temporairement liés	Engagements à terme	Dépôts obligatoires selon l'arrêté fédéral du 13 mars 1964	Autres postes du passif	Total du bilan	des billets en circulation	des billets en circulation et des autres engagements à vue
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Autres engagements à vue	Total							
En 1000 francs										En pour-cent	
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
57 000	9 577 643	3 107 803	372 345	3 480 148	1 035 000	625 000	19 945	291 717	15 086 453	136.66	100.24
57 000	9 303 516	3 197 180	141 528	3 338 708	1 035 000	625 000	20 372	294 663	14 674 259	135.29	99.56
57 000	9 250 783	2 928 835	151 616	3 080 451	1 035 000	625 000	17 844	296 198	14 362 276	132.99	99.77
57 000	9 403 337	1 918 286	223 788	2 142 074	1 035 000	605 000	19 132	312 329	13 573 872	122.45	99.73
57 000	9 155 539	2 039 723	341 036	2 380 759	1 035 000	625 000	17 749	298 296	13 569 343	125.77	99.81
57 000	8 984 586	2 319 268	208 178	2 527 446	1 035 000	625 000	17 826	298 746	13 545 604	128.16	100.02
57 000	9 190 382	2 164 044	127 548	2 291 592	1 035 000	625 000	21 132	301 382	13 521 488	125.29	100.28
57 000	9 534 921	1 920 626	155 483	2 076 109	1 035 000	625 000	21 132	302 283	13 651 445	120.76	99.17
57 000	9 334 933	1 962 690	317 054	2 279 744	1 035 000	625 000	21 132	306 065	13 658 874	123.85	99.14
57 000	9 190 771	2 149 948	185 973	2 335 921	1 035 000	625 000	21 257	308 345	13 573 294	125.28	99.90
57 000	9 305 179	2 015 196	156 568	2 171 764	1 035 000	625 000	28 255	309 137	13 531 335	123.74	100.33
58 000	9 630 398	2 058 958	350 234	2 409 192	1 035 000	375 000	28 255	308 302	13 844 147	119.19	95.34
58 000	9 474 152	1 687 187	327 537	2 014 724	1 035 000	555 000	28 272	309 826	13 474 974	121.15	99.91
58 000	9 282 626	1 726 780	422 426	2 149 206	1 035 000	625 000	11 132	315 138	13 476 102	123.42	100.22
58 000	9 388 004	1 749 426	284 506	2 033 932	1 035 000	625 000	10 930	316 157	13 467 023	122.03	100.30
58 000	9 656 257	1 691 506	227 866	1 919 372	1 035 000	506 000	10 956	316 860	13 502 445	118.64	98.97
58 000	9 413 765	1 641 976	409 856	2 051 832	1 035 000	536 000	10 638	318 131	13 423 366	121.42	99.69
58 000	9 266 219	1 782 723	390 468	2 173 191	1 035 000	625 000	10 787	316 620	13 484 817	123.03	99.66
58 000	9 336 445	1 672 389	275 530	1 947 919	1 035 000	625 000	4 397	319 974	13 326 735	121.93	100.88
58 000	9 688 023	1 850 430	262 543	2 112 973	1 035 000	565 000	4 397	323 745	13 787 138	117.50	96.46
58 000	9 406 079	1 893 821	401 185	2 295 006	1 035 000	625 000	4 436	326 017	13 749 538	121.02	97.29
58 000	9 265 035	2 169 346	279 210	2 448 556	1 035 000	625 000	4 135	328 136	13 763 862	122.08	96.56
58 000	9 508 843	1 951 422	230 336	2 181 758	1 035 000	625 000	1 726	329 860	13 740 187	118.69	96.54
58 000	9 770 610	2 352 381	353 290	2 705 671	1 035 000	412 000	1 729	328 665	14 311 675	117.28	91.85
58 000	9 625 053	1 770 776	513 714	2 284 490	1 035 000	625 000	1 656	341 302	13 970 501	117.14	94.67
58 000	9 532 998	1 824 062	378 495	2 202 557	1 035 000	625 000	3 568	339 128	13 796 251	120.69	98.04
58 000	9 700 493	1 992 495	329 324	2 321 819	1 035 000	625 000	2 696	340 325	14 083 333	118.60	95.70
58 000	9 789 003	1 821 003	433 826	2 254 829	1 035 000	625 000	2 696	339 373	14 103 901	118.63	96.42
58 000	9 556 797	1 910 255	557 151	2 467 406	1 035 000	625 000	2 710	340 703	14 085 616	121.42	96.70
58 000	9 380 740	2 079 068	553 822	2 632 890	1 035 000	625 000	2 719	341 117	14 075 466	123.70	96.59
58 000	9 431 347	2 095 391	500 366	2 595 757	1 035 000	625 000	2 835	344 947	14 092 886	123.04	96.48
58 000	9 707 948	1 794 448	534 585	2 329 033	1 035 000	625 000	2 835	343 345	14 101 161	119.53	96.40
58 000	9 530 814	1 901 036	583 250	2 484 286	1 035 000	625 000	2 848	349 280	14 085 228	121.72	96.55
58 000	9 412 337	2 176 769	428 627	2 605 396	1 035 000	625 000	1 453	348 866	14 086 052	123.25	96.53
58 000	9 682 284	1 962 581	314 522	2 277 103	1 035 000	625 000	1 471	349 854	14 028 712	119.82	97.00
58 000	9 860 603	2 112 846	256 296	2 369 142	1 035 000	405 150	1 471	357 507	14 086 873	117.65	94.86
58 000	9 620 888	1 978 266	349 315	2 327 581	1 035 000	625 000	1 472	359 568	14 027 509	120.55	97.07
58 000	9 485 536	2 071 196	329 088	2 400 284	1 035 000	625 000	1 562	361 821	13 967 203	122.27	97.58
58 000	9 550 012	1 940 443	248 528	2 188 971	1 035 000	625 000	1 506	364 263	13 822 752	121.45	98.80
58 000	9 887 520	1 734 751	329 914	2 064 665	1 035 000	426 000	1 506	367 503	13 840 194	117.30	97.04
58 000	9 652 848	1 465 177	620 972	2 086 149	1 035 000	625 000	1 506	369 764	13 828 267	120.09	98.75
58 000	9 513 648	1 599 368	605 430	2 204 798	1 035 000	625 000	1 095	369 809	13 807 350	121.85	98.92
58 000	9 707 989	1 508 040	473 155	1 981 195	1 035 000	625 000	1 079	371 003	13 779 266	119.41	99.17
58 000	10 120 553	1 566 400	477 327	2 043 727	1 035 000	485 000	1 079	373 669	14 117 028	114.54	95.30
58 000	10 140 014	1 672 041	575 684	2 247 725	1 035 000	555 000	1 079	379 122	14 415 940	115.13	94.24
58 000	10 393 007	1 880 550	451 824	2 332 374	1 035 000	555 000	2 266	381 927	14 757 574	114.86	93.81
58 000	10 867 695	2 073 544	436 429	2 509 973	1 035 000	555 000	2 321	383 857	15 411 846	110.08	89.42
58 000	10 651 053	2 982 221	448 236	3 430 457	1 035 000	389 050	2 290	331 426	15 897 276	115.46	87.33

## RÉPARTITION DES BILLETS EN CIRCULATION

1966	Billets de francs								Total	Billets de francs							
	1000	500	100	50	20	10	5	1000		500	100	50	20	10	5		
	En millions de francs									Répartition en pour-cent							
1	2	3	4	5	6	7	8		10	11	12	13	14	15	16		
Janvier . . . . .	7	2 788,7	1 227,9	4 209,3	615,7	495,1	230,9	10,0	9 577,6	29.12	12.82	43.95	6.43	5.17	2.41	0.10	
	14	2 721,7	1 181,7	4 076,6	601,2	485,5	226,8	10,0	9 303,5	29.25	12.70	43.82	6.46	5.22	2.44	0.11	
	21	2 691,8	1 206,2	4 047,5	592,4	478,9	224,0	10,0	9 250,8	29.10	13.04	43.75	6.40	5.18	2.42	0.11	
	31	2 695,9	1 239,9	4 160,2	594,6	478,7	224,0	10,0	9 403,3	28.67	13.19	44.24	6.32	5.09	2.38	0.11	
Février . . . . .	7	2 635,3	1 167,5	4 050,3	591,9	477,3	223,2	10,0	9 155,5	28.78	12.75	44.24	6.47	5.21	2.44	0.11	
	15	2 607,4	1 138,1	3 952,5	583,8	472,1	220,8	9,9	8 984,6	29.02	12.67	43.99	6.50	5.25	2.46	0.11	
	23	2 638,4	1 201,8	4 060,3	586,3	472,8	220,9	9,9	9 190,4	28.71	13.08	44.18	6.38	5.14	2.40	0.11	
	28	2 673,8	1 273,9	4 275,1	599,5	479,5	223,2	9,9	9 534,9	28.04	13.36	44.84	6.29	5.03	2.34	0.10	
Mars . . . . .	7	2 627,4	1 191,0	4 194,4	603,4	483,6	225,2	9,9	9 334,9	28.15	12.76	44.93	6.46	5.18	2.41	0.11	
	15	2 627,5	1 164,2	4 087,2	598,0	480,3	223,7	9,9	9 190,8	28.59	12.67	44.47	6.50	5.23	2.43	0.11	
	23	2 632,3	1 216,7	4 144,1	597,7	480,2	224,3	9,9	9 305,2	28.29	13.08	44.53	6.42	5.16	2.41	0.11	
	31	2 710,0	1 264,8	4 322,4	609,4	487,4	226,5	9,9	9 630,4	28.14	13.14	44.88	6.33	5.06	2.35	0.10	
Avril . . . . .	7	2 661,7	1 205,8	4 266,7	611,9	490,4	227,8	9,9	9 474,2	28.09	12.73	45.04	6.46	5.18	2.40	0.10	
	15	2 630,2	1 180,0	4 150,9	600,8	484,3	226,5	9,9	9 282,6	28.33	12.71	44.72	6.47	5.22	2.44	0.11	
	22	2 633,5	1 237,0	4 200,4	599,1	482,3	225,6	9,9	9 388,0	28.05	13.18	44.74	6.36	5.14	2.40	0.11	
	29	2 667,0	1 288,0	4 367,3	608,3	487,7	228,1	9,9	9 656,3	27.62	13.34	45.23	6.30	5.05	2.36	0.10	
Mai . . . . .	6	2 613,9	1 212,6	4 255,0	606,5	487,8	228,1	9,9	9 413,8	27.77	12.88	45.20	6.44	5.18	2.42	0.11	
	13	2 597,5	1 184,8	4 103,1	600,2	484,1	220,6	9,9	9 200,2	28.03	12.79	44.93	6.48	5.22	2.44	0.11	
	23	2 602,5	1 225,0	4 189,5	599,2	483,8	226,5	9,9	9 336,4	27.87	13.12	44.87	6.42	5.18	2.43	0.11	
	31	2 638,5	1 303,0	4 402,3	613,2	491,1	230,0	9,9	9 688,0	27.24	13.45	45.44	6.33	5.07	2.37	0.10	
Juin . . . . .	7	2 570,9	1 218,3	4 271,5	612,2	491,9	231,4	9,9	9 406,1	27.33	12.95	45.41	6.51	5.23	2.46	0.11	
	15	2 575,4	1 192,9	4 164,1	604,8	487,7	230,2	9,9	9 265,0	27.80	12.88	44.94	6.53	5.26	2.48	0.11	
	23	2 594,7	1 276,0	4 290,7	614,0	491,1	232,4	9,9	9 508,8	27.29	13.42	45.12	6.46	5.17	2.44	0.10	
	30	2 661,1	1 310,1	4 432,7	624,0	497,2	235,6	9,9	9 770,6	27.23	13.41	45.37	6.39	5.09	2.41	0.10	
Juillet . . . . .	7	2 618,1	1 239,8	4 386,0	630,0	502,8	238,6	9,8	9 625,1	27.20	12.88	45.57	6.55	5.22	2.48	0.10	
	15	2 603,0	1 227,6	4 327,1	627,5	499,9	238,1	9,8	9 533,0	27.31	12.88	45.39	6.58	5.24	2.50	0.10	
	22	2 601,3	1 297,1	4 416,2	633,3	503,2	239,6	9,8	9 700,5	26.82	13.37	45.52	6.53	5.19	2.47	0.10	
	29	2 605,7	1 315,6	4 473,0	638,9	504,9	241,1	9,8	9 789,0	26.62	13.44	45.69	6.53	5.16	2.46	0.10	
Août . . . . .	5	2 550,7	1 249,3	4 361,4	638,7	505,6	241,3	9,8	9 556,8	26.69	13.07	45.64	6.68	5.29	2.53	0.10	
	15	2 532,1	1 213,0	4 254,1	631,6	501,0	239,1	9,8	9 380,7	26.99	12.93	45.35	6.74	5.34	2.55	0.10	
	23	2 550,5	1 252,6	4 253,6	628,9	498,6	237,3	9,8	9 431,3	27.04	13.28	45.10	6.67	5.29	2.52	0.10	
	31	2 602,7	1 310,2	4 406,1	637,1	503,0	239,0	9,8	9 707,9	26.81	13.50	45.39	6.56	5.18	2.46	0.10	
Septembre . . . . .	7	2 578,3	1 245,9	4 320,5	634,4	503,5	238,4	9,8	9 530,8	27.06	13.07	45.33	6.66	5.28	2.50	0.10	
	15	2 576,0	1 228,9	4 237,5	626,1	497,9	236,1	9,8	9 412,3	27.37	13.06	45.02	6.65	5.29	2.51	0.10	
	23	2 611,2	1 324,2	4 375,2	627,5	498,5	235,9	9,8	9 682,3	26.97	13.68	45.19	6.48	5.15	2.43	0.10	
	30	2 649,8	1 341,7	4 486,5	634,0	501,7	237,1	9,8	9 860,6	26.87	13.61	45.50	6.43	5.09	2.40	0.10	
Octobre . . . . .	7	2 599,7	1 261,7	4 381,3	630,4	501,5	236,6	9,7	9 620,9	27.02	13.12	45.54	6.55	5.21	2.46	0.10	
	14	2 589,7	1 238,6	4 296,5	620,4	496,5	234,1	9,7	9 485,5	27.30	13.06	45.30	6.54	5.23	2.47	0.10	
	21	2 609,7	1 275,1	4 314,9	615,3	493,0	232,3	9,7	9 550,0	27.33	13.35	45.18	6.45	5.16	2.43	0.10	
	31	2 648,9	1 354,0	4 513,9	626,4	499,7	234,9	9,7	9 887,5	26.79	13.69	45.65	6.34	5.05	2.38	0.10	
Novembre . . . . .	7	2 603,9	1 280,6	4 402,0	622,0	500,0	234,6	9,7	9 652,8	26.98	13.27	45.60	6.44	5.18	2.43	0.10	
	15	2 617,3	1 264,2	4 282,1	613,3	494,6	232,4	9,7	9 513,6	27.51	13.29	45.01	6.45	5.20	2.44	0.10	
	23	2 662,5	1 357,5	4 340,3	611,8	494,1	232,1	9,7	9 708,0	27.43	13.98	44.71	6.30	5.09	2.39	0.10	
	30	2 740,7	1 432,9	4 566,5	628,4	505,2	237,2	9,7	10 120,6	27.08	14.16	45.12	6.21	4.99	2.34	0.10	
Décembre . . . . .	7	2 760,5	1 401,7	4 572,9	639,6	514,2	241,4	9,7	10 140,0	27.22	13.82	45.10	6.31	5.07	2.38	0.10	
	15	2 876,9	1 470,9	4 628,3	645,7	518,4	243,1	9,7	10 393,0	27.68	14.15	44.53	6.21	4.99	2.34	0.10	
	23	3 032,5	1 580,0	4 811,8	660,4	526,1	247,2	9,7	10 867,7	27.90	14.54	44.28	6.08	4.84	2.27	0.09	
	30	3 079,3	1 506,1	4 644,0	647,9	519,0	245,1	9,7	10 651,1	28.91	14.14	43.60	6.09	4.87	2.30	0.09	
Moyenne annuelle																	
	1964	2 471,1	997,1	3 891,3	592,4	466,2	209,8	10,7	8 638,6	28.60	11.54	45.05	6.86	5.40	2.43	0.12	
	1965	2 583,0	1 134,6	4 149,1	600,5	479,9	221,8	10,2	9 179,1	28.14	12.36	45.20	6.54	5.23	2.42	0.11	
	1966	2 648,8	1 267,8	4 299,3	615,8	493,1	231,9	9,8	9 566,5	27.69	13.25	44.94	6.44	5.16	2.42	0.10	

## SERVICE DES VIREMENTS

Mouvement	Année	Paiements en espèces	Compensations	Virements sur place <sup>1)</sup>	Virements de place à place	Total	Paiements en espèces	Compensations	Virements sur place <sup>1)</sup>	Virements de place à place	Total
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Crédit ..	1962	20 958	95 579	1 431 353	80 102	1 627 992	1 115 475	30 825 917	199 178 430	23 052 736	254 172 558
	1963	20 278	94 661	1 551 009	76 295	1 742 243	1 205 635	37 602 134	238 203 998	23 599 551	300 611 318
	1964	18 721	89 611	1 630 671	84 818	1 823 821	1 326 285	40 022 441	239 793 901	33 393 649	314 536 276
	1965	18 539	87 645	1 755 418	83 676	1 945 278	1 412 532	39 254 638	309 479 628	41 215 644	391 362 442
	1966	18 684	89 770	1 942 803	83 347	2 134 604	1 488 949	39 436 745	417 296 432	48 460 423	506 682 549
Débit ...	1962	30 348	93 359	1 431 353	92 989	1 648 049	11 831 491	20 048 484	199 178 430	22 949 640	254 008 045
	1963	30 760	87 324	1 551 009	93 111	1 762 204	12 701 635	25 745 737	238 203 998	23 620 337	300 271 707
	1964	31 581	85 236	1 630 671	100 001	1 847 489	14 009 715	26 497 011	239 793 901	34 033 975	314 334 602
	1965	31 477	83 876	1 755 418	98 634	1 969 405	14 435 531	25 216 140	309 479 628	42 115 337	391 246 636
	1966	32 081	85 886	1 942 803	96 429	2 157 199	15 494 030	25 074 101	417 296 432	48 850 657	506 715 220
Total ...	1962	51 306	188 938	2 862 706	173 091	3 276 041	12 946 966	50 874 401	398 356 860	46 002 376	508 180 603
	1963	51 038	181 985	3 102 018	169 406	3 504 447	13 907 270	63 347 871	476 407 996	47 219 888	600 883 025
	1964	50 302	174 847	3 261 342	184 819	3 671 310	15 336 000	66 519 452	479 587 802	67 427 624	628 870 878
	1965	50 016	171 521	3 510 836	182 310	3 914 683	15 848 063	64 470 778	618 959 256	83 330 981	782 609 078
	1966	50 765	175 656	3 885 606	179 776	4 291 803	16 982 979	64 510 846	834 592 864	97 311 080	1 013 397 769
Répartition en pour-cent											
Crédit ..	1962	1.29	5.87	87.92	4.92	100	0.44	12.13	78.36	9.07	100
	1963	1.17	5.43	89.02	4.38	100	0.40	12.51	79.24	7.85	100
	1964	1.03	4.91	89.41	4.65	100	0.42	12.72	76.24	10.62	100
	1965	0.95	4.51	90.24	4.30	100	0.36	10.03	79.08	10.53	100
	1966	0.87	4.21	91.01	3.91	100	0.29	7.78	82.36	9.57	100
Débit ...	1962	1.84	5.67	86.85	5.64	100	4.66	7.89	78.41	9.04	100
	1963	1.75	4.95	88.02	5.28	100	4.23	8.57	79.33	7.87	100
	1964	1.71	4.61	88.27	5.41	100	4.45	8.43	76.29	10.83	100
	1965	1.60	4.26	89.13	5.01	100	3.69	6.44	79.10	10.77	100
	1966	1.49	3.98	90.06	4.47	100	3.06	4.95	82.35	9.64	100
Total ...	1962	1.57	5.77	87.38	5.28	100	2.55	10.01	78.39	9.05	100
	1963	1.46	5.19	88.52	4.83	100	2.32	10.54	79.28	7.86	100
	1964	1.37	4.76	88.83	5.04	100	2.44	10.58	76.26	10.72	100
	1965	1.28	4.38	89.68	4.66	100	2.02	8.24	79.09	10.65	100
	1966	1.18	4.09	90.54	4.19	100	1.67	6.37	82.36	9.60	100

<sup>1)</sup> Y compris le clearing bancaire.

## MOUVEMENT D'AFFAIRES DES

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total
	En 1000 francs										
	Caisse										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1962	1 192 070	3 354 295	12 989 118 <sup>1)</sup>	3 219 911	3 366 578	1 313 232	1 337 212	894 019	2 021 531	8 804 045	38 492 011 <sup>1)</sup>
1963	1 267 796	3 487 487	15 963 864 <sup>1)</sup>	3 397 180	3 518 004	1 411 739	1 556 723	964 556	2 197 599	9 931 398	43 696 346 <sup>1)</sup>
1964	1 393 643	3 774 964	17 518 091 <sup>1)</sup>	3 897 199	4 187 699	1 525 309	1 662 319	1 032 367	2 292 324	11 100 396	48 384 311 <sup>1)</sup>
1965	1 447 146	3 955 326	16 386 525 <sup>1)</sup>	3 929 163	3 957 380	1 603 509	1 746 834	1 114 522	2 423 873	11 365 508	47 929 786 <sup>1)</sup>
1966	1 687 043	4 330 273	18 145 147 <sup>1)</sup>	4 256 644	4 115 651	1 744 751	1 757 022	1 320 115	2 646 270	11 959 946	51 962 862 <sup>1)</sup>
Affaires en devises											
1962	—	—	—	—	—	—	—	—	—	51 924 537	51 924 537
1963	—	—	—	—	—	—	—	—	—	52 243 448	52 243 448
1964	—	—	—	—	—	—	—	—	—	47 793 962	47 793 962
1965	—	—	—	—	—	—	—	—	—	53 340 548	53 340 548
1966	—	—	—	—	—	—	—	—	—	47 396 096	47 396 096
Escompte d'effets sur la Suisse, de bons du Trésor de la Confédération et d'obligations											
1962	6 826	3 705	278 989	14 264	17 236	59 273	2 775	18 088	39 425	121 901	562 482
1963	12 904	18 214	86 431	15 094	13 553	63 542	3 795	22 281	46 219	132 978	415 011
1964	22 517	33 470	117 029	16 508	15 884	83 800	3 865	24 413	46 280	343 673	707 439
1965	19 065	30 561	91 566	11 281	18 285	85 818	4 396	24 345	56 169	409 049	750 535
1966	22 193	38 074	92 608	16 678	31 179	91 553	5 460	26 050	52 667	432 252	808 714
Nouvelles avances sur nantissement											
1962	15 290	9 886	152 869	26 897	47 775	58 837	8 554	4 585	61 756	26 143	412 592
1963	30 815	8 208	198 840	30 865	74 439	53 715	6 527	22 969	93 446	14 798	534 622
1964	26 001	9 047	234 582	51 467	60 498	118 359	5 663	18 144	99 137	21 080	643 978
1965	15 574	12 294	184 869	34 363	51 636	98 400	1 564	32 567	131 163	20 113	582 543
1966	29 692	23 366	275 229	70 096	71 304	155 205	7 614	38 797	169 274	78 208	918 785
Comptes des correspondants en Suisse											
1962	—	—	—	—	—	—	—	—	—	14 348 652	14 348 652
1963	—	—	—	—	—	—	—	—	—	15 746 124	15 746 124
1964	—	—	—	—	—	—	—	—	—	17 333 525	17 333 525
1965	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18 429 813	18 429 813
1966	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19 678 154	19 678 154
Comptes des correspondants à l'étranger											
1962	—	—	—	—	—	—	—	—	—	22 492 386	22 492 386
1963	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 920 027	3 920 027
1964	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8 593 576	8 593 576
1965	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 440 573	5 440 573
1966	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 272 003	5 272 003

<sup>1)</sup> Y compris l'or à l'étranger.



# DIVERS COMPTOIRS DE LA BANQUE <sup>2)</sup>

	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total
Année	En 1000 francs										
	Encaissement (remises)										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1962	1 975	13 396	470 957	28 344	14 083	7 319	68	7 211	3 476	110 013	656 842
1963	2 345	9 944	595 909	21 735	15 724	8 412	113	6 609	2 066	156 352	819 209
1964	1 468	11 287	715 327	33 271	17 174	8 728	120	6 548	3 518	99 747	897 188
1965	1 137	31 392	798 009	24 669	18 444	8 715	54	10 094	3 101	89 848	985 463
1966	1 740	17 293	911 757	18 528	24 766	8 497	31	9 687	2 073	85 738	1 080 110
Virements											
1962	2 519 207	25 880 174	14 549 871	20 270 430	7 697 792	2 860 123	2 227 051	1 886 228	4 819 617	425 470 110	508 180 603
1963	2 842 246	25 799 172	15 514 674	20 565 763	7 667 148	3 017 670	2 165 607	2 015 568	5 145 104	516 150 073	600 883 025
1964	3 182 911	25 603 742	15 702 320	22 232 209	8 527 612	3 567 694	1 945 245	2 092 876	5 721 136	540 295 133	628 870 878
1965	3 351 165	31 087 674	17 346 015	23 282 154	8 813 149	3 610 835	2 057 548	2 428 715	6 064 227	684 567 596	782 609 078
1966	3 407 863	38 829 405	19 730 183	21 959 414	9 839 275	4 288 043	2 163 506	2 601 002	6 723 230	903 855 847	1 013 397 768
Comptes des administrations fédérales											
1962	—	—	58 630 922	—	—	—	—	—	—	—	58 630 922
1963	—	—	62 531 666	—	—	—	—	—	—	—	62 531 666
1964	—	—	67 257 281	—	—	—	—	—	—	—	67 257 281
1965	—	—	71 030 049	—	—	—	—	—	—	—	71 030 049
1966	—	—	78 449 841	—	—	—	—	—	—	—	78 449 841
Comptes de dépôt											
1962	4 799	13 116	60 590	23 556	20 099	5 122	3 641	10 075	5 869	1 295 320	1 442 187
1963	4 279	14 982	71 076	22 139	9 258	6 233	3 658	9 881	3 983	2 486 939	2 632 428
1964	5 985	37 949	82 289	23 851	8 962	8 321	5 432	7 971	5 786	576 023	762 569
1965	6 266	21 688	103 310	27 086	7 075	6 746	4 544	9 003	5 068	669 191	859 977
1966	6 976	25 660	81 781	25 658	7 385	7 443	4 579	10 732	3 508	3 420 039	3 593 761
Mouvement total, additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)											
1962	8 583 945	49 466 479	188 620 767	34 983 019	22 293 500	9 639 245	7 153 282	5 953 226	16 421 554	614 610 036	957 725 053
1963	9 628 514	51 462 857	205 298 839	35 679 366	23 083 781	10 613 625	7 539 637	6 261 874	17 740 551	698 679 344	1 065 988 388
1964	11 199 806	52 691 471	223 843 205	39 084 892	26 602 778	12 216 298	7 464 233	6 630 124	19 785 813	732 211 261	1 131 729 881
1965	11 792 825	63 206 879	236 299 312	40 779 219	26 210 181	13 016 416	7 743 606	7 592 592	21 368 598	903 100 234	1 331 109 862
1966	12 540 489	77 620 186	261 385 995	40 804 795	29 431 966	15 012 798	8 160 323	8 225 913	23 184 512	1 131 839 679	1 608 206 656
Chambres de compensation											
1962	—	3 277 282	337 340	4 051 252	804 640	—	—	64 930 <sup>3)</sup>	93 778	1 481 038	10 110 260
1963	—	2 824 012	355 255	3 915 794	750 230	—	—	75 611 <sup>3)</sup>	93 053	1 638 001	9 651 956
1964	—	3 131 453	374 441	3 889 284	804 049	—	—	73 052 <sup>3)</sup>	101 405	1 827 361	10 201 045
1965	—	3 236 475	398 446	3 940 764	778 817	—	—	69 937 <sup>3)</sup>	102 204	1 839 914	10 366 557
1966	—	4 965 513	485 803	3 837 990	818 351	—	—	85 201 <sup>3)</sup>	105 065	1 935 620	12 233 543
<sup>2)</sup> Le mouvement des agences est compris dans celui des comptoirs dont elles dépendent. <sup>3)</sup> Y compris le mouvement de la chambre de compensation de La Chaux-de-Fonds.											

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Année	Encaisse métallique			Devises <sup>2)</sup>	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or <sup>1)</sup>	Argent	Total		Effets suisses	Bons du Trésor <sup>3)</sup>	Obligations escomptées	Total		
	En millions de francs									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	75,5	5,8	81,3	27,7	77,9	—	—	77,9	—	2,7
1908	117,5	7,2	124,7	44,7	63,7	—	—	63,7	—	10,4
1909	124,0	14,4	138,4	48,2	111,0	—	—	111,0	—	14,7
1910	155,6	10,2	165,8	59,1	99,8	—	—	99,8	—	18,0
1911	160,7	9,2	169,9	24,6	130,4	—	7,0	137,4	—	16,8
1912	173,1	12,8	185,9	26,7	146,2	—	5,1	151,3	—	25,5
1913	170,0	20,8	190,8	42,3	100,0	—	9,4	109,4	—	28,4
1914	237,9	24,9	262,8	34,4	114,7	58,0	8,3	181,0	—	19,6
1915	250,1	51,3	301,4	49,6	63,9	75,0	3,5	142,4	—	21,0
1916	345,0	52,5	397,5	63,3	56,3	123,0	4,5	183,8	—	22,1
1917	357,7	51,8	409,5	47,8	88,4	233,0	6,0	327,4	—	45,2
1918	414,7	58,4	473,1	70,6	249,8	312,0	6,5	568,3	—	40,9
1919	517,0	73,6	590,6	94,8	184,1	301,0	2,0	487,1	—	32,7
1920	542,9	121,6	664,5	25,4	167,1	280,0	5,8	452,9	—	36,6
1921	549,5	108,3	657,8	58,8	44,8	287,0	2,9	334,7	—	76,2
1922	535,1	103,9	639,0	74,1	33,9	325,0	2,0	360,9	—	62,2
1923	537,2	90,7	627,9	94,4	102,5	155,0	4,5	262,0	—	85,3
1924	505,9	87,2	593,1	193,3	81,2	78,0	5,7	164,9	—	70,8
1925	467,1	89,3	556,4	222,5	70,2	68,5	3,2	141,9	—	72,4
1926	471,8	72,8	544,6	222,0	91,7	83,1	5,5	180,3	—	60,6
1927	517,0	62,9	579,9	197,9	128,8	71,7	6,2	206,7	—	78,5
1928	533,0	45,8	578,8	258,6	157,1	53,9	6,8	217,8	—	82,9
1929	595,0	23,5	618,5	362,3	95,2	39,1	15,1	149,4	—	75,2
1930	712,9	—	712,9	353,4	86,7	—	8,0	94,7	—	53,4
1931	2 346,9	—	2 346,9	107,0	27,7	0,4	6,5	34,6	—	64,7
1932	2 471,2	—	2 471,2	88,6	12,8	0,2	6,7	19,7	4,6	48,7
1933	1 998,1	—	1 998,1	17,7	19,0	15,2	16,7	50,9	58,3	94,7
1934	1 909,8	—	1 909,8	7,5	13,4	4,0	8,9	26,3	5,9	118,0
1935	1 388,8	—	1 388,8	8,3	25,3	114,6	12,6	152,5	85,5	142,2
1936	2 709,0	—	2 709,0	57,6	7,7	9,5	2,3	19,5	28,5	46,8
1937	2 679,2	—	2 679,2	513,1	5,3	1,7	1,9	8,9	10,3	34,8
1938	2 889,6	—	2 889,6	279,7	52,5	101,5	1,1	155,1	3,8	21,9
1939	2 261,6	—	2 261,6	361,7	46,3	46,4	5,7	98,4	6,8	89,6
1940	2 173,2	—	2 173,2	996,8	63,2	149,3	2,1	214,6	2,8	45,4

<sup>1)</sup> Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921 : 1 kg d'or fin = fr. 3440 ; à partir du 11 novembre 1921 : 1 kg = fr. 3435.555.  
<sup>2)</sup> En 1907 et 1908, effets étrangers seulement ; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.  
<sup>3)</sup> Jusqu'en 1930, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse <sup>4)</sup>	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Total du bilan	Année
				Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Total		
				En millions de francs						
			%							
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
3,8	10,5	159,2	51.09	19,5	5,7	0,6	—	25,8	243,8	1907
6,2	8,2	204,1	61.11	21,1	13,1	0,8	—	35,0	292,9	1908
10,8	28,4	261,5	52.91	29,4	39,6	1,4	—	70,4	386,0	1909
10,0	35,0	297,2	55.77	22,4	45,7	0,7	—	68,8	421,0	1910
16,5	18,9	314,8	53.96	24,6	23,8	0,9	—	49,3	419,3	1911
7,1	19,2	339,2	54.80	28,9	25,4	1,2	—	55,5	451,0	1912
6,4	16,1	313,8	60.79	27,4	30,6	1,0	—	59,0	429,9	1913
9,3	14,7	455,9	57.65	54,6	8,6	7,6	—	70,8	589,2	1914
8,1	29,0	465,6	64.72	61,0	14,3	7,4	—	82,7	608,7	1915
6,8	18,2	536,5	74.07	89,8	12,7	27,3	—	129,8	735,1	1916
7,3	18,0	702,3	58.30	89,0	42,6	7,1	—	138,7	908,7	1917
8,6	28,1	975,7	48.49	79,1	20,1	88,4	—	187,6	1 239,0	1918
6,6	36,1	1 036,1	57.00	121,0	18,7	41,5	—	181,2	1 298,2	1919
5,9	35,0	1 023,7	64.90	146,4	11,4	5,4	—	163,2	1 273,1	1920
6,5	27,2	1 009,3	65.17	116,5	7,7	4,4	—	128,6	1 224,7	1921
9,8	18,9	976,4	65.44	147,4	11,0	5,7	—	164,1	1 224,3	1922
8,6	30,0	982,0	63.94	80,0	13,0	10,4	—	103,4	1 166,4	1923
6,8	38,6	913,9	64.89	102,8	8,3	6,0	—	117,1	1 107,5	1924
6,6	34,4	875,8	63.53	113,2	4,7	6,3	—	124,2	1 075,1	1925
6,4	33,6	873,9	62.31	127,0	4,3	5,5	—	136,8	1 087,6	1926
9,2	34,6	917,4	63.20	123,8	18,4	9,2	—	151,4	1 147,5	1927
19,0	40,6	952,6	60.75	141,5	54,0	6,6	—	202,1	1 236,4	1928
5,4	40,2	999,2	61.90	171,7	28,5	7,1	—	207,3	1 288,9	1929
104,0	32,7	1 062,1	67.12	213,2	28,0	7,9	—	249,1	1 391,9	1930
37,9	25,6	1 609,4	145.82	883,2	40,1	44,9	—	968,2	2 659,5	1931
50,8	15,7	1 612,6	153.34	922,3	51,0	67,9	—	1 041,2	2 743,5	1932
27,7	19,9	1 509,5	132.36	629,6	9,4	51,4	—	690,4	2 309,7	1933
52,5	19,2	1 440,3	132.60	539,4	39,6	45,9	—	624,9	2 179,2	1934
44,9	26,7	1 366,3	101.65	357,9	7,6	24,8	16,4	406,7	1 887,4	1935
15,9	14,2	1 482,2	182.76	1 093,9	183,4	29,9	62,9	1 370,1	3 505,9	1936
30,7	11,4	1 530,5	175.05	1 602,6	12,5	35,4	71,9	1 722,4	3 902,3	1937
90,9	9,6	1 751,0	165.02	1 592,6	8,2	31,2	39,9	1 671,9	4 081,0	1938
80,9	16,6	2 049,9	110.33	686,7	10,9	32,0	67,8	797,4	3 501,8	1939
87,8	20,0	2 273,4	95.59	1 018,6	6,8	41,6	119,9	1 186,9	3 727,7	1940

<sup>4)</sup> En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris ; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Année	Or <sup>1)</sup>	Devises	Avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantisse- ment	Bons du Trésor étrangers en fr. s.	Fonds publics	Avoirs chez des correspondants	
				Effets suisse	Bons du Trésor <sup>2)</sup>	Obliga- tions escomp- tées	Total					en Suisse	à l'étranger
1	2	3		5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1941	2 878,5	679,0	—	32,5	4,4	2,3	39,2	12,8	25,0	—	69,6	15,8	—
1942	3 565,2	61,8	—	123,8	85,3	0,8	209,9	12,0	25,2	—	63,9	16,3	—
1943	4 172,7	83,0	—	92,0	0,4	0,7	93,1	0,3	18,4	—	64,5	14,2	—
1944	4 554,1	102,4	—	69,5	—	1,6	71,1	—	27,6	—	64,2	13,9	—
1945	4 777,0	162,5	—	78,1	39,9	5,9	123,9	6,7	67,6	—	62,1	27,5	—
1946	4 949,9	158,0	—	46,1	14,5	13,9	74,5	9,6	164,2	—	52,7	51,7	—
1947	5 256,2	102,5	—	116,3	20,1	18,8	155,2	13,6	246,6	—	48,4	68,6	—
1948	5 821,0	236,6	—	115,2	1,5	8,8	125,5	1,6	79,0	—	47,4	50,4	—
1949	6 240,2	260,0	—	81,4	2,0	0,7	84,1	0,1	31,0	—	39,7	26,7	—
1950	5 975,8	256,4	—	165,3	31,5	4,4	201,2	—	85,0	—	40,9	60,3	—
1951	6 003,8	227,6	—	233,8	4,6	12,7	251,1	1,4	58,9	—	39,9	53,0	—
1952	5 876,1	490,9	—	243,9	—	1,8	245,7	—	64,0	—	40,1	37,5	—
1953	6 086,1	522,2	—	190,8	14,7	1,1	206,6	—	65,2	—	35,5	34,9	—
1954	6 323,4	649,8	—	91,6	2,0	9,6	103,2	—	116,6	—	46,5	41,3	—
1955	6 686,3	624,1	—	129,2	2,0	23,0	154,2	—	131,8	—	45,9	47,8	—
1956	7 102,9	627,0	—	170,9	21,5	80,0	272,4	—	186,9	—	45,7	56,1	—
1957	7 383,5	781,4	—	193,9	—	31,9	225,8	—	52,0	—	45,3	41,4	—
1958	8 329,3	560,9	—	56,0	—	2,3	58,3	—	21,8	—	44,6	33,0	—
1959	8 369,3	534,6	—	50,6	—	7,3	57,9	—	39,7	—	44,2	45,2	6,4
1960	9 454,7	583,0	—	49,2	—	4,3	53,5	—	37,8	—	43,3	45,1	6,8
1961	11 078,0	842,4	—	62,2	—	7,3	69,5	—	66,3	—	42,9	58,3	6,8
1962	11 543,3	867,4	—	67,4	45,0	11,2	123,6	—	71,7	207,0	42,8	77,8	10,2
1963	12 203,8	1 083,3	—	87,5	35,0	19,7	142,2	—	97,5	207,0	51,7	61,5	9,4
1964	11 793,6	1 679,1	431,3	109,8	24,8	28,0	162,6	—	77,7	432,0	65,3	75,3	17,0
1965	13 164,2	852,6	428,5	98,1	9,5	31,5	139,1	—	38,9	432,0	92,9	66,1	14,5
1966	12 297,4	2 060,3	518,9	97,8	16,7	43,3	157,8	—	109,3	432,0	181,7	81,5	15,4

<sup>1)</sup> Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936 : 1 kg d'or fin = fr. 3435.555 ; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940 : 1 kg = fr. 4639.13 ; à dater du 31 mai 1940 : 1 kg = fr. 4869.80.  
<sup>2)</sup> Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue						Comptes de virements de banques temporairement liés	Engagements à terme	Dépôts obligatoires selon l'arrêté fédéral du 13 mars 1964	Total du bilan	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôts	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoirs de banques étrangères <sup>3)</sup>	Total					
En millions de francs	%	En millions de francs										
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
2 336,7	123.18	896,9	194,7	44,6	108,9	—	1 245,1	—	—	—	3 880,6	1941
2 637,3	135.18	1 147,8	13,6	42,0	95,7	—	1 299,1	—	—	—	4 226,4	1942
3 048,5	136.87	1 065,3	9,2	47,1	126,7	—	1 248,3	—	—	—	4 597,2	1943
3 548,0	128.35	835,5	27,7	50,9	109,7	—	1 023,8	—	—	—	4 868,6	1944
3 835,2	124.55	843,2	6,6	106,8	162,0	—	1 118,6	—	—	—	5 266,5	1945
4 090,7	121.00	662,3	194,6	84,2	223,5	—	1 164,6	—	—	—	5 499,8	1946
4 383,4	119.91	722,3	127,2	59,4	263,4	—	1 172,3	—	—	—	5 932,1	1947
4 594,3	126.70	960,0	11,2	49,9	221,7	—	1 242,8	—	337,1	—	6 400,6	1948
4 566,3	136.66	1 334,8	105,8	40,9	249,6	—	1 731,1	—	200,0	—	6 721,9	1949
4 663,8	128.13	1 042,1	485,6	75,2	170,2	—	1 773,1	—	—	—	6 658,6	1950
4 927,3	121.85	1 101,9	225,4	41,6	159,9	—	1 528,8	—	—	—	6 675,9	1951
5 121,9	114.73	1 209,2	78,9	39,0	126,8	—	1 453,9	—	—	—	6 796,8	1952
5 228,5	116.40	1 147,3	157,3	64,8	171,5	—	1 540,9	—	—	—	6 996,8	1953
5 411,6	116.85	1 255,2	216,1	49,4	171,5	—	1 692,2	—	—	—	7 327,2	1954
5 515,5	121.23	1 623,8	268,9	15,6	82,1	—	1 990,4	—	—	—	7 738,2	1955
5 809,7	122.26	1 570,6	609,2	17,4	89,2	—	2 286,4	—	—	—	8 340,1	1956
5 931,2	124.49	1 831,1	471,0	16,2	74,7	—	2 393,0	—	—	—	8 574,6	1957
6 109,3	136.34	2 541,2	105,7	18,2	61,3	—	2 726,4	—	—	—	9 098,9	1958
6 343,9	131.93	2 330,7	165,6	16,9	22,1	—	2 535,3	—	—	—	9 141,5	1959
6 854,1	137.94	2 288,4	416,6	18,1	33,3	—	2 756,4	—	390,3	—	10 266,2	1960
7 656,0	144.70	1 996,1	662,5	19,7	37,2	231,5	2 947,0	1 035,0	293,5	—	12 206,6	1961
8 506,1	135.71	2 294,2	355,9	21,6	30,0	98,0	2 799,7	1 035,0	373,0	—	12 994,7	1962
9 035,4	135.07	2 700,0	389,4	27,3	39,3	31,8	3 187,8	1 035,0	357,3	—	13 910,2	1963
9 721,8	121.31	2 907,9	291,5	21,2	24,4	25,6	3 270,6	1 035,0	433,2	3,4	14 787,6	1964
10 042,5	131.08	3 005,0	126,2	19,0	20,9	44,3	3 215,4	1 035,0	602,0	19,9	15 287,6	1965
10 651,1	115.46	2 982,2	375,2	15,4	23,3	34,4	3 430,5	1 035,0	389,0	2,3	15 922,3	1966

<sup>3)</sup> Avant fin juin 1961 inclus dans les comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie.

## MOYENNES ANNUELLES

Année	Encaisse métallique			Devises <sup>2)</sup>	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or <sup>1)</sup>	Argent	Total		Effets suisses <sup>3)</sup>	Bons du Trésor <sup>4)</sup>	Obligations escomptées	Total		
	En millions de francs									
1	2		4	5	6	7	8	9	10	11
1907	52,1	6,3	58,4	19,0	36,7	—	—	36,7	—	0,6
1908	98,3	8,1	106,4	39,0	24,0	—	—	24,0	—	2,5
1909	121,5	15,2	136,7	49,6	41,7	—	—	41,7	—	4,4
1910	143,3	16,1	159,4	44,7	70,9	—	—	70,9	—	5,9
1911	158,5	14,8	173,3	56,1	60,5	—	5,6	66,1	—	7,0
1912	168,1	13,0	181,1	34,7	78,1	—	4,5	82,6	—	12,2
1913	170,5	23,1	193,6	48,7	57,9	—	2,3	60,2	—	15,7
1914	195,1	17,2	212,3	45,9	103,5	—	7,2	110,7	—	20,1
1915	241,5	47,8	289,3	35,1	108,6	—	3,5	112,1	—	16,9
1916	271,5	54,0	325,5	72,1	126,1	—	1,2	127,3	—	17,7
1917	344,6	52,7	397,3	52,7	170,6	—	0,9	171,5	—	28,3
1918	377,1	55,3	432,4	53,7	321,7	—	2,1	323,8	—	36,4
1919	451,5	64,8	516,3	62,1	418,2	—	1,5	419,7	—	38,7
1920	534,2	93,0	627,2	84,6	303,1	—	4,0	307,1	—	32,3
1921	544,2	122,7	666,9	26,5	308,5	—	1,9	310,4	—	41,9
1922	532,4	111,1	643,5	72,8	251,3	—	1,6	252,9	—	49,1
1923	531,5	100,0	631,5	79,3	254,2	—	4,4	258,6	—	49,1
1924	518,6	94,5	613,1	122,9	153,0	—	4,3	157,3	—	66,6
1925	485,7	89,4	575,1	211,8	87,3	—	2,0	89,3	—	48,6
1926	429,1	85,9	515,0	218,0	105,0	—	2,0	107,0	—	45,6
1927	450,5	69,3	519,8	205,1	131,9	—	5,1	137,0	—	48,6
1928	450,3	56,2	506,5	219,8	144,5	—	7,9	152,4	—	62,8
1929	506,6	37,0	543,6	248,6	125,7	—	8,5	134,2	—	61,3
1930	607,2	5,6	612,8	361,6	40,0	—	8,4	48,4	—	42,2
1931	1 165,0	—	1 165,0	353,7	35,3	—	5,7	41,0	—	45,2
1932	2 546,0	—	2 546,0	81,4	13,9	4,6	4,5	23,0	3,0	45,8
1933	2 119,5	—	2 119,5	21,7	10,2	4,2	5,9	20,3	19,5	53,1
1934	1 788,1	—	1 788,1	14,1	12,3	20,2	6,1	38,6	21,5	75,0
1935	1 457,1	—	1 457,1	18,7	34,0	42,8	8,5	85,3	41,3	87,6
1936	1 690,5	—	1 690,5	23,7	9,4	79,9	4,5	93,8	50,7	63,8
1937	2 640,0	—	2 640,0	191,6	6,2	2,0	3,8	12,0	14,3	32,3
1938	2 849,0	—	2 849,0	384,3	17,1	16,3	1,5	34,9	5,7	22,7
1939	2 530,2	—	2 530,2	280,3	24,3	64,8	3,0	92,1	7,8	36,4
1940	2 144,9	—	2 144,9	517,0	67,5	143,1	3,4	214,0	6,5	66,8

<sup>1)</sup> Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921 : 1 kg d'or fin = fr. 3440 ; à partir du 11 novembre 1921 : 1 kg = fr. 3435.555.  
<sup>2)</sup> En 1907 et 1908, effets étrangers seulement ; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.  
<sup>3)</sup> Jusqu'en 1931, les bons du Trésor y sont compris.  
<sup>4)</sup> Ce poste n'était pas calculé avant 1932.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## MOYENNES ANNUELLES

Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse <sup>5)</sup>	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Année
				Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Total	
En millions de francs			%	En millions de francs					
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
3,2	9,6	88,9	65.74	15,3	9,4	1,0	—	25,7	1907
9,0	8,5	145,9	72.95	13,6	10,6	1,2	—	25,4	1908
8,0	6,3	191,4	71.41	17,5	18,2	1,3	—	37,0	1909
12,2	28,8	241,4	66.03	15,1	43,0	1,8	—	59,9	1910
12,5	22,4	253,6	68.35	16,3	40,8	1,6	—	58,7	1911
11,1	10,9	269,3	67.25	16,4	25,4	1,4	—	43,2	1912
9,3	11,2	272,4	71.09	15,8	28,5	0,7	—	45,0	1913
11,7	10,4	335,1	63.33	34,5	19,0	4,0	—	57,5	1914
8,9	23,6	409,9	70.57	44,0	20,4	6,3	—	70,7	1915
7,8	13,6	430,3	75.63	94,9	15,8	8,1	—	118,8	1916
7,6	13,4	535,8	74.15	80,9	19,9	10,3	—	111,1	1917
9,7	17,6	733,1	58.98	71,1	14,8	33,0	—	118,9	1918
7,7	21,4	905,8	57.00	73,9	16,7	29,0	—	119,6	1919
6,6	27,6	933,8	67.16	96,0	14,5	10,4	—	120,9	1920
5,8	20,2	925,1	72.09	95,3	12,5	4,8	—	112,6	1921
8,6	21,9	817,6	78.71	181,5	15,6	6,2	—	203,3	1922
8,9	18,4	875,0	72.17	130,0	14,0	8,6	—	152,6	1923
7,1	25,5	850,5	72.08	66,9	28,3	10,0	—	105,2	1924
7,1	21,7	797,6	72.10	98,3	11,8	6,3	—	116,4	1925
6,5	19,1	769,0	66.96	81,7	13,5	7,1	—	102,3	1926
6,5	24,6	798,8	65.06	85,4	19,2	6,3	—	110,9	1927
6,3	22,3	818,3	61.89	82,4	21,3	6,9	—	110,6	1928
3,9	24,9	855,7	63.52	89,4	15,5	7,4	—	112,3	1929
59,9	20,4	894,0	68.54	167,8	31,6	6,8	—	206,2	1930
85,8	15,1	1 141,0	102.09	483,0	25,8	19,1	—	527,9	1931
40,6	9,7	1 508,4	168.79	1 075,1	59,1	61,8	—	1 196,0	1932
61,7	12,0	1 440,1	147.17	702,7	24,8	62,6	—	790,1	1933
46,9	10,3	1 349,2	132.52	515,0	12,5	46,1	—	573,6	1934
55,7	11,2	1 283,0	113.57	349,9	14,0	29,4	5,0	398,3	1935
42,4	8,7	1 293,9	130.64	541,3	29,0	27,7	27,2	625,2	1936
17,9	6,6	1 378,4	191.51	1 305,3	86,1	28,4	69,5	1 489,3	1937
74,4	6,0	1 555,4	183.17	1 703,7	18,1	44,1	45,0	1 810,9	1938
93,2	7,5	1 802,3	140.38	1 093,2	12,0	33,1	44,4	1 182,7	1939
86,2	8,5	2 081,9	103.02	744,3	4,4	38,6	80,5	867,8	1940

<sup>5)</sup> En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

## MOYENNES ANNUELLES

Année	Or <sup>1)</sup>	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Fonds publics	Avoirs chez des correspondants	
			Effets suisses	Bons du Trésor <sup>2)</sup>	Obligations escomptées	Total				en Suisse	à l'étranger
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1941	2 347,3	1 153,5	63,8	63,9	1,6	129,3	9,3	25,4	73,5	7,5	—
1942	3 390,6	175,1	76,2	25,4	1,2	102,8	6,8	19,4	66,3	7,1	—
1943	3 774,4	65,6	87,1	61,2	0,7	149,0	0,4	16,7	64,8	7,4	—
1944	4 384,3	90,1	76,2	20,0	1,0	97,2	1,4	17,0	64,3	7,6	—
1945	4 691,1	117,3	68,1	112,8	1,1	182,0	0,3	19,6	63,8	9,3	—
1946	4 818,0	171,7	48,1	6,4	2,8	57,3	1,0	36,3	58,8	13,3	—
1947	5 129,9	113,6	36,2	8,0	7,7	51,9	3,9	59,7	50,8	16,8	—
1948	5 662,7	135,7	118,7	1,6	11,3	131,6	4,5	59,5	47,7	16,8	—
1949	6 046,1	305,2	102,4	0,3	2,2	104,9	0,2	27,6	41,7	9,7	—
1950	6 179,4	297,9	86,8	0,7	1,2	88,7	0,0	23,3	41,2	11,3	—
1951	6 000,9	225,5	150,0	2,6	2,3	154,9	0,1	30,9	40,1	13,8	—
1952	5 847,5	337,1	201,2	0,8	3,4	205,4	0,3	30,0	40,1	13,0	—
1953	5 998,7	511,4	191,6	0,7	0,9	193,2	—	24,7	35,8	13,0	—
1954	6 176,7	517,5	111,9	0,5	1,5	113,9	—	26,1	43,7	14,5	—
1955	6 304,5	597,9	88,9	1,2	8,6	98,7	—	44,7	46,1	17,1	—
1956	6 794,6	585,8	100,5	1,6	15,8	117,9	—	47,7	45,4	19,8	—
1957	7 096,4	538,3	128,5	0,5	15,8	144,8	—	31,6	45,4	16,3	—
1958	7 957,8	539,2	108,6	0,1	2,6	111,3	—	11,4	44,9	11,2	—
1959	8 285,9	444,1	46,6	—	0,7	47,3	—	8,5	44,3	10,5	4,9
1960	8 151,0	522,4	48,2	0,0	1,7	49,9	—	15,6	43,6	13,4	7,1
1961	10 049,6	1 121,6	48,0	—	1,5	49,5	—	13,8	43,0	13,0	8,1
1962	10 613,6	827,3	53,6	1,1	5,3	60,0	—	16,1	42,8	16,1	10,4
1963	10 753,3	844,1	59,6	2,7	4,5	66,8	—	17,5	91,9	16,3	11,5
1964	11 080,6	1 232,4	77,0	5,2	9,8	92,0	—	29,4	58,3	20,0	22,5
1965	11 672,4	971,7	77,5	5,6	10,0	93,1	—	20,9	78,0	22,1	21,5
1966	11 621,5	983,4	86,5	4,7	18,6	109,8	—	32,6	144,1	26,4	18,3

<sup>1)</sup> Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936 : 1 kg d'or fin = fr. 3435.555 ; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940 : 1 kg = fr. 4639.13 ; à dater du 31 mai 1940 : 1 kg = fr. 4869.80.  
<sup>2)</sup> Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.



# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## MOYENNES ANNUELLES

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue						Comptes de virements de banques temporairement liés	Engagements à terme	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoir de banques étrangères <sup>3)</sup>	Total			
En millions de francs	%	En millions de francs								
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
2 107,8	111.36	1 309,1	60,8	50,5	102,0	—	1 522,4	—	—	1941
2 251,4	150.60	1 197,1	86,7	52,5	99,4	—	1 435,7	—	—	1942
2 646,5	142.62	1 195,9	54,3	45,4	127,1	—	1 422,7	—	—	1943
3 025,1	144.93	1 097,2	146,1	60,2	129,8	—	1 433,3	—	—	1944
3 517,6	133.36	1 017,8	42,7	83,0	137,1	—	1 280,6	—	—	1945
3 633,2	132.61	813,8	131,9	90,8	189,9	—	1 226,4	—	—	1946
3 940,6	130.18	734,0	147,2	74,4	242,9	—	1 198,5	—	—	1947
4 167,9	135.86	935,0	64,5	51,6	256,6	—	1 307,7	—	401,9	1948
4 259,9	141.93	1 373,0	149,1	54,2	240,9	—	1 817,2	—	269,3	1949
4 239,6	145.75	1 512,1	305,5	58,6	242,4	—	2 118,6	—	176,0 <sup>4)</sup>	1950
4 419,5	135.78	1 269,2	384,0	51,3	153,0	—	1 857,5	—	—	1951
4 596,2	127.22	1 176,7	319,5	41,7	154,2	—	1 692,1	—	—	1952
4 783,6	125.40	1 373,9	203,8	99,8	127,7	—	1 805,2	—	—	1953
4 904,0	125.95	1 354,5	229,1	54,4	164,2	—	1 802,2	—	—	1954
5 056,8	124.67	1 397,2	303,2	30,3	142,9	—	1 873,6	—	—	1955
5 189,7	130.92	1 672,0	458,7	17,7	74,3	—	2 222,7	—	—	1956
5 467,2	129.80	1 788,4	283,8	17,6	106,4	—	2 196,2	—	—	1957
5 501,2	144.66	2 600,3	270,6	17,9	66,5	—	2 955,3	—	—	1958
5 705,3	145.23	2 610,3	264,9	17,8	36,4	—	2 929,4	—	—	1959
6 042,4	134.90	2 112,3	289,0	17,6	23,8	—	2 442,7	—	399,2 <sup>5)</sup>	1960
6 672,9	150.60	2 346,5	684,9	21,2	29,8	222,6 <sup>6)</sup>	3 198,4	1 035,0 <sup>7)</sup>	397,8	1961
7 358,9	144.23	2 034,2	326,4	21,7	23,6	187,6	2 593,5	1 035,0	399,4	1962
8 002,8	134.37	2 046,3	195,1	26,0	21,6	59,7	2 348,7	1 035,0	399,1	1963
8 638,6	128.27	2 059,2	283,1	24,5	27,0	32,2	2 426,0	1 035,0	483,3	1964
9 179,1	127.16	2 173,9	232,2	26,9	18,8	44,5	2 496,3	1 035,0	597,5	1965
9 566,5	121.48	1 997,2	287,5	19,8	15,8	37,8	2 358,1	1 035,0	587,0	1966

<sup>3)</sup> Avant fin juin 1961 inclus dans les comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie.      <sup>6)</sup> Moyenne fin juin à décembre.

<sup>4)</sup> Moyenne janvier à juillet.      <sup>7)</sup> Moyenne fin mars à décembre.

<sup>5)</sup> Moyenne octobre à décembre.

## MOUVEMENT

Année	Caisse	Devises 1)	Escompte					Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nan- tissement	Transac- tions en fonds publics
			Portefeuille suisse							
			Effets suisses		Bons du Trésor <sup>2)</sup>	Obliga- tions	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
En millions de francs			Jours	En millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	1 819,5	124,4	317,7	28	—	—	317,7	—	13,4	6,4
1908	2 567,9	310,2	465,2	18	—	—	465,2	—	85,5	37,5
1909	2 890,5	337,4	569,4	29	—	—	569,4	—	113,6	44,0
1910	3 265,4	381,7	965,8	26	—	—	965,8	—	126,7	40,4
1911	3 548,0	364,8	903,0	26	—	12,4	915,4	—	127,9	46,5
1912	3 920,1	424,8	1 082,0	26	—	28,3	1 110,3	—	174,4	16,0
1913	3 798,2	472,3	956,9	21	—	27,3	984,2	—	215,1	12,4
1914	4 434,9	350,5	907,5	38	124,0	48,2	1 079,7	—	152,7	15,6
1915	3 649,1	430,6	484,1	33	444,0	22,5	950,6	—	94,1	5,6
1916	4 250,7	662,6	237,2	29	954,0	10,5	1 201,7	—	90,5	8,3
1917	4 479,0	513,8	336,9	28	1 392,0	12,5	1 741,4	—	175,4	6,8
1918	6 219,3	484,5	1 158,8	37	1 962,0	21,6	3 142,4	—	300,4	4,4
1919	5 690,1	740,2	1 384,0	32	2 365,0	11,4	3 760,4	—	275,8	2,9
1920	6 181,3	558,7	1 373,1	38	1 949,0	33,9	3 356,0	—	315,3	6,7
1921	5 964,1	428,8	516,1	35	1 884,0	15,2	2 415,3	—	262,7	6,5
1922	5 997,1	579,4	160,3	47	1 083,0	10,9	1 254,2	—	226,1	7,4
1923	5 818,9	584,2	476,2	35	1 419,0	27,7	1 922,9	—	341,9	4,5
1924	5 684,6	716,8	741,4	38	181,0	30,4	952,8	—	576,8	4,0
1925	6 314,6	1 098,6	292,1	35	174,4	11,8	478,3	—	317,4	27,3
1926	6 520,5	1 125,9	451,7	26	153,0	15,2	619,9	—	350,6	7,3
1927	7 056,5	1 199,3	828,7	28	93,0	30,5	952,2	—	470,4	12,8
1928	6 801,1	11 228,6	1 093,0	28	14,0	49,9	1 156,9	—	681,7	72,5
1929	6 689,1	10 499,3	957,9	29	24,0	56,4	1 038,3	—	712,7	37,5
1930	6 948,2	9 369,0	294,2	35	62,0	43,8	400,0	—	449,6	309,0
1931	9 386,6	15 370,5	229,7	41	193,0	33,4	456,1	—	406,7	449,9
1932	6 566,4	3 747,8	79,4	57	62,9	29,1	171,4	7,5	282,8	58,8
1933	6 171,0	5 310,7	73,7	52	139,7	43,7	257,1	143,8	394,2	88,0
1934	5 248,5	3 025,3	79,9	53	573,5	33,1	686,5	88,5	437,9	52,5
1935	5 706,7	4 566,6	245,7	52	431,6	57,5	734,8	272,8	664,9	119,9
1936	6 899,0	2 313,5	53,3	54	650,0	22,0	725,3	234,0	343,7	215,4
1937	6 030,0	7 893,4	39,0	55	10,6	21,0	70,6	63,0	165,9	31,5
1938	8 435,8	4 736,6	122,6	74	295,2	9,3	427,1	28,6	107,5	102,4
1939	9 870,8	5 348,1	106,3	75	449,8	19,7	575,8	41,4	277,2	118,5
1940	9 291,5	6 105,8	324,2	79	1 281,4	20,4	1 626,0	46,4	404,0	22,0

1) De 1907 à 1927, seul le montant des effets étrangers escomptés et achetés est indiqué; jusqu'en 1927, le mouvement des comptes des correspondants étrangers est compris dans celui des comptes des correspondants en Suisse (col. 12).

2) Jusqu'en 1930, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## MOUVEMENT

Comptes des correspondants en Suisse <sup>3)</sup>	Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque <sup>4)</sup>	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
En millions de francs										
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
1 143,2	64,5	5 019,5	—	367,0	5,5	—	—	15 876,2	2 133,7	1907
1 839,4	131,0	10 610,1	37,9	1 066,5	12,0	—	22,9	31 056,2	2 997,4	1908
1 819,1	286,5	13 683,3	178,1	1 411,8	23,5	—	48,6	37 578,2	3 483,7	1909
2 205,8	360,9	16 616,6	297,6	1 663,9	42,8	—	48,6	44 845,6	4 036,0	1910
2 553,6	399,4	17 480,0	364,8	1 997,1	45,4	—	34,5	47 493,6	4 305,0	1911
2 852,8	454,8	19 641,0	454,8	2 115,1	57,7	—	34,7	55 760,6	4 614,6	1912
2 982,7	483,3	18 799,0	487,1	2 238,5	51,9	—	31,9	54 962,4	5 471,6	1913
2 353,7	323,5	17 438,1	502,6	2 353,8	194,9	—	23,9	56 172,0	4 146,8	1914
2 785,7	276,5	18 920,7	575,2	3 933,7	197,7	—	31,1	59 920,6	3 923,7	1915
3 980,9	254,0	26 918,2	707,1	5 655,7	329,0	—	42,6	86 220,6	4 914,9	1916
3 784,5	266,3	28 891,5	962,2	7 217,3	405,5	—	68,8	103 332,4	5 793,2	1917
4 088,9	381,2	38 016,6	1 328,7	10 155,4	1 122,8	—	59,5	142 371,6	7 578,0	1918
5 481,0	420,6	43 616,2	1 361,5	12 381,5	856,6	—	41,6	159 069,8	9 664,3	1919
6 312,9	477,2	51 599,2	1 554,5	12 693,5	382,9	—	34,9	169 423,4	14 831,3	1920
4 870,3	371,8	48 803,6	1 433,5	12 563,1	192,5	—	22,0	161 033,0	12 701,4	1921
4 712,9	293,9	46 262,0	1 368,9	10 601,1	311,6	—	26,0	121 686,4	10 281,2	1922
6 233,5	358,4	51 646,4	1 467,7	13 058,3	377,7	—	30,3	136 914,8	11 372,0	1923
7 274,2	459,2	57 981,2	1 652,5	10 874,4	494,3	—	22,2	130 707,2	13 128,4	1924
7 778,8	433,0	58 206,0	1 726,9	10 956,9	407,3	—	63,5	131 395,0	13 185,0	1925
6 405,5	430,4	63 755,5	1 707,0	10 280,9	436,2	—	55,5	133 765,6	13 617,9	1926
7 702,0	488,9	76 062,7	1 800,8	11 017,4	465,5	—	60,9	150 757,6	15 652,8	1927
2 933,8	593,3	79 462,8	1 951,0	11 276,1	1 204,3	—	66,4	159 714,6	14 747,6	1928
2 956,3	589,0	77 063,9	2 121,7	11 626,5	1 985,5	—	61,3	158 593,7	13 761,5	1929
2 888,1	549,0	78 448,4	2 204,5	13 656,5	1 755,1	—	142,2	158 659,2	12 586,0	1930
2 706,1	628,6	74 074,5	2 139,2	12 082,0	1 047,1	—	179,7	170 066,7	10 243,8	1931
2 456,3	584,1	41 755,3	2 028,2	10 291,6	526,8	—	169,3	108 175,0	5 193,3	1932
2 321,2	511,2	44 954,6	2 048,4	9 904,4	566,7	—	160,0	113 801,0	4 824,6	1933
2 292,0	467,0	39 524,8	2 151,1	11 038,7	790,2	—	136,0	104 803,8	4 013,8	1934
2 222,7	320,5	39 566,4	2 113,7	9 803,0	542,0	2 157,9	110,5	109 537,7	3 267,8	1935
2 150,5	296,6	41 231,0	1 990,9	11 230,1	609,4	2 627,7	104,0	118 067,9	3 066,7	1936
2 311,6	287,5	44 139,2	2 357,1	9 161,2	574,6	3 680,8	134,8	128 825,4	3 712,9	1937
2 298,6	272,5	41 076,5	2 492,3	9 636,8	496,5	3 589,6	138,4	113 198,6	3 563,9	1938
2 446,0	307,5	41 412,6	2 677,2	11 175,3	589,3	3 905,3	181,9	125 049,3	3 331,8	1939
2 496,4	283,9	34 238,1	3 764,3	16 059,7	674,5	5 179,8	161,4	141 568,3	2 130,3	1940

<sup>3)</sup> De 1907 à 1927, le mouvement des comptes des correspondants étrangers y est compris; dès 1928, celui des comptes des correspondants en Suisse seulement.

<sup>4)</sup> Jusqu'en 1924, mandats généraux seulement.

## MOUVEMENT

Année	Caisse <sup>1)</sup>	Devises	Escompte					Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Transactions en fonds publics
			Portefeuille suisse							
			Effets suisses		Bons du Trésor <sup>2)</sup>	Obligations	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
En millions de francs			Jours	En millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1941	7 836,4	7 844,4	290,1	86	728,9	10,5	1 029,5	58,5	158,1	24,0
1942	9 194,0	5 280,4	462,3	86	474,6	6,9	943,8	49,9	152,6	15,3
1943	9 683,4	1 936,9	459,2	85	663,2	3,9	1 126,3	16,4	134,0	4,4
1944	10 522,5	3 119,5	566,8	77	404,1	8,3	979,2	19,8	141,5	4,9
1945	12 005,6	6 734,2	408,3	74	977,8	10,7	1 396,8	65,7	276,1	7,0
1946	14 043,1	4 716,9	363,5	74	236,8	26,6	626,9	61,5	498,0	17,4
1947	21 023,4	3 584,3	275,6	66	74,4	63,8	413,8	84,1	864,9	11,5
1948	17 787,7	4 936,2	808,4	71	27,6	60,2	896,2	59,5	664,6	5,0
1949	15 720,1	6 421,6	465,6	85	6,2	8,8	480,6	41,4	244,8	16,1
1950	17 841,5	6 316,2	470,3	78	32,7	9,6	512,6	20,0	308,0	5,9
1951	15 933,8	6 960,0	842,5	79	27,5	23,1	893,1	2,9	437,7	4,4
1952	16 645,0	9 518,0	1 264,9	85	8,1	12,5	1 285,5	1,6	448,6	4,7
1953	17 130,8	13 518,0	1 100,3	88	23,7	4,7	1 128,7	—	358,8	63,9
1954	18 230,1	17 961,2	817,7	86	2,0	14,7	834,4	—	474,9	22,3
1955	18 609,2	21 665,5	836,9	83	23,7	63,7	924,3	—	774,8	4,6
1956	23 143,6	22 895,8	922,1	81	36,5	124,7	1 083,3	—	847,6	27,7
1957	35 038,4	19 667,6	1 053,6	43 <sup>3)</sup>	0,3	63,2	1 117,1	—	559,9	0,6
1958	33 429,7	24 195,4	827,5	45 <sup>4)</sup>	0,3	6,7	834,5	—	217,0	23,4
1959	29 399,6	19 956,0	523,3	50 <sup>4)</sup>	—	9,8	533,1	—	202,9	19,3
1960	29 297,6	33 172,5	533,8	51 <sup>4)</sup>	0,5	9,5	543,8	—	331,0	7,7
1961	35 856,9	30 831,8	532,4	49 <sup>4)</sup>	—	13,9	546,3	—	366,8	10,3
1962	38 492,0	51 924,5	476,8	61 <sup>4)</sup>	49,5	36,2	562,5	—	412,6	45,2
1963	43 696,3	52 243,4	307,3	47 <sup>4)</sup>	68,6	39,1	415,0	—	534,6	585,0
1964	48 384,3	47 794,0	475,3	25 <sup>4)</sup>	158,3	73,8	707,4	—	644,0	20,9
1965	47 929,8	53 340,5	405,9	32 <sup>4)</sup>	264,5	80,2	750,6	—	582,5	29,8
1966	51 962,9	47 396,1	457,8	35 <sup>4)</sup>	220,2	130,7	808,7	—	918,8	91,3

1) Depuis 1938, l'or à l'étranger est compris dans ce chiffre.  
2) Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.  
3) Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés dans le deuxième semestre 1957, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.  
4) Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## MOUVEMENT

Comptes des correspondants		Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
en Suisse	à l'étranger										
En millions de francs											
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
2 748,6	—	322,3	32 947,5	3 986,0	17 767,6	653,2	9 933,9	205,5	138 483,8	1 791,6	1941
3 006,0	—	406,7	35 633,6	4 039,9	18 487,5	562,3	9 913,8	164,8	143 977,4	2 010,8	1942
3 233,4	—	386,4	34 775,8	4 075,5	23 190,7	425,1	9 855,9	167,6	150 645,4	1 877,5	1943
3 369,4	—	341,5	33 575,0	4 196,7	23 427,9	776,4	6 788,2	152,5	150 264,2	1 661,1	1944
3 884,4	—	372,3	37 791,6	4 334,4	26 930,4	1 182,0	3 590,8	188,1	169 458,1	1 827,8	1945
5 086,4	—	489,7	48 765,6	5 160,5	26 501,4	613,7	18 759,7	227,5	209 443,8	2 467,6	1946
6 034,0	—	586,0	56 150,8	6 128,5	28 357,7	512,5	32 066,0	292,0	250 367,6	3 232,0	1947
6 347,5	—	647,0	60 726,3	6 475,6	27 141,3	401,4	38 499,3	325,8	264 778,4	3 762,7	1948
5 878,7	—	555,6	55 864,0	5 990,3	28 040,8	379,9	38 824,8	310,0	257 165,5	3 320,3	1949
6 104,3	—	579,9	61 896,7	6 449,1	25 148,7	547,7	24 140,2	259,2	246 919,6	3 162,1	1950
6 585,2	—	670,0	75 414,9	7 023,5	28 867,5	357,6	36 881,3	245,0	296 821,6	3 685,1	1951
6 817,3	—	680,4	81 565,3	7 408,2	29 370,4	289,9	22 289,3	255,9	291 769,5	3 496,5	1952
6 980,9	—	518,0	86 311,5	7 431,8	29 820,7	962,0	19 639,7	238,6	300 436,6	3 394,6	1953
7 466,1	—	535,7	101 534,2	7 812,4	30 470,3	825,9	18 819,1	252,9	324 828,1	3 589,4	1954
7 992,6	—	488,8	120 290,7	8 446,0	32 726,7	778,6	15 930,9	289,2	359 430,7	3 873,8	1955
8 810,3	—	494,1	138 809,8	9 241,4	33 896,8	457,8	15 351,0	351,9	386 756,6	4 135,0	1956
9 381,3	—	523,3	157 939,4	9 907,1	37 889,1	402,4	26 041,6	434,8	483 891,1	4 794,2	1957
9 423,3	—	475,4	175 439,9	10 287,8	37 910,9	688,9	18 024,4	399,1	477 050,6	4 200,2	1958
9 962,6	1 447,0	462,0	244 499,6	10 945,2	37 738,9	1 018,8	6 718,9	366,3	524 253,8	5 191,1	1959
11 176,5	2 527,8	477,7	325 786,5	12 191,1	42 908,7	1 100,4	2 934,5	485,8	646 506,7	6 553,6	1960
12 575,5	25 986,0	622,2	384 805,1	13 453,2	47 980,5	1 607,2	2 936,4	463,3	769 982,6	8 051,5	1961
14 348,7	22 492,4	656,8	508 180,6	15 271,4	58 630,9	1 442,2	2 793,7	476,5	957 725,1	10 110,3	1962
15 746,1	3 920,0	819,2	600 883,0	16 889,5	62 531,7	2 632,4	2 038,6	455,7	1 065 988,4	9 652,0	1963
17 333,5	8 593,6	897,2	628 870,9	19 239,5	67 257,3	762,6	2 183,3	502,9	1 131 729,9	10 201,0	1964
18 429,8	5 440,6	985,5	782 609,1	20 364,0	71 030,0	860,0	2 780,1	485,3	1 331 109,9	10 366,6	1965
19 678,2	5 272,0	1 080,1	1 013 397,8	22 022,7	78 449,8	3 593,8	3 330,7	538,9	1 608 206,7	12 233,5	1966

## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Année	Produit des opérations en or et en devises	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque <sup>2)</sup>	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse <sup>3)</sup>	Commissions <sup>4)</sup>	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt <sup>5)</sup>	Bénéfice brut
		Total	dont escompte										
			d'effets sur la Suisse	de bons du Trésor <sup>1)</sup>	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
En 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1907/08	1 563	1 979	1 977	—	—	—	117	496	738	69	20	473	4 509
1909	1 098	1 304	1 303	—	—	—	158	360	337	116	29	444	2 958
1910	1 270	2 502	2 490	—	—	—	247	481	1 084	69	5	1 415	4 243
1911	1 628	2 315	2 267	—	35	—	302	527	866	87	19	1 313	4 431
1912	1 117	3 430	3 233	—	183	—	568	479	396	125	22	705	5 432
1913	1 849	2 994	2 868	—	110	—	830	407	454	149	18	841	5 860
1914	1 208	5 292	4 472	427	371	—	1 046	527	487	192	19	426	8 345
1915	÷ 421	5 458	2 264	3 014	168	—	840	418	1 096	259	9	323	7 336
1916	2 470	5 874	939	4 872	51	—	920	382	1 520	321	12	288	11 211
1917	900	8 155	1 076	7 027	42	—	1 471	366	1 474	458	8	475	12 357
1918	1 120	10 660	4 813	5 734	103	—	2 106	520	1 553	695	140	25	16 769
1919	999	15 887	6 628	9 162	87	—	2 402	552	1 734	656	192	163	22 259
1920	3 996	11 696	7 149	4 343	191	—	1 956	446	4 164	619	189	187	22 879
1921	1 715	11 612	2 915	8 593	91	—	2 162	1 387	833	677	117	333	18 170
1922	4 640	4 492	848	3 575	55	—	2 070	747	1 288	752	130	497	13 622
1923	2 839	5 918	1 344	4 408	156	—	2 201	770	1 126	627	87	473	13 095
1924	909	3 606	3 246	175	175	—	3 323	609	1 617	525	137	867	9 859
1925	4 273	1 841	1 199	551	85	—	2 403	704	1 527	653	188	252	11 337
1926	4 927	2 419	1 177	1 169	68	—	2 064	543	1 098	539	249	267	11 572
1927	4 775	3 352	2 145	1 029	174	—	2 184	485	1 784	621	315	390	13 126
1928	5 222	4 240	2 970	995	271	—	2 821	475	496	578	393	468	13 757
1929	6 402	4 149	2 862	994	287	—	2 738	339	550	539	289	373	14 633
1930	7 646	1 658	972	422	258	—	1 675	1 359	468	727	287	778	13 042
1931	6 941	997	611	250	116	—	1 384	831	316	789	310	328	11 240
1932	4 660	517	300	91	89	16	1 375	2 240	197	662	340	310	9 681
1933	3 626	713	214	100	108	268	1 400	2 391	144	930	251	204	9 251
1934	3 529	1 338	256	606	117	338	1 926	1 203	119	698	234	217	8 830
1935	1 630	2 930	799	1 028	186	898	2 806	1 374	169	677	100	186	9 500
1936	1 562	3 304	237	1 830	111	1 106	2 165	1 270	145	736	170	219	9 133
1937	5 904	365	108	22	56	165	818	1 272	55	737	193	171	9 173
1938	10 429	523	259	159	23	67	571	2 445	46	673	95	181	14 601
1939	4 857	1 153	323	692	41	82	895	2 511	59	475	198	147	10 001
1940	3 454	2 676	872	1 580	54	81	1 668	3 087	75	546	146	132	11 520

1) Jusqu'en 1930, escompte des bons du Trésor de la Confédération seulement.  
2) Non compris les amortissements.  
3) Y compris intérêts des comptes de chèques postaux.  
4) Y compris droits de garde et location de coffres-forts.  
5) Intérêts à l'Administration fédérale compris.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Frais d'administration	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets y compris attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or <sup>6)</sup>	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
En 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
2 068	—	226	162	29	7	—	2 017	202	1 800	15	1907/08
1 399	—	151	8	22	43	20	1 315	131	1 000	184	1909
1 307	—	151	69	95	77	20	2 524	252	1 000	1 272	1910
1 355	—	225	68	91	87	30	2 575	258	1 000	1 317	1911
1 381	—	224	315	188	246	40	3 038	304	1 000	1 734	1912
1 426	—	271	165	163	248	100	3 487	349	1 000	2 138	1913
1 572	—	503	25	292	621	60	5 272	500	1 000	3 772	1914
1 498	—	566	2	140	598	80	4 452	445	1 000	3 007	1915
1 571	—	628	—	1 001	231	350	7 430	500	1 000	5 930	1916
1 844	—	501	—	1 195	419	440	7 958	500	1 000	6 458	1917
2 550	—	1 352	—	4 294	2 576	510	5 487	500	1 000	3 987	1918
3 577	—	454	1 878	5 046	2 861	1 000	7 443	500	1 000	5 943	1919
3 749	—	2 253	367	3 426	1 164	500	11 420	500	1 000	9 920	1920
3 715	2 500	1 000	146	1 233	÷ 48	500	9 124	500	1 500	7 124	1921
3 885	—	500	—	1 069	40	500	7 628	500	1 500	5 628	1922
3 825 <sup>6)</sup>	1 500	176	—	67	490	—	7 037	500	1 500	5 037	1923
3 630	—	521	—	÷ 642	÷ 7	—	6 357	500	1 500	4 357	1924
3 708	—	415	—	33	÷ 5	500	6 686	500	1 500	4 686	1925
3 525	300	665	244	112	÷ 22	—	6 748	500	1 500	4 748	1926
3 597	800	779	77	830	290	—	6 753	500	1 500	4 753	1927
4 204 <sup>7)</sup>	262	278	178	1 682	255	—	6 898	559	1 500	4 839	1928
4 153	—	437	624	1 618	÷ 10	500	7 311	500	1 500	5 311	1929
3 873	—	705	35	1 323	÷ 3	—	7 109	500	1 500	5 109	1930
3 913	—	688	—	66	869	—	5 704	500	1 500	3 704	1931
3 909	—	170	—	33	261	—	5 308	500	1 500	3 308	1932
3 532	—	204	234	28	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1933
3 390	170	123	—	27	÷ 133 <sup>8)</sup>	—	5 253	500	1 500	3 253	1934
3 455	200	173	—	13	406	—	5 253	500	1 500	3 253	1935
3 459	112	258	—	46	5	—	5 253	500	1 500	3 253	1936
3 443	—	450	—	27	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1937
3 689	117	1 802	—	37	3 703	—	5 253	500	1 500	3 253	1938
3 764	—	946	—	38	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1939
4 308	735	1 058	—	166	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1940

<sup>6)</sup> Y compris fr. 300 000, pour la constitution d'un fonds destiné à l'assurance contre les risques de transport (provision pour risques non assurés).

<sup>7)</sup> Y compris fr. 635 000, provision pour risques non assurés.

<sup>8)</sup> Y compris les frais d'importation de numéraire de 1907/08 à 1915.

<sup>9)</sup> Réserves non utilisées pour pertes éventuelles sur affaires courantes.

## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Année	Produit des opérations en or et en devises <sup>1)</sup>	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque <sup>3)</sup>	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse <sup>4)</sup>	Commissions <sup>5)</sup>	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt <sup>6)</sup>	Bénéfice brut
		dont escompte											
		Total	d'effets sur la Suisse	de bons du Trésor <sup>2)</sup>	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
En 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1941	6 503	1 513	783	520	23	114	642	2 555	56	634	122	134	11 891
1942	9 294	1 210	853	138	19	108	484	2 183	48	669	146	133	13 901
1943	7 098	1 365	963	335	10	18	419	2 269	49	568	82	137	11 713
1944	8 424	1 241	959	198	14	17	426	2 198	50	674	136	131	13 018
1945	8 550	2 232	725	1 455	14	7	480	2 072	52	624	223	130	14 103
1946	16 725	859	628	89	37	14	868	1 377	93	1 154	138	142	21 072
1947	10 756	811	517	127	108	55	1 427	1 515	147	1 899	—	175	16 380
1948	7 168	2 134	1 827	44	163	95	1 498	1 736	176	2 345	95	150	15 002
1949	7 689	1 902	1 814	14	34	37	700	1 386	80	1 409	116	164	13 118
1950	10 470	1 623	1 567	11	16	25	552	1 350	81	1 223	151	171	15 279
1951	7 888	2 811	2 641	127	31	1	770	1 459	130	1 266	179	176	14 327
1952	8 232	3 934	3 537	328	53	5	736	1 303	117	934	139	191	15 204
1953	9 699	3 751	3 295	435	14	—	605	1 258	114	1 214	171	206	16 606
1954	10 689	2 705	2 192	489	19	—	622	1 356	126	971	102	223	16 348
1955	16 735	2 298	1 832	347	115	—	1 090	1 366	168	967	607	231	23 000
1956	19 215	2 648	1 975	464	206	—	1 149	1 550	182	864	571	234	25 945
1957	16 894	3 329	2 860	176	289	—	981	1 702	187	712	591	246	24 150
1958	15 293	3 005	2 920	9	71	—	417	1 408	147	679	518	251	21 216
1959	16 167	1 385	1 368	—	13	—	254	1 793	99	502	564	251	20 513
1960	19 970	1 354	1 318	—	33	—	463	2 192	111	465	840	262	25 133
1961	25 750	1 337	1 297	—	27	—	390	1 776	112	537	912	284	30 530
1962	25 863	1 483	1 374	5	101	—	465	2 497	135	648	1 141	292	31 940
1963	25 889	1 541	1 396	58	83	—	505	8 416	147	601	1 088	302	37 885
1964	24 898	2 033	1 753	85	191	—	936	12 367	200	635	1 533	347	42 255
1965	29 785	2 270	1 959	74	233	—	731	20 208	189	671	1 468	402	54 920
1966	35 216	3 127	2 533	70	518	—	1 160	26 964	237	893	1 350	430	68 517

<sup>1)</sup> Y compris le produit du mouvement avec les correspondants à l'étranger.  
<sup>2)</sup> Depuis 1948, escompte des bons du Trésor de la Confédération seulement.  
<sup>3)</sup> Y compris les bons du Trésor étrangers en francs suisses, sans amortissements.  
<sup>4)</sup> Jusqu'en 1949, y compris intérêts des comptes de chèques postaux.  
<sup>5)</sup> Y compris droits de garde et location de coffres-forts.  
<sup>6)</sup> Jusqu'en 1936, intérêts à l'Administration fédérale compris.



# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Frais d'administration	Impôts et droits y compris attribution à la provision	Frais et provision pour opérations d'open-market	Frais et provision pour la confection de billets de banque	Provisions et pertes sur l'or, frais de stérilisation	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
					sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
En 1000 francs												
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
3 774	1 147	—	1 134	—	583	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1941
4 238	188	—	2 500	—	562	—	1 000	5 413	500	1 500	3 413	1942
4 370	323	—	1 535	—	72	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1943
5 273	300	—	1 500	—	532	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1944
4 836	239	—	2 300	—	715	—	600	5 413	500	1 500	3 413	1945
5 293	—	—	5 000	4 140 <sup>11)</sup>	26	—	1 200	5 413	500	1 500	3 413	1946
6 563	480	—	3 243	—	681	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1947
7 056	—	—	2 000	—	83	—	450	5 413	500	1 500	3 413	1948
7 210	—	—	—	451 <sup>12)</sup>	44	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1949
7 331	—	—	500	1 501 <sup>12)</sup>	534	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1950
7 409	—	—	—	799 <sup>12)</sup>	347	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1951
7 492	250	—	1 500	—	190	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1952
7 976 <sup>7)</sup>	250	—	1 500	—	608	—	500	5 772	500	1 500	3 772	1953
7 786	—	—	2 500	—	290	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1954
8 501 <sup>7)</sup>	—	—	6 000	—	727	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1955
11 138 <sup>8)</sup>	300	—	5 000	—	2 035	—	1 200	6 272	1 000	1 500	3 772	1956
10 088 <sup>8)</sup>	300	—	5 000	—	990	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1957
9 871 <sup>10)</sup>	—	—	3 000	—	2 073	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1958
8 959	—	—	3 000	—	2 282	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1959
8 883	400	—	3 000	4 087 <sup>12)</sup>	1 741	—	750	6 272	1 000	1 500	3 772	1960
9 432	—	—	6 000	5 362 <sup>13)</sup>	1 893	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1961
10 366	400	—	6 000	4 358 <sup>12)</sup>	2 973	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1962
11 603	200	—	10 000	5 812 <sup>12)</sup>	2 427	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1963
13 172 <sup>10)</sup>	400	—	10 000	7 914 <sup>12)</sup>	2 926	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1964
12 788	—	6 000	10 000	12 964 <sup>12)</sup>	4 325	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1965
14 565	—	16 460	7 020	16 513 <sup>12)</sup>	5 116	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1966

<sup>7)</sup> Y compris fr. 500 000, provision pour risques non assurés.

<sup>8)</sup> Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés, et fr. 1 700 000, provision pour le cinquantenaire de la Banque.

<sup>9)</sup> Y compris fr. 1 500 000, provision pour risques non assurés.

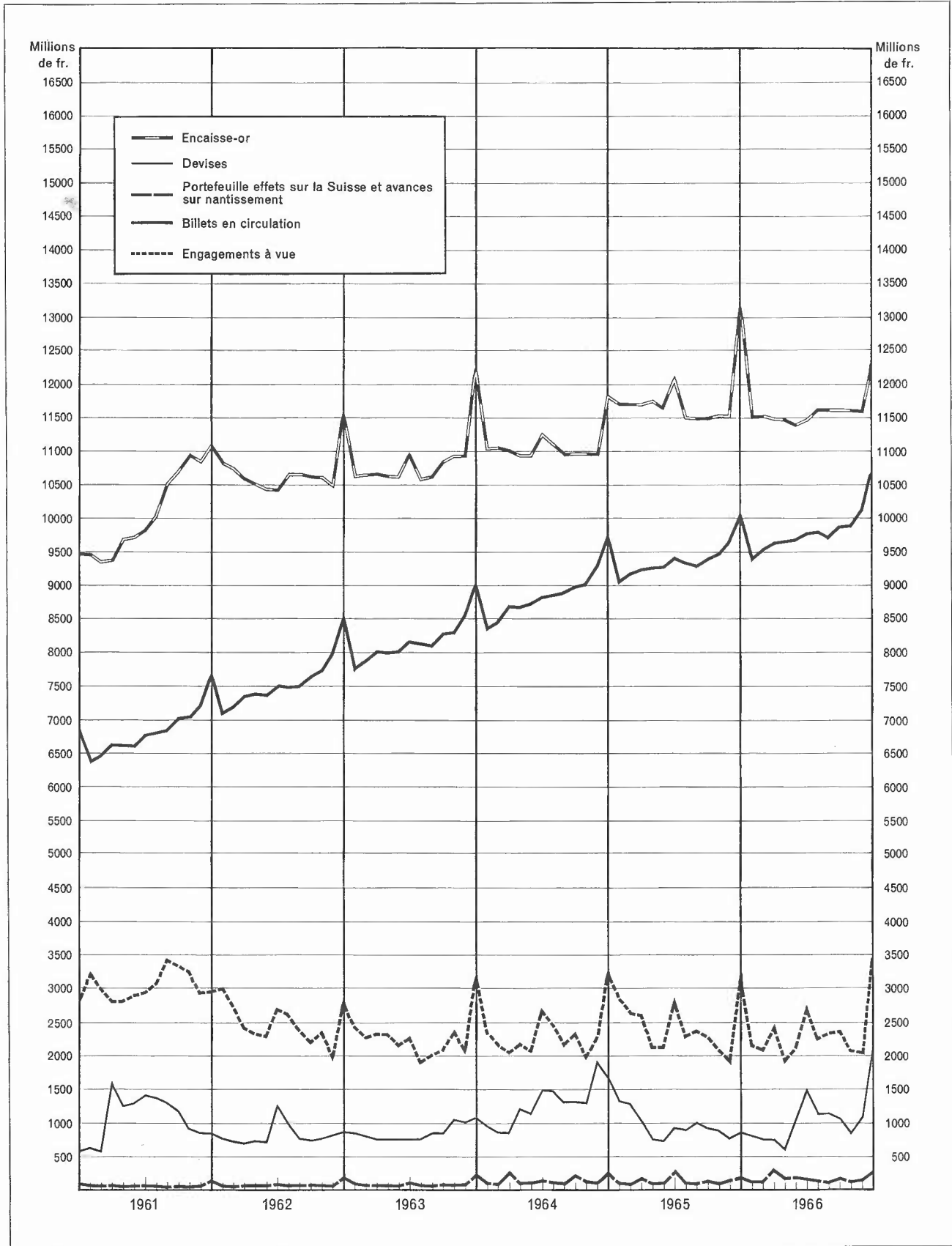
<sup>10)</sup> Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés.

<sup>11)</sup> Provision pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération placés sur le marché.

<sup>12)</sup> Intérêts pour bons du Trésor de la Confédération placés sur le marché.

<sup>13)</sup> Intérêts pour bons du Trésor de la Confédération placés sur le marché fr. 4 362 000 et provision pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération placés sur le marché fr. 1 000 000.

SITUATION EN FIN DE MOIS



# TAUX D'ESCOMPTE ET TAUX DES AVANCES SUR NANTISSEMENT DE LA BANQUE DEPUIS SON OUVERTURE

Annexe N° 7

Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement		Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement	
	%	Durée jours	%	Durée jours		%	Durée jours	%	Durée jours
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1907 20 Juin .....	4½	56	5	56	10 Septembre ....	5	113	6	14
15 Août .....	5	84	5½	84	24 Septembre ....	—	—	5½	99
7 Novembre .....	5½	70	6	70	1915 1 <sup>er</sup> Janvier .....	4½	1 371	5	1 280
1908 16 Janvier .....	5	7	5½	7	1918 4 Juillet .....	—	—	5½	91
23 Janvier .....	4½	28	5	28	3 Octobre .....	5½	322	6	917
20 Février .....	4	28	4½	28	1919 21 Août .....	5	595	—	—
19 Mars .....	3½	322	4	441	1921 7 Avril .....	4½	126	5½	126
1909 4 Février .....	3	252	—	—	11 Août .....	4	203	5	203
3 Juin .....	—	—	3½	133	1922 2 Mars .....	3½	168	4½	168
14 Octobre .....	3½	28	4	28	17 Août .....	3	331	4	331
11 Novembre .....	4	56	4½	56	1923 14 Juillet .....	4	831	5	831
1910 6 Janvier .....	3½	49	4	210	1925 22 Octobre .....	3½	1 624	4½	1 624
24 Février .....	3	161	—	—	1930 3 Avril .....	3	98	4	98
4 Août .....	3½	49	4½	84	10 Juillet .....	2½	196	3½	196
22 Septembre .....	4	35	—	—	1931 22 Janvier .....	2	1 562	3	748
27 Octobre .....	4½	70	5	70	1933 8 Février .....	—	—	2½	814
1911 5 Janvier .....	4	42	4½	42	1935 3 Mai .....	2½	495	3½	495
16 Février .....	3½	224	4	224	1936 9 Septembre .....	2	78	3	78
28 Septembre .....	4	350	4½	350	26 Novembre .....	1½	7 475	2½	7 475
1912 12 Septembre .....	4½	77	5	77	1957 15 Mai <sup>1)</sup> .....	2½	652	3½	652
28 Novembre .....	5	259	5½	259	1959 26 Février <sup>2)</sup> .....	2	1 955	3	1 955
1913 14 Août .....	4½	161	5	161	1964 3 Juillet <sup>3)</sup> .....	2½	732	3½	732
1914 22 Janvier .....	4	28	4½	189	1966 6 Juillet <sup>4)</sup> .....	3½	179 <sup>5)</sup>	4	179 <sup>5)</sup>
19 Février .....	3½	161	—	—					
30 Juillet .....	4½	1	5½	1					
31 Juillet .....	5½	3	6	3					
3 Août .....	6	38	7	38					

<sup>1)</sup> Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires : stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¾/0 du 1<sup>er</sup> avril au 24 juillet 1957 ; 2/0 du 25 juillet 1957 au 25 février 1959 ; autres stocks obligatoires 2/0 du 1<sup>er</sup> avril au 24 juillet 1957.

<sup>2)</sup> Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires : stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¾/0 du 1<sup>er</sup> juin 1959 au 5 juillet 1964 ; autres stocks obligatoires 2½/0 du 26 février au 31 mai 1959.

<sup>3)</sup> Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires : stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 2¼/0 du 6 juillet 1964 au 31 décembre 1965 ; autres stocks obligatoires 2/0 du 3 au 5 juillet 1964.

<sup>4)</sup> Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires : stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 2¾/0 du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 1966 ; 3½/0 depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1966 ; autres stocks obligatoires 3/0 du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 1966.

<sup>5)</sup> Jusqu'au 31 décembre 1966.

## TRAFIC DE COMPENSATION

Année	Chambres de compensation pour traites et chèques									Clearing des titres pour opérations au comptant	
	Bâle	Berne	La Chaux-de-Fonds	Genève	Lausanne	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total	Bâle	Zurich
Nombre des membres au 31 décembre											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1962	14	12	4	13	12	5	8	7	75	20	26
1963	14	12	4	13	12	6	8	7	76	20	26
1964	14	12	4	13	11	6	8	7	75	20	26
1965	14	12	4	13	11	6	8	7	75	20	26
1966	13	12	4	14	12	6	8	7	76	20	27
Nombre d'effets											
1962	66 588	46 507	2 185	253 406	117 754	4 883	10 990	189 445	691 758	—	—
1963	65 970	44 107	2 087	277 102	118 673	5 398	11 349	193 688	718 374	—	—
1964	63 191	47 131	1 904	310 896	122 514	4 797	11 599	207 475	769 507	—	—
1965	64 404	47 205	1 799	312 194	121 744	4 069	12 040	211 814	775 269	—	—
1966	58 822	46 162	1 633	352 454	122 791	4 769	12 190	219 704	818 525	—	—
Mouvement total (en 1000 francs)											
1962	3 277 282	337 340	28 739	4 051 252	804 640	36 191	93 778	1 481 038	10 110 260	913 511	3 688 554
1963	2 824 012	355 255	30 634	3 915 794	750 230	44 977	93 053	1 638 001	9 651 956	642 451	3 010 573
1964	3 131 453	374 441	32 481	3 889 284	804 049	40 571	101 405	1 827 361	10 201 045	682 880	3 065 277
1965	3 236 475	398 446	32 487	3 940 764	778 817	37 450	102 204	1 839 914	10 366 557	682 369	2 836 113
1966	4 965 513	485 803	30 097	3 837 990	818 351	55 104	105 065	1 935 620	12 233 543	642 286	2 724 075
Du mouvement total ont été réglés par compensation proprement dite (en pour-cent)											
1962	55.54	51.34	23.38	55.43	69.51	32.18	45.24	65.00	57.58	64.06	79.31
1963	54.52	48.99	20.20	56.43	69.20	34.80	46.43	63.35	57.45	64.39	77.93
1964	58.63	49.67	22.69	58.03	68.79	31.57	44.30	62.78	59.26	65.68	78.61
1965	56.99	49.40	24.82	54.57	67.20	27.32	47.35	62.26	57.18	64.67	77.96
1966	64.95	44.10	20.57	57.58	64.83	26.74	46.40	63.56	61.14	64.57	76.63

# LISTE

## DES MEMBRES DES AUTORITÉS ET DES ORGANES DE LA BANQUE

AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1967

### I. PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(Période administrative 1963-1967)

B. Galli, D<sup>r</sup> en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président  
P. Jäggi, D<sup>r</sup> en droit, professeur à l'Université de Fribourg, Fribourg, vice-président

### II. CONSEIL DE BANQUE

(Période administrative 1963-1967)

Les membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (\*)

- |   |   |
|---|---|
| B. Galli, D <sup>r</sup> en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président   | * J. Golay, D <sup>r</sup> ès sc. écon., professeur à l'Université de Lausanne, Lausanne  |
| P. Jäggi, D <sup>r</sup> en droit, professeur à l'Université de Fribourg, Fribourg, vice-président  | * M. Haffter, D <sup>r</sup> en droit, président de la Banque Cantonale de Thurgovie, Frauenfeld  |
| * J. Ackermann, directeur des Entreprises électriques fribourgeoises, Fribourg  | E. Hatt, D <sup>r</sup> ès sc. écon., vice-président du conseil d'administration de la société anonyme Heinr. Hatt-Haller, Hoch- & Tiefbau-Unternehmung, Zurich |
| * G. André, président du conseil d'administration de la maison André et Cie, Société Anonyme, Lausanne  | M. Jaeger, président de l'Union du commerce et de l'industrie des Grisons, Chambre de commerce, Coire   |
| F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S. A., Torre   | A. Juillard, vice-président du conseil d'administration de la fabrique de Montres Cortébert, Juillard & Cie S.A., Cortébert                                     |
| E. Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Genève  | R. Juri, ing. agr., directeur de l'Union suisse des paysans, Brougg   |
| J.-L. Borel, administrateur-délégué et directeur de la Fabrique d'horlogerie Ernest Borel et Cie S. A., Neuchâtel   | R. Käppeli, D <sup>r</sup> ès sc. pol. et D <sup>r</sup> h. c., président du conseil d'administration de la CIBA Société Anonyme, Riehen                        |
| W. Bühlmann, D <sup>r</sup> en droit, conseiller d'Etat, chef du Département des finances du canton de Lucerne, Kastanienbaum/Horw  | E. Kronauer, ingénieur, administrateur-délégué et directeur général de la Société anonyme des Ateliers de Sécheron, Genève                                      |
| R. Devrient, D <sup>r</sup> en droit et D <sup>r</sup> h. c., président du conseil d'administration et administrateur-délégué des Sociétés d'assurances sur la vie et contre les accidents «La Suisse», président de l'Association des compagnies suisses d'assurances, Pully | H. Küng, D <sup>r</sup> h. c., administrateur-délégué et directeur de la Banque Centrale Coopérative, Bâle  |
| G. Eugster, D <sup>r</sup> en méd. vét., président de l'Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel, Weinfelden   | H. Leuenberger, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Zurich  |
| * A. Gisling, directeur de la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne   | * A. Lusser, D <sup>r</sup> ès sc. pol., conseiller aux Etats, Zoug   |
|   | * R. Mäder, D <sup>r</sup> en droit, ancien conseiller aux Etats, avocat, St-Gall   |

- R. Meier, conseiller aux Etats et conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Zurich, Eglisau
- \* H. Meyer-Scholer, D<sup>r</sup> en droit, membre du conseil d'administration et directeur de la Fabrique de produits réfractaires S.A., Liestal
- \* U. Meyer-Boller, conseiller national, président de l'Union suisse des arts et métiers, Zollikon
- \* J. Michaud, ing. agr., directeur de «Provins» Fédération des Producteurs de Vins du Valais, président de la Fédération économique du Valais (Chambre valaisanne de commerce), Sion
- \* K. Obrecht, D<sup>r</sup> en droit, conseiller aux Etats, avocat et notaire, Soleure
- A. Richner, conseiller d'Etat, directeur du Département de l'intérieur et de la santé publique du canton d'Argovie, Oftringen
- \* W. Rohner, D<sup>r</sup> ès sc. écon., président du Conseil des Etats, Altstätten
- F. W. Schulthess, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Zurich
- \* H. R. Schwarzenbach, D<sup>r</sup> en droit, de la maison Robt. Schwarzenbach & Co., président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Horgen
- S. Schweizer, D<sup>r</sup> en droit, président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Arlesheim
- \* W. F. Siegenthaler, président du conseil de banque de la Banque cantonale de Berne, Muri p. Berne
- G. Sulzer, ingénieur, président du conseil d'administration de la maison Sulzer Frères, Société Anonyme, Winterthur
- H. Tschumi, D<sup>r</sup> en méd. vét., conseiller national et conseiller d'Etat, directeur de l'économie publique du canton de Berne, Interlaken
- \* R. Vischer, D<sup>r</sup> en droit, de la maison Simonius, Vischer & Co., Bâle
- H. Winzenried, industriel, Deisswil
- E. Wüthrich, conseiller national, président central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, Berne
- E. Wyss, D<sup>r</sup> ès sc. pol., conseiller national et conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur du canton de Bâle-Ville, Bâle

### III. COMITÉ DE BANQUE

(Période administrative 1963-1967)

- B. Galli, D<sup>r</sup> en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président de par ses fonctions
- P. Jäggi, D<sup>r</sup> en droit, professeur à l'Université de Fribourg, Fribourg, vice-président de par ses fonctions
- E. Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Genève
- R. Devrient, D<sup>r</sup> en droit et D<sup>r</sup> h. c., président du conseil d'administration et administrateur-délégué des Sociétés d'assurances sur la vie et contre les accidents «La Suisse», président de l'Association des compagnies suisses d'assurances, Pully
- R. Käppeli, D<sup>r</sup> ès sc. pol. et D<sup>r</sup> h. c., président du conseil d'administration de la CIBA Société Anonyme, Riehen
- A. Lusser, D<sup>r</sup> ès sc. pol., conseiller aux Etats, Zoug
- R. Meier, conseiller aux Etats et conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Zurich, Eglisau
- K. Obrecht, D<sup>r</sup> en droit, conseiller aux Etats, avocat et notaire, Soleure
- W. Rohner, D<sup>r</sup> ès sc. écon., président du Conseil des Etats, Altstätten
- E. Wüthrich, conseiller national, président central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, Berne

### IV. COMMISSION DE CONTRÔLE

(Période administrative 1966/1967)

#### MEMBRES

- E. Gsell, D<sup>r</sup> ès sc. écon., professeur à l'Ecole des hautes études économiques et sociales de St-Gall, Bühler, président
- A. von der Weid, D<sup>r</sup> en droit, ancien directeur de la Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg

(Un mandat vacant)

#### SUPPLÉANTS

- H. Villiger, gérant de la Caisse d'Epargne de Nidwald, Stans
- G. Spälty-Leemann, fabricant, Netstal
- A. Cornaz, directeur de la Caisse d'Epargne et de Crédit, Lausanne

## V. COMITÉS LOCAUX

(Période administrative 1963-1967)

### A A R A U

- O. Pfiffner, D<sup>r</sup> en chimie, vice-président du conseil d'administration de la maison Elfa S.A. Usine Electrochimique, Aarau, président
- K. Oehler, administrateur-délégué des Usines métallurgiques Oehler & Co. société anonyme, Aarau, vice-président
- A. Job, président de la direction d'USEGO (Union Société Suisse d'Achat Olten), Olten

### B Â L E

- G. Bohny, D<sup>r</sup> h. c., président du conseil d'administration de la maison Nielsen-Bohny & Co. Société anonyme, Bâle, président
- W. Rohner, président du conseil d'administration de la maison Rohner S.A. Pratteln, Bâle, vice-président
- H. Hatt, président du conseil d'administration et directeur général de la maison Danzas S.A., Bâle

### B E R N E

- A. Buser, ing. agr., ancien directeur de la Fédération d'associations agricoles du canton de Berne et des cantons limitrophes, Wabern, président
- W. Weyermann, D<sup>r</sup> en droit, avocat, membre de la Chambre de commerce bernoise, Belp, vice-président
- H. Hauser, président du conseil d'administration et directeur de la maison Henri Hauser S.A., Bienne

### G E N È V E

- J. Gay, directeur de la maison Gay Frères S.A., Thônex, président
- J. Duckert, agent général de «La Genevoise», Compagnie d'Assurances sur la Vie - Compagnie générale d'Assurances, Genève, vice-président
- E. Bordier, D<sup>r</sup> en droit, de la maison Bordier & Co., Genève

### L A U S A N N E

- Ch. Dentan, entrepreneur, Lausanne, président
- A. Langer, président du conseil d'administration de la Fabrique des Lactas Langer Gland S.A., Gland, vice-président
- R. Morandi, administrateur-délégué de la maison Morandi frères, société anonyme, Payerne

### L U C E R N E

- J. Moser, ing. agr., directeur de la Fédération des coopératives agricoles de la Suisse centrale, Lucerne, président
- J. Hug, D<sup>r</sup> ès sc. pol., président du conseil d'administration de la Fabrique de Zwieback et de Biscuits Hug S.A. Malters, Lucerne, vice-président
- W. Dubach, D<sup>r</sup> en droit, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Brasserie Eichhof, président de la Chambre de commerce de la Suisse centrale, Lucerne

### L U G A N O

- F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S.A., Torre, président
- E. Ferrari, vice-président du conseil d'administration de la Società Anonima Demetrio Ferrari, Chiasso, vice-président
- T. Frigerio, ing., administrateur-délégué de la Finapar S.A. Société Anonyme de Participations à des Entreprises Financières, Muzzano

### N E U C H Â T E L

- J.-L. Borel, administrateur-délégué et directeur de la Fabrique d'horlogerie Ernest Borel et Cie S.A., Neuchâtel, président
- L. Huguenin, administrateur-délégué de la Société des Fabriques de Spiraux Réunies, La Chaux-de-Fonds, vice-président
- W. Wüthrich, directeur de la Cisac S.A., fabrique de produits alimentaires, Neuchâtel

### S A I N T - G A L L

- P. Markwalder, président du conseil d'administration de la maison Markwalder & Co. AG., St.-Gall, président
- R. Nef-Suter, de la maison Nef & Co., St.-Gall, vice-président
- R. Perret, D<sup>r</sup> en droit, président du conseil d'administration et directeur de la fabrique de Conserves Roco Rorschach, Horn

### Z U R I C H

- O. Küderli, de la maison Küderli & Co., Zollikerberg, président
- R. H. Stehli-Pestalozzi, président du conseil d'administration des Soieries Stehli S.A., Zurich, vice-président
- E. Jaggi, D<sup>r</sup> en agronomie, président de la direction de l'Union des coopératives agricoles de la Suisse orientale (VOLG), Winterthur

## VI. DIRECTION GÉNÉRALE

### MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

E. Stopper, D<sup>r</sup> ès sc. écon., Zurich (président); A. Hay, avocat, Berne (vice-président); M. Iklé, D<sup>r</sup> en droit, Zurich

### DÉPARTEMENTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

#### I<sup>er</sup> ET III<sup>e</sup> DÉPARTEMENTS À ZURICH

Chef du I<sup>er</sup> département: E. Stopper, D<sup>r</sup> ès sc. écon., président de la Direction générale

Chef du III<sup>e</sup> département: M. Iklé, D<sup>r</sup> en droit, membre de la Direction générale

Suppléants du chef du I<sup>er</sup> département: J. Leemann, D<sup>r</sup> ès sc. écon., directeur, W. Kull, D<sup>r</sup> ès sc. pol., directeur

Suppléants du chef du III<sup>e</sup> département: E. Colombo, directeur, F. Leutwiler, D<sup>r</sup> ès sc. écon., directeur

Directeurs de division: H. Huber, avocat (juriste-conseil), J. Lademann, D<sup>r</sup> ès sc. écon.

Chefs de division: O. Heyer, H. Nägeli, J. Rudin, H. Schmid, H. Stahel, J. Torgler

Fondés de pouvoirs: J. Bertschi, J. Bonorand, D<sup>r</sup> ès sc. pol., E. Brunner, E. Guyer, E. Harlacher, W. Haubensak, A. Kunz, E. Meier, L. Nosedà, W. Obi, H. W. Preisig, R. Reutlinger, A. Ritter, A. Schoch, R. Würmli

Mandataires commerciaux: G. Allenbach, Th. Benz, W. Brunner, J. Deschmann, J. Dolder, A. Dutli, A. Föllmi, D<sup>r</sup> ès sc. pol., Mlle F. Graf, A. Grolimund, R. Meier, R. Perret, J. Pfister, R. Raths, F. Schmid, H. Wenziker, R. Widmer, D<sup>r</sup> ès sc. écon., W. Wunderli, E. Zangger

#### *Agence de Winterthour*

Chef de l'agence: E. Maurer - Fondé de pouvoirs: E. Kaufmann - Mandataire commercial: M. Weiss

#### II<sup>e</sup> DÉPARTEMENT À BERNE

Chef du département: A. Hay, avocat, vice-président de la Direction générale

Suppléant: M. de Rivaz, D<sup>r</sup> en droit, directeur

Directeur de division: P. Flückiger, D<sup>r</sup> ès sc. pol.

Caissier principal de la Banque: R. Aebersold

Chefs de division: H. Baumgartner, W. Bretscher, H. Brunner, R. Raschle, Ch. Schweingruber

Fondés de pouvoirs: R. Bourqui, H.-P. Dosch, H. Hulliger, M. Isenschmid, W. Stöcklin, D<sup>r</sup> ès sc. pol., V. Zumwald

Mandataires commerciaux: W. Gutmann, R. Kuhn, A. Lerch, B. Siegrist, H. Spahni, W. Wey

#### *Agence de Bienne*

Chef de l'agence: J. Messmer - Fondé de pouvoirs: P. Bürgi - Mandataire commercial: R. Januth

### SECRETARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général: H. R. Läng, D<sup>r</sup> ès sc. pol., directeur de division, Zurich

Suppléant du secrétaire général: P. Flückiger, D<sup>r</sup> ès sc. pol., Berne

Fondés de pouvoirs: G. Jaquemet, D<sup>r</sup> ès sc. écon., et W. Schreyer, Zurich

Mandataire commercial: D. Kaeser, Berne



## VII. SUCCURSALES

### A A R A U

Directeur: R. Erb, D<sup>r</sup> ès sc. écon.  
Suppléant du directeur: W. Schaffner  
Fondés de pouvoirs: Th. Hensler, A. Widmer  
Mandataire commercial: F. Merz

### B Â L E

Directeur: J. Hablützel  
Suppléant du directeur: A. Bertschinger  
Fondés de pouvoirs: A. Spreyermann, R. Winteler  
Mandataires commerciaux: H. Brunner, M. Joho, F. Küng,  
K. Schär, R. Ulbrich

### G E N È V E

Directeur: L.-M. de Torrenté  
Suppléant du directeur: J. Terrier  
Fondés de pouvoirs: M. Berthoud, J. Rossi  
Mandataires commerciaux: D. Allamand, E. Bänninger,  
R. Jaccaz

### L A U S A N N E

Directeur: R. Virieux  
Suppléant du directeur: A. Weiss  
Fondés de pouvoirs: A. Delacrétaz, O. Grec, F. Verdon  
Mandataires commerciaux: Ch. Goy, G. Mounoud, J.-P. Rod

### L U C E R N E

Directeur: H. Aepli, D<sup>r</sup> ès sc. pol.  
Suppléant du directeur: K. Schärli  
Fondés de pouvoirs: A. Birrer, J. Burri, J. Immoos, Ch. Zelger  
Mandataires commerciaux: W. Imboden, K. Sidler

### L U G A N O

Directeur: P. Cioccarì, D<sup>r</sup> ès lettres  
Suppléant du directeur: C. Gaggini  
Fondé de pouvoirs: B. Rüttsch  
Mandataires commerciaux: A. Balmelli, R. Ghiringhelli,  
T. Grassi

### N E U C H Â T E L

Directeur: R. Hügli  
Suppléant du directeur: R. Girardier  
Fondés de pouvoirs: Ch. Girod, J.-P. Veluzat  
Mandataire commercial: A. Tribolet

#### *Agence de La Chaux-de-Fonds*

Chef de l'agence: F. von Arx  
Fondé de pouvoirs: J. Henny  
Mandataire commercial: J. Jolidon

### S A I N T - G A L L

Directeur: R. Sutter  
Suppléant du directeur: E. Schöbi  
Fondés de pouvoirs: H. P. Menet, R. Siegrist  
Mandataires commerciaux: J. Knecht, W. Stieger